LIBRARY OF CONGRESS.
Chap. F1030
.8
Shelf .C26
UNITED STATES OF AMERICA.

PREMIÈRE MISSION

DES JÉSUITES

AU CANADA.

PREMIÈRE MISSION

DES

JÉSUITES AU CANADA

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉS

PAR LE P. AUGUSTE CARAYON

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

PARIS

L'ÉCUREUX, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 3

1864

F1030
.C25

1-20074

Un de nos romanciers, admiré depuis plus de trente années dans les *Cabinets de lecture*, a, comme on sait, doublé sa réputation, sous le règne de Louis-Philippe, par sa découverte inattendue de la Méditerranée. M. Michelet, autre célébrité des cabinets de lecture, s'est donné la gloire de découvrir, sinon le Canada, au moins son histoire. Cette histoire est devenue sa propriété; car elle est bien de son invention : il pourrait au besoin le prouver, même devant les tribunaux. Cette histoire, remise à neuf par notre illustre romancier, a pris sous sa plume un air à réjouir les Canadiens, si toutefois ils étaient bonnes gens, comme M. Michelet semble n'en pas douter.

La *Revue des Deux-Mondes* a dû porter au Canada les articles de M. Michelet. Sans attendre les jugements des riverains du Saint-Laurent, nous dirons un mot de la découverte inespérée de l'incomparable auteur de la *Sorcière*. Toutefois, avant de passer outre, il convient de placer ici une petite protestation. Nous avons déjà loué, à notre façon, les histoires de M. Michelet ; nous y voyant revenir, nos amis croiront peut-être que nous y prenons plaisir. Ce serait une erreur : nous tenons à l'affirmer, cette besogne est pour nous sans le moindre agrément, bien au contraire.

On nous assure, et nous ne prétendons pas le contester, que M. le Directeur de la *Revue des Deux-Mondes* est un homme d'esprit. Cela supposé, l'excellent Directeur doit assez souvent se donner l'agréable passe-temps de rire derrière le rideau, quand il a servi à ses lecteurs des deux mondes, à ce public de choix, l'élite de la civilisation, certains ragoûts historiques, dont nul autre entrepreneur d'ex-

centricités n'oserait risquer l'exhibition. Son succès, il le doit à trois mots du poëte romain, dont voici la traduction : *La fortune sourit à l'audace*. Une partie de ses lecteurs, gens d'esprit et sceptiques, — on le voit, nous employons toujours des adjectifs honnêtes, — partage le rire de M. le Directeur ; mais le bon public mord ingénument à l'hameçon et se repaît, sans faire la moindre grimace, de ces articles de haute fantaisie historico-drôlatique. La plupart de ces intrépides lecteurs bornent leurs études historiques aux *tartines* de la Revue, et s'il plaisait à l'esprit toujours jeune, toujours inventif de M. Michelet, de lui servir les récits du bonhomme Perrault, accompagnés de préfaces, notes savantes, et commentaires de sa façon, nous verrions placer parmi les personnages historiques, l'illustre petit Poucet, la vertueuse Cendrillon, et ce type des maris acariâtres, connu sous le nom de Barbe-bleue.

M. Michelet, nous dira-t-on, n'a point

encore assez de talent pour un pareil tour de force? C'est possible; mais il peut y arriver, s'il poursuit ses études historiques : ses pages sur le Canada nous font tout espérer de son génie inventif.

Où ce génie brille de toute sa vivacité, c'est quand il a le bonheur de percer un Jésuite avec sa plume. Les Jésuites sont pour moitié dans le succès ou la bonne fortune de M. Michelet, et sans doute il leur en est reconnaissant. Après avoir usé les Jésuites de France, il a entrepris les Jésuites du Canada.

On avait cru pendant plus de deux cents ans parmi les amis et les ennemis des Jésuites qu'ils avaient largement contribué à la création de cette Nouvelle-France, la plus belle de nos colonies, fondée sous le règne de Henri IV et si honteusement abandonnée sous celui de la Pompadour : erreur, les Jésuites sont allés au Canada pour y vivre en épicuriens et se faire une Capoue au milieu des Iroquois. L'Europe ignorait ces délicieuses particula-

rités ; cela se comprend : l'histoire du Canada était à faire, et les révélations de M. Michelet étaient réservées à nos contemporains. Il faut en convenir ; pour avoir beaucoup attendu, on n'a rien perdu : jamais morceau d'histoire ne fut mieux inventé ; dès la première phrase, on est ébahi, et l'on demeure en cet état pendant toute la lecture : parfois le rire vous saisit, et l'on se laisserait aller à l'épanouissement, si la conscience n'était affligée des outrages faits à la vérité.

On nous a souvent demandé s'il ne conviendrait pas de répondre aux histoires de M. Michelet ; mais toujours nous avons gardé le silence, le jugeant une réponse suffisante. Plus d'une fois nous avons été injurié dans la rue, et sans aucun effort de vertu, nous nous sommes contenté de sourire, attribuant les épithètes peu respectueuses et les quolibets aux suites d'un repas immodéré ou causes semblables. Etre injurié en traversant les halles, ou dans les livres, cela nous semble

tout un, et nous n'en avons pas plus de souci.

Mais, nous dit-on, si cela ne vous fait rien, il n'en va pas ainsi pour les témoins et les lecteurs, exposés à mal interpréter votre silence. L'objection est fondée; mais comment répondre? Suffira-t-il, si l'on nous appelle voleurs, de retourner nos poches et de dire : Vous avez menti? Si l'on écrit : Vos Missionnaires étaient des farceurs, allant se cacher dans les bois, pour vivre comme des Lucullus ou des *Sardanapaux,* (ce pluriel n'est pas de notre invention), suffira-t-il de faire venir un plat de *sagamité* (sorte de colle à tapissier), et de crier au lecteur : Voilà toute la nourriture des Missionnaires canadiens! En vérité, discuter ainsi serait perdre son temps et sa dignité.

La seule réponse honnête et convenable, nous la ferons; mais avant tout, il faut montrer aux juges les pièces du procès, et comme tout le monde n'a pas dans sa bibliothèque un *Michelet complet,* nous en copierons une

page, la meilleure assurément sur le Canada, celle où nous sommes peints à nous faire mourir de honte, si le portrait était fait sur l'original. Nous ouvrons le tome XV de l'Histoire de France au XVIIIe siècle, par J. Michelet, et à la page 185 nous lisons : « Les Jésuites, « rois du Canada, maîtres absolus des Gou- « verneurs, avaient là de grands biens, une « vie large, épicurienne (jusqu'à garder de « la glace pour rafraîchir leur vin l'été). Ce « très-agréable séjour était commode à l'Or- « dre, qui y envoyait d'Europe ce qui l'em- « barrassait, parfois de saints idiots, parfois « des membres compromis, qui avaient fait « quelque glissade. Ils n'aimaient pas qu'on « vît de près les établissements lointains « qu'ils avaient au cœur du pays, qu'on vînt « se mettre entre eux et les troupeaux hu- « mains dont ils disposaient à leur gré, etc. »

« Les fameuses *Relations* des Jésuites « (1611-1672), lettres qu'ils envoyaient du

« Canada presque de mois en mois (*sic!*)
« avaient été un demi-siècle l'édifiant jour-
« nal de l'Europe ..... Tout cela très-habile
« et fort bien combiné pour émouvoir les
« femmes, pour attirer leurs dons, pour les
« faire travailler à la cour et partout dans
« l'intérêt des Pères.....

« Les Relations des Jésuites n'ont garde
« d'expliquer ce que c'était que leurs mar-
« tyrs. Ils ne l'étaient pas pour la foi, c'é-
« taient des martyrs politiques.....

« Une petite confédération, toujours citée
« par eux, trompait sur l'Amérique entière.
« Les Iroquois, héros cruels et tendus à l'ex-
« cès, d'un fier esprit guerrier, leur servaient
« à faire croire que tout le nouveau continent
« était un monde atroce, et par cette ter-
« reur, ils le fermaient et s'en assuraient
« le monopole, etc. » (*Op. cit.*, p. 182, 183.)

Pour répondre à tout cela, pour justifier
Jésuites d'avoir fermé le nouveau monde

à l'Europe, mis de la glace dans leur vin, sensualisme abominable et si bien vitupéré par notre historien, il nous faudrait des volumes in-folio, farcis de pièces justificatives. Ces in-folio, nous ne les écrirons point; ce serait peine perdue, nous ferons mieux: nous avions dans nos archives plusieurs lettres de nos Missionnaires au Canada pendant le XVIIe siècle, destinées uniquement à leurs frères d'Europe; nous les publions aujourd'hui, ce sera notre unique réponse à tous les *Michelets* possibles, et, nous en sommes persuadé, elle suffira à nos amis et même aux indifférents. Nous dirons à tous: Lisez M. Michelet, puis ouvrez notre volume, et la lecture de ces trente lettres sera la meilleure justification de nos Anciens.

Si le livre de M. Michelet a traversé l'Océan pour aller souiller la mémoire de nos premiers Missionnaires, sur ces mêmes rivages, où ils ont répandu leur sang; le nôtre

arrivera aussi chez les Canadiens, et nous comptons trop sur la justice d'un peuple intelligent et loyal, pour craindre les excentricités d'un écrivain malade.

Notre publication devait primitivement se borner aux lettres des Pères Masse et Biard, et nous l'annoncions sous le titre de *Première mission des Jésuites au Canada :* en y ajoutant celles de 1626 à 1699, nous n'avons pas cru nécessaire de modifier un titre annoncé depuis longtemps.

Les lettres que nous publions ont été recueillies, ou copiées sur les originaux, par le R. P. Félix Martin, ancien supérieur du Collége de Montréal et de la Résidence de Québec : nous lui devons aussi la traduction de plusieurs de ces lettres, écrites en latin ou en italien.

PREMIÈRE MISSION

DES JÉSUITES

AU CANADA [1].

I.

LETTRE DU P. PIERRE BIARD, AU T. R. P. CLAUDE AQUAVIVA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. (*Traduite sur l'original latin, conservé dans les Archives du Jésus, à Rome*).

Dieppe, 21 janvier 1611.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

Que je voudrais pouvoir vous raconter combien grandes et nombreuses ont été, dans notre petite affaire, les miséricordes de Dieu et les fruits de sa bénédiction et des prières; c'est-à-dire comment

[1] Nous ajouterons aux lettres de nos premiers missionnaires au Canada un fragment d'un mémoire intitulé : *Monumenta Novæ Franciæ, ab anno* 1607, *ad annum* 1737. — *Insulæ Martinicæ ab anno* 1678.—*Insulæ Cayennensis ab anno* 1668.

La traduction du chapitre II de ce manuscrit, conservé dans nos archives de Rome, donnera un ensemble de faits sur la Nouvelle-

nous sommes sortis de difficultés graves et multipliées, et comment, délivrés de toute entrave, nous partons pour la Nouvelle-France, lieu de notre

---

France, qui ne se trouve pas dans les lettres que nous publions.

Parmi les gentilshommes qui s'offrirent à Henri-le-Grand, d'heureuse mémoire, pour entreprendre la colonisation de la Nouvelle-France, était le sieur de Potrincourt. Le roi lui accorda tout ce qu'il demandait, mais en lui signifiant qu'il aurait à emmener avec lui des religieux pris dans notre Compagnie pour les employer, selon ses ordres, à procurer le salut des sauvages; que du reste la dépense de cette mission ne serait nullement à sa charge, mais que le Trésor royal y pourvoirait.

Le R. P. Pierre Coton, alors confesseur et prédicateur du roi, et qui était fort estimé de Sa Majesté, comme on sait, fut chargé par lui de choisir, dans sa Compagnie, des hommes capables, pour mener à bien cette périlleuse et sainte entreprise.

Beaucoup de nos religieux s'offrirent pour cette mission lointaine. Parmi eux on remarquait le P. Pierre Biard, homme dont la vertu égalait le talent, et qui occupait alors la chaire de théologie à Lyon. Le choix des supérieurs tomba sur lui et sur le P. Ennemond Masse, dont nous aurons à parler plus loin.

Ils partirent tous les deux en 1608 pour Bordeaux, où ils devaient s'embarquer, mais il fallut attendre trois ans. Car le gentilhomme, dont nous avons déjà parlé, retarda son départ; puis ensuite il prétexta la nécessité de faire un voyage d'essai, afin, disait-il, de préparer une habitation convenable pour les Pères. Il fit en effet ce voyage accompagné d'un prêtre séculier, lequel, se laissant aller à un zèle peu réfléchi, baptisa une centaine de sauvages, sans les avoir suffisamment instruits et éprouvés. Plus tard, on s'aperçut que ces pauvres gens n'avaient pas même compris ce qu'ils avaient reçu.

Trois ans après, de retour de son voyage, le sieur de Potrincourt, pressé par la reine-mère, se chargea de conduire nos Pères au

destination, comme Votre Paternité le sait! Elle peut certainement s'en réjouir avec une grande consolation dans le Seigneur.

Canada. Mais ce ne fut pas sans grandes difficultés et beaucoup de souffrances que nos Pères arrivèrent au Port-Royal, sur les côtes de l'Acadie.

L'année qui suivit leur arrivée, deux autres des Nôtres allèrent les rejoindre: ce furent le P. Quentin et le Frère coadjuteur Gilbert du Thet. Deux ans de séjour à Port-Royal démontrèrent à nos Pères l'impossibilité de fixer là le centre de leur mission, soit à cause de la difficulté d'y attirer un grand concours de sauvages, soit à cause des tracasseries de ceux qui commandaient. Ils transportèrent le siége de leur mission sur un autre point de la même côte, au 45e degré 30 minutes de latitude, et cela sur un décret du roi. Cette fondation prit le nom de Saint-Sauveur. Ils y étaient établis depuis peu de temps, lorsque les anglais, survenant à l'improviste, s'emparèrent du vaisseau français, saisirent les lettres-patentes du commandant, et, par une insigne fourberie, le traitèrent de pirate. Au moment de l'attaque, plusieurs français furent tués, et parmi eux le frère Gilbert du Thet, homme remarquable par son courage et sa piété.

Les anglais victorieux, après avoir pillé tout à leur aise, abandonnèrent dans une mauvaise barque une partie des français, et emmenèrent avec eux, en Virginie, les PP. Biard et Quentin. Nos deux prisonniers s'attendaient à être condamnés à mort, surtout lorsque, reconduits à Port-Royal, ils refusèrent de faire connaître la retraite des français qui se tenaient cachés dans les environs. Dirigés une seconde fois sur la Virginie, ils y auraient probablement trouvé la mort, si la divine Providence n'eût rendu inutiles tous les efforts des marins anglais pour y aborder. La violence de la tempête les rejeta sur les îles Açores appartenant aux portugais, et où, malgré eux, ils furent obligés de prendre terre.

Les anglais eux-mêmes furent forcés d'admirer la loyauté et la

Mais voici déjà minuit sonné, et à la première lueur du jour, nous mettons à la voile. Je vous donnerai seulement un précis des événements.

Quand les marchands hérétiques nous virent à Dieppe, au jour fixé pour le départ, le 27 octobre de l'année dernière, 1610 (nous étions en effet convenus qu'on partirait de Dieppe), ils imaginèrent un moyen qu'ils crurent favorable pour nous nuire. Deux d'entre eux avaient fait un contrat avec M. de Potrincourt pour charger et équiper son navire,

---

charité de nos Pères qui, en se montrant aux portugais, pouvaient amener la saisie du navire et faire condamner les anglais, comme pirates, au dernier supplice. Avant d'entrer dans le port, ils avaient exigé de leurs prisonniers la promesse de ne pas les dénoncer et de se tenir cachés durant tout leur séjour aux Açores. Pendant la visite du vaisseau faite par les portugais, les Pères restèrent à fond de cale, où ils échappèrent à tous les regards. Cette générosité et cette fidélité à garder la parole donnée surprirent tellement les anglais, qu'ils changèrent immédiatement de procédés envers leurs captifs et les emmenèrent directement en Angleterre, où ils firent publiquement leur éloge.

L'ambassadeur de France, à la nouvelle de leur arrivée, se hâta de les réclamer et les fit reconduire honorablement dans leur patrie, au mois de mai 1614.

Ce premier voyage de nos missionnaires, si stérile en apparence, eut cependant d'heureux résultats. Outre l'expérience acquise et dont on profita, le zèle des catholiques français, ranimé par les paroles des Pères, créa de nouvelles ressources, et dès que la colonie française fut délivrée des anglais, les Jésuites reprirent la route du Canada, où ils fondèrent enfin une des plus belles missions de la Compagnie.

sur lequel nous devions voyager. Ils déclarèrent aussitôt qu'ils ne voulaient plus s'occuper du vaisseau, s'il devait porter des Jésuites. C'était une insigne malice, et elle était facile à prouver, surtout quand les catholiques leur ajoutaient que le devoir ne leur permettait pas de refuser les Jésuites, puisque c'était l'ordre formel de la Reine.

On ne put cependant rien gagner sur eux. Il fallut avoir encore recours à la Reine. Sa Majesté écrit au gouverneur de la ville, catholique plein de zèle et de piété, et lui enjoint de signifier aux hérétiques que c'est sa volonté que les Jésuites soient reçus dans le vaisseau qui va partir pour la Nouvelle-France, et qu'on n'y mette aucun obstacle.

A la réception de ces lettres, le gouverneur assemble ce qu'on appelle le consistoire, c'est-à-dire tous les fidèles disciples de Calvin. Il donne lecture des lettres de la Reine, et les invite à l'obéissance. —Quelques-uns, c'est-à-dire ceux qui étaient bons, disent hautement qu'ils sont eux aussi du même avis, et ils engagent les marchands à se soumettre; mais ils déclarent que pour eux ils ne sont maîtres de rien. Tel était leur langage en public; mais en particulier, un des marchands qui était chargé d'équiper le navire, protesta qu'il n'y mettrait rien; que la Reine, si elle le voulait, pouvait lui

ôter son droit, mais que pour lui, il ne le cèderait pas autrement.

Que faire? Certainement tout était arrêté; car cette société n'avait pas de contrat écrit, et ces sortes d'engagements entre gens nobles ne se mettent pas ordinairement sur papier. On ne pouvait donc pas agir contre ces hérétiques.

On s'adresse de nouveau à la Reine. A la vue d'une pareille effronterie, elle dit en manière de proverbe : « Il ne faut s'abaisser à prier des vilains » ; et elle ajouta que les Pères partiraient une autre fois.

Les catholiques consternés déclarent alors aux hérétiques que les Jésuites ne monteront pas dans ce vaisseau, qu'ils peuvent en conséquence le fréter, et que, dans tous les cas, si les Jésuites y prenaient place, ils payeraient auparavant eux-mêmes le prix de la cargaison.

Cette assurance une fois donnée, on vit à nu toute la malice des calvinistes; car ils chargèrent aussitôt le navire complétement et de marchandises et de toute espèce d'objets, ne pouvant s'imaginer que les catholiques pussent jamais trouver de quoi payer le prix de tant de choses.

A cette nouvelle, Madame la marquise de Guercheville, première dame d'honneur de la Reine,

s'indigna de voir les efforts de l'enfer prévaloir et la malice des hommes pervers détruire ces grandes espérances que l'on avait de procurer la gloire de Dieu. C'est pourquoi, afin que Satan ne demeurât pas le maître et ne renversât pas l'espoir que l'on avait de fonder une église au Canada, elle sollicita elle-même les aumônes des Grands, des Princes et de toute la Cour pour soustraire les Jésuites à la méchanceté des hérétiques.

Qu'arriva-t-il? Le navire déjà chargé était prêt à prendre la mer, quand cette dame envoya aux catholiques 4,000 livres avec d'autres secours. Alors, pour ne pas agir par surprise, ils vont dire adroitement aux hérétiques qu'ils veulent avoir avec eux les Jésuites, que telle est la volonté de la Reine, et que, par conséquent, il faut qu'ils les laissent monter dans le vaisseau, ou bien que les marchands acceptent le prix de la cargaison et qu'ils se retirent. Ceux-ci déclarent qu'ils veulent le prix de leurs marchandises (Je crois qu'ils ne pensaient pas que les catholiques eussent assez d'argent, ou qu'ils espéraient trouver quelque autre moyen de déjouer leurs projets). On leur donne le prix demandé, et ce à quoi personne ne se serait attendu, nous sommes si pleinement substitués à leur place, que la moitié du bâtiment nous appartient, et que nous avons déjà ce qu'il faut pour commencer

cette fondation que le Seigneur daignera bénir dans sa générosité et dans sa bonté.

Ainsi donc, mon Très-Révérend et bon Père, Votre Paternité voit combien la malice du démon et de ses suppôts a tourné à notre avantage. Nous ne demandions d'abord qu'un petit coin dans ce vaisseau, et à prix d'argent; maintenant nous y sommes les maîtres. Nous allions dans une région déserte, sans grande espérance d'un secours de longue durée, et nous recevons déjà le commencement de la fondation. Nous étions forcés d'enrichir les hérétiques d'une partie de nos aumônes, et maintenant ils renoncent d'eux-mêmes à profiter d'une occasion qui les devait enrichir.

Mais je crois que le grand sujet de leur douleur, c'est précisément le triomphe du Seigneur Jésus; et fasse le ciel qu'il triomphe toujours! Ainsi soit-il!

Dieppe, le 21 janvier 1611.

De Votre Paternité

Le fils en Jésus-Christ et le serviteur indigne,

Pierre BIARD S. J.

II.

LETTRE DU P. BIARD, AU R. P. CHRISTOPHE BALTAZAR, PROVINCIAL DE FRANCE A PARIS. (*Copiée sur l'autographe conservé aux Archives du Jésus à Rome.*)

MON REVEREND PERE,

Pax Christi.

Enfin, par la grace et faveur de Dieu, nous voicy arrivez à Port-Royal, lieu tant désiré, et après avoir paty et surmonté, pendant l'espace de sept mois, force contradictions et traverses, que nous susciterent à Dieppe quelques-uns de la pretendue religion, et sur mer, les fatigues, orages et tourmentes de l'hyver, des vents et des tempestes. Par la misericorde de Dieu et par les prieres de Vostre Reverence et de nos bons Peres et Freres, nous voicy au bout de nostre course, et au lieu tant souhaité Voicy aussi la premiere commodité qui se presente pour escrire à Vostre Reverence, et lui faire sçavoir de nos nouvelles et de l'estat auquel nous nous retrouvons. Je suis marry que le peu de temps de nostre arrivée en ce pays ne me permette pas d'en discourir, et comme je désirerois

plus amplement, et de l'estat de cette pauvre nation; neantmoins je m'efforceray de vous descrire non-seulement ce qui s'est passé en nostre voyage, mais aussy tout ce qu'avons peu apprendre de ce peuple depuis que nous y sommes, selon que, je pense, tous nos bons seigneurs et amis avec Vostre Reverence (doivent) l'attendre et le desirer.

Et, pour commencer par le préparatif de nostre voyage, Vostre Reverence aura sceu l'effort que firent deux marchants de Dieppe de la religion pretendue, qui avoient charge de fretter le navire, pour empescher que n'y fussions reçus. Il y avoit jà quelques années que ceux qui avoient commencé et continué le voyage de Canada, avoient desiré quelques uns de nostre Compagnie pour s'employer à la conversion de ce peuple là; et le feu Roy d'heureuse memoire Henry le Grand avoit assigné cinq cents escus pour le voyage des premiers qui y seroient envoyés, quand le R. P. Enmond Masse et moy, deputés pour ce voyage, après avoir salué la Reyne Regente, entendu de sa propre bouche le saint zele qu'elle avoit de la conversion de ces peuples barbares, reçu les susdicts cinq cents escus pour nostre viatique, aydés aussi de la pieuse libéralité de Mesdames les Marquises de Guercheville, Verneuil et de Sourdis, partis de Paris, arrivasmes à Dieppe au jour que nous avait assigné

Monsieur de Biancourt, fils de Monsieur de Potrincourt, pour nous y prendre, sçavoir le 27 d'Octobre 1610.

Les deux susdicts marchants, aussitost qu'ils ouïrent que deux Iesuites debvoient aller au Canada, s'adresserent à Monsieur de Biancourt[1] et luy denoncerent que si lesdicts Iesuites entroient au navire, ils n'y vouloient rien avoir. On leur respondit que la venuë des Iesuites ne leur nuyroit en rien; que, Dieu mercy et la Reyne, ils avoient moyen de payer leur pension sans grever aucunement leur fret. Ils persistent toute fois en leur negative; et quoyque Monsieur de Sicoine, gouverneur de la ville, fort zelé catholique, s'en entremeslast de bonne affection, si ne pût-il rien obtenir d'eux. A cette cause, Monsieur Robbin[2], le fils, autrement de Coloigne, associé avec Monsieur de Biancourt pour le voyage, se delibera d'aller en Cour et déclarer à la Reyne cet accrochement; ce qu'il fit. La Reyne sur cela donna lettres addressantes à Monsieur de Sicoigne, à ce qu'il eust à declarer la volonté du Roy à present regnant, être telle, et avoir pareille-

---

[1] Charles de Biencourt, écuyer, sieur de Saint-Just et fils de M. de Poutrincourt. Il était alors âgé de dix-neuf ou vingt ans. (*Lescarbot* et *Champlain*.)

[2] Thomas Robin, écuyer, sieur de Cologne, demeurant en la ville de Paris. (*Lescarbot*.)

ment esté telle celle du feu Roy d'eternelle memoire, que lesdicts Iesuites allent en Canada; et par ainsy entendissent les contrariants sur ce fait, qu'ils se trouveroient en opposition contre le bon plaisir de leur Prince. Les lettres estoient fort affectueuses; et plût à Monsieur de Sicoigne de mander à soy tout le consistoire, et leur en faire lecture. Si est-ce que pour tout cela, les marchants sus mentionnés ne voulurent en rien démordre; seulement fut accordé que, laissant à part la question des Iésuites, on chargeroit promptement le vaisseau, de peur que cet embarras et dispute n'apportast du retardement au secours qui promptement debvoit estre donné à Monsieur de Potrincourt.

Lors je pensois bien quasi toutes nos attentes estre mises au rouët, et ne sçavois quelle clef nous en pourroit assez desgager. Mais Monsieur de Coloigne ne desespera point; ains, se montrant de sa grâce toujours plus ardent à poursuivre pour nous, fit entendre en Cour, par un second voyage qu'il fit, y avoir bien moyen de debouter les susdits marchants, sçavoir est, en leur payant leur marchandise, et ainsi les dédommageant. Madame de la Guercheville, dame de grande vertu, recognoissant cet expédient, et jugeant n'estre convenable à la piété de la cour que pour si peu un œuvre de Dieu fust arresté, et satan en eust ainsi le

dessus, se délibera de faire un queste pour mettre ensemble la somme de deniers requise, et le fist avec telle diligence et si heureusement, par la pieuse liberalité de plusieurs des Seigneurs et Dames de la cour, qu'elle assembla bientost quatre mil livres, et les envoya à Dieppe. Ainsy lesdits marchants furent exclus de tout le droict qu'ils eussent pû avoir sur le vaisseau, sans rien perdre, et nous y fusmes introduits.

Cet affaire et plusieurs autres qui survinrent dans l'aprest de nostre voyage, furent cause que ne pusmes partir de Dieppe avant le 26 janvier 1611. Monsieur de Biancourt, jeune seigneur fort accomply et expert en la maryne, estoit nostre conducteur, et chef du vaisseau. Nous estions 36 personnes dans un navire appelé *la Grace de Dieu*, d'environ soixante tonneaux. Nous n'eusmes que deux jours de bon vent; au troisiesme, nous nous vismes subitement, par un vent et marées contraires, emportés jusques à cent ou deux cents pas des esquillons de l'islé d'Wytht, en Angleterre; et bien nous en print que nous y rencontrasmes bon ancrage; sans cela resoluement c'estoit faict de nous.

Eschappés de là, nous relaschasmes à Hyrmice et depuis à Niéport; en quoy nous consumasmes 18 jours. Le 16 de février, premier jour de cares-

me, un bon norouest s'elevant, nous donna moyen de partir, et nous accompagna jusques hors de la Manche. Ors ont accoustumé les mariniers, venant à Port-Royal, de ne point prendre la droite route des isles Ouessants jusqu'au Cap de Sable, ce qui abregeroit beaucoup le chemin; car en cette façon, de Dieppe à Port-Royal, n'y auroit qu'environ mil lieues; ains leur coustume est de descendre vers le Sud jusqu'aux Açores, et de là tirer au grand banc, pour du grand banc, selon que les vents se présentent, viser au Cap de Sable, ou bien à Campseaux, ou bien autre part. Ils m'ont dict que pour trois raisons ils descendent ainsi aux Açores : la premiere pour esviter la mer du nort, qui est fort haute, disent-ils; la seconde, pour s'ayder des vents du sud, qui volontiers reignent le plus; la troisiesme, pour assurer leur estime : autrement il est difficile qu'ils se recognoissent et dressent leur voyage sans erreur. Mais nulle de ces causes a eu effet quant à nous, qui neantmoins avons suivy cette coustume : non la premiere, parce que nous avons experimenté tant de tempestes et la mer si rude, que je ne pense pas y avoir beaucoup de gain, nort ou sud, sud ou nort; non la seconde, parce que souvent, quand nous voulions le Sud, le Nort souffloit, et à retours; non enfin la troisiesme, d'autant que nous ne pusmes point voir ces Açores, quoyque nous fussions

descendus jusqu'à 39 degrés et demy. Ainsi toute l'estime de nos conducteurs s'embrouilla, et nous n'estions pas encore aux Açores du grand banc, quand quelques-uns opinoient que nous l'eussions desjà passé.

Le grand banc aux molües n'est pas, comme j'estimois en France, quelque banc de sablon ou terre qui apparoisse hors de la mer, ains est une grande lisiere de terre soubs l'eau à 35, 40 et 45 brasses, large en quelques endroits de 25 lieuës. On l'appelle banc, parce que c'est là premierement où venant des abismes de l'ocean, l'on trouve terre avec la sonde. Or, sur le bord de ce grand banc, les vagues sont d'ordinaire fort furieuses trois ou quatre lieues durant, et ces trois ou quatre lieues on appelle les Açores.

Nous estions environ ces Açores le mardy de Pasques, quand nous voicy en prouë notre ennemy conjuré, l'Ouest, avec telle furie et opiniastreté, que peu s'en fallut que nous ne perissions. De huict jours entiers, il ne nous donna relasche, adjoustant à sa malice le froid et souvent la pluie ou la neige.

Naviger en ce traject de la Nouvelle-France, si dangereux et si aspre, principalement en petits vaisseaux et mal munitionnez, est un sommaire de toutes les miseres de la vie. Nous n'avions repos ni

jour ni nuict. Si nous pensions prendre nostre refection, nostre plat subitement eschappoit contre la tête de quelqu'un ; un autre tomboit sur nous, et nous contre quelque coffre, et tourneboulions avec d'autres pareillement renversez ; nostre tasse se versoit sur nostre lict, et le bidon dans nostre seing, ou bien un coup de mer mandoit nostre plat.

Monsieur de Biancourt m'honoroit de tant, que je couchois dans sa chambre. Une belle nuict ainsy qu'estant au lict nous pensions prendre quelque repos, voicy qu'un gentil et hardy coup de mer qui faussa les fermetures de la fenestre, la rompt et nous vient couvrir bien hautement ; autant en eusmes nous une autre fois de jour. En outre, le froid estoit si violent, et l'a esté plus de six semaines durant, qu'à peine nous sentions nous d'engourdissement et de gel. Le bon Père Masse a pati beaucoup. Il a demeuré quelques quarante jours malade sans manger que bien peu, et quasi sans bouger du lict ; encore vouloit-il jeusner avec tout cela. Après Pasque, il meliora tousjours, Dieu mercy de plus en plus. Pour moy, j'estois gaillard, quand mesme plusieurs des matelots se rendoient, et la Dieu grâce, je n'ay jamais tenu le lict pour mal que j'eusse.

Eschappés des tourmentes, nous entrasmes dans les glaces sur les Açores du banc, degrez du nort 46. Aucunes des glaces sembloient des isles, autres

des petits bourgs, autres des grandes églises ou dômes bien haults, ou superbes chasteaux : toutes flottoient. Pour les esviter, nous prismes au sud ; mais ce fut tomber, comme l'on dict, de Charybdis en Sylla, car de ces haults rochers, nous tombasmes en un pavé de basse glace, la mer en estant toute couverte autant que la vue pouvoit porter. Nous ne savions en passer ; et n'eust esté la hardiesse de M. de Biancourt, nos mariniers demeuroient sans expedient ; mais il fit passer outre, non obstant le murmure de plusieurs, par où la glace estoit plus rare, et Dieu, par sa bonté, nous assista.

Le 5 de may, nous descendismes à Campceau, et eusmes le moyen d'y celebrer la sainte messe après tant de temps, et nous sustenter de ce pain qui nourit sans deffaut, et console sans fin. Depuis, nous costoyames terre jusqu'à Port-Royal, et y sommes arrivés à bons et heureux auspices le saint jour de Pencoste de bon matin, sçavoir est le 22 de may [1], jour auquel le soleil entre dans les Iumeaux. Nostre voyage avoit duré quatre mois.

Il n'est possible d'exprimer l'ayse que reçurent de nostre arrivée Monsieur de Potrincourt et les siens, lesquels, durant tout cet hyver, se trouvèrent

---

[1] Champlain et Charlevoix, qui l'a copié, mettent à tort le 12 de juin.

en de très-grandes necessités, comme je vous vais declarer.

Monsieur de Potrincourt avoit accompagné son fils revenant en France sur la fin de juillet 1610, et y estoit venu jusques au port Saint Iean [1], autrement dict Chachippé, distant du Port-Royal 70 lieuës est et sud. Revenant et ayant redoublé le Cap de Sable, se trouvant en la baye courante, accablé de fatigues, il fut contraint de ceder le gouvernail pour un peu dormir, donnant mandement à celuy qui succedoit de suivre toujours terre, jusqu'au plus profond de la Baye. Ce successeur, ne sçay pourquoy, ne suyvit pas le commandement, ains peu de temps après changea, et abandonna terre.

Le sauvage Membertou, qui suyvoit dans sa chaloupe, fut estonné de cette route; néanmoins, n'en sçachant pas la cause, n'en imita pas l'exemple, et si n'en dit rien. Aussi arriva-t-il bientost à Port-Royal, là où M. de Potrincour erra par six semaines en danger de se perdre; car le bon seigneur, s'estant esveillé, fut bien esbahy de se veoir en pleine mer, à perte de terre, dans une chaloupe. Il avait beau regarder son cadran, car ne sçachant

---

[1] Lescarbot dit : « Son père le conduisit jusque au port de la Hève, à cent lieues loin, ou environ du Port-Royal. » Ce qui donnerait à entendre que Chachippè, Port Saint-Jean et la Hève sont une même chose.

quelle route son gentil gouverneur avoit tenuë, il ne pouvoit deviner ni où il estoit, ni où il convenoit addresser. Un autre mal, sa chaloupe ne pouvoit aller à la boline[1], ayant esté, ne scay comment, brisée par les flancs. Ainsi, voulust-il ou non, il estoit necessité à prendre toujours vent derriere.

Un tiers inconvenient et grief : ils n'avoient de vivres. Néantmoins, c'est un homme qui ne se rend pas facilement, et bonheur l'accompagne. Donc, en cette perplexité de route, il se determina heureusement de prendre au nord, et Dieu lui envoya ce qu'il souhaitoit, un favorable Sud. Contre le mal de la faim, sa prudence luy servit ; car il avoit chassé et gardé certain nombre de cormorans [2]. Mais quel moyen de les rôtir en une chaloupe, pour les manger et garder ? De bonne fortune, il se trouva avoir quelque planche, sur laquelle il dressa un foyer, et ainsi rotit son gibier, à l'ayde duquel il arriva à Pentegouët, anciennement la Norembegue, et de là aux Etechemins, puis à l'embouscheure du Port-Royal, où, par desastre, il pensa faire naufrage.

Il faisoit obscur quand il se trouva en cette entrée, et ses gens commencerent à lui contredire,

---

[1] Aller à la bouline, c'est-à-dire tenir le plus près du vent.

[2] Le *cormoran* est un oiseau de mer, qui a le cou fort long, les pattes très-hautes, et qui vit de poisson.

niant assurément que ce fust l'embouscheure du Port-Royal. Luy ouït volontiers les opinions de ses gens, et malheur qu'encore les suyvit-il, et aynsi prenant en bas de la Baye Françoise, il s'en alla roder bien loing à la mercy des vents et des marées. Cependant ses gens estoient bien en peine au Port-Royal, et jà quasi tenoient-ils pour tout assuré qu'il fust peri ; à cela aydoit le sauvage Membertou, qui affirmoit luy avoir veu prendre vers la mer à perte de vuë ; d'où l'on inferoit, comme l'on croit autant facilement ce que l'on craint comme ce que l'on ayme, que puisque tels ou tels vents avoient régné, il estoit impossible qu'avec une chaloupe, il eust peu eschapper. Et jà traitoit-on du retour en France. Or bien esbahis, et ensemble bien joyeux furent-ils, quand ils virent leur Thésée, revenu de l'autre monde ; ce fut six semaines après son depart, au même temps que M. de Biancourt arrivoit en France, le retour duquel estoit attendu à Port-Royal pour tout Novembre de la même année 1610. Mais on fut bien estonné, quand non seulement on ne le vit pas à Noël, mais aussi on perdit espérance, à cause de l'hiver, de le revoir avant la fin d'apvril ensuivant.

Cette fut raison pour quoy on se retrancha de vivres ; mais ce retranchement profitoit peu, d'autant que le Sieur de Potrincourt ne rabattoit rien

de ses libéralités vers les Sauvages, craingnant les aliener de la foy chrestienne. C'est un seigneur vrayment liberal et magnanime, mesprisant toute recompense des biens qu'il leur fait; de maniere que les Sauvages, quand par fois on leur demande pourquoy ils ne lui redonnent quelque chose pour tant de biens qu'il leur faict, ont de coustumes de respondre malitieusement : *Endries ninan metaij Sagamo :* c'est-à-dire, Monsieur ne se soucie point de nos peaux de castor. Néantmoins ils envoyoient par fois quelques pieces d'orignac, qui aydoyent à toujours gagner le temps. Or, bon moyen pour espargner, voicy que, l'hyver venu, leur moulin se glace, et n'y avoit moyen de faire farine. Bon pour eux, qu'ils trouverent provision de pois et febves; cette fut leur manne et ambroisie sept semaines durant.

Là estoit venu Apvril, mais non pas le navire, et lors le moulin eut beau se glacer, car aussi bien n'y avoit-il rien pour la tremye. Que fera-on? la faim est un meschant mal. On se met à pescher sur eau, et fouiller soubs terre : sur eau, on eut des esplans et du harang; soubs terre, on trouva de fort bonnes racines, qu'on appelle *chiqueli*, et abondent fort en de certains endroits.

Ainsi contentoit-on aucunement cet importun crediteur; je dis aucunement parce que, le pain leur

manquant, toute autre chose leur estoit peu, et jà faisoit-on estat que, si le navire ne venoit pour tout le mois de may, que l'on se mettroit par la coste en recherche de quelques navires, pour repasser au doux pays de froment et vignoble. C'estoyent les gens de Monsieur de Potrincourt qui parloient ainsi; car pour luy, il avoit le courage, et si sçavoit bien les moyens de faire attendre jusques à la saint Iean.

Il n'en fut pas de besoing, Dieu mercy, car comme dict est, nous arrivasmes le 22 de may. Or si, à cette venue, l'allegresse de Monsieur de Potrincourt et de ceux de l'habitation fut grande, ceux là le pourront conjecturer, qui sçavent ce que c'est de la faim, du desespoir, de la crainte, de patir, d'estre pere, et veoir ses entreprises et travaux à volleau.

Nous pleurasmes tous au rencontre, et nous estimions quasi songer; puis, quand nous fusmes un peu revenus et entrez en propos, cette question fut mise en avant, sçavoir : mon (de vrai) qui estoit le plus ayse des deux, ou M. de Potrincourt et les siens, ou M. de Biancourt et nous. De vray, nous avions bien tous le cœur bien eslargy, et Dieu, par sa misericorde, donna signe d'y prendre plaisir; car, après la messe et le disner, comme ce ne fusse qu'allée et venue du navire à l'habitation et de l'habitation au

navire, chacun voulant caresser, et estre caressé de ses amis, comme après l'hyver on se resjouït du beau temps, et après le siége, de la liberté, il arriva que deux de l'habitation prindrent un canot des sauvages pour aller au navire. Ces canots sont tellement faits que, si on ne s'y tient pas bien juste et à plomb, aussitost on vire; arriva donc que, voulant retourner dans le mesme canot du navire à l'habitation ne sçay comment ne charrierent pas droict, et eux dans l'eau.

Le bonheur porta que pour lors je me promenois avec M. de Potrincourt à la rive. Nous voyons l'accident, et, à nostre pouvoir faisions signe avec nos chapeaux à ceux du navire, de courir au secours; car de crier, rien n'eust proffité, tant le navire estoit esloigné, et le vent faisoit du bruit. Personne n'y prenoit garde du commencement; de maniere que nostre recours fut à l'oraison, et de nous mettre à genou, n'y voyant autre remede; et Dieu eut pitié de nous. L'un des deux se saisit du canot renversé, et se jette dessus; l'autre, à la parfin, fut secouru d'une chaloupe, et tous deux ainsi retirez et sauvez nous comblerent de liesse, voyant comme la bonté divine, par sa toute paternelle douceur, n'avoit point voulu permettre que le malin esprit nous enviast et funestast un si bon jour. A elle soit gloire à tout jamays. Ainsy soit-il.

Or maintenant il est temps qu'arrivés par la grâce de Dieu en santé nous jettions les yeux sur le pays, et y considerions un peu l'estat de la chrestienté que nous y trouvons. Tout son fondement consiste après Dieu en cette petite habitation d'une famille d'environ vingt personnes. Messire Iessé Flesche, vulgairement dict le Patriarche, en a eu la charge, et, dans un an qu'il y a demeuré, a baptizé quelque cent ou tant des Sauvages. Le mal a esté qu'il ne les a pu instruire comme il eust bien désiré, faute de sçavoir la langue, et avoir de quoy les entretenir; car celui qui leur nourrit l'âme faut quand et quand qu'il se delibere de sustenter leur corps. Ce bon personnage nous a fait beaucoup d'amitié, et a remercié Dieu de nostre venue; car il avoit jà de longtemps resolu de repasser en France à la premiere commodité; ce qu'il est bien ayse de faire maintenant, sans le regret d'abandonner une vigne qu'il auroit plantée.

On n'a pû jusques à maintenant traduire au langage du pays la croyance commune ou symbole, l'oraison de nostre Seigneur, les commandemens de Dieu, les Sacremens et autres chefs totalement necessaires à faire un chrestien.

Estant dernièrement au port Saint-Iean, je fus adverty qu'entre les autres Sauvages, il y en avoit cinq jà chrestiens. Ie prends de là occasion de leur

donner des images, et planter une croix devant leur cabane, chantant un *Salve Regina*. Ie leur fis faire le signe de la croix; mais je me trouvois bien esbahy, car autant quasi y entendoient les non-baptizés, que les chrestiens. Ie demandois à un chacun son nom de baptesme; quelques-uns ne le sçavoient pas, et ceux-là s'appeloient *Patriarches;* et la cause est parce que c'est le Patriarche qui leur impose le nom; car ils concluënt ainsy, il faut qu'ils s'appellent *Patriarches*, quand ils ont oublié leur vray nom.

Il y eut aussi pour rire, car lorsque je leur demandois s'ils estoient chrestiens, ils ne m'entendoient pas; quand je leur demandois s'ils estoient baptizés, ils me respondoient : *Hetaion enderquir Vortmandia Patriarché;* c'est à-dire : « Oui, le Patriarche nous a fait semblables aux Normans. » Or, appellent-ils Normans tous les Françoys hormis les Malouins, qu'ils appellent Samaricois, et les Basques qu'ils disent Bascua.

Le *sagamo*, c'est-à-dire le seigneur du port Saint-Iean, est un appelé Cacagous, fin et matois s'il n'y en a point en la coste; c'est tout ce qu'il a rapporté de France (car il a esté en France), et me disoit qu'il avoit esté baptizé à Bajonne, me racontant cela comme qui raconteroit d'avoir esté par amitié conduit à un bal. Sur quoy, voyant le mal, et

voulant esprouver si je luy esmouverois point la conscience, je luy demandois combien il avoit de femmes. Il me respondit qu'il en avoit huict; et de fait, il m'en compta sept, qu'il avoit là presentes, me les désignant avec autant de gloire, tant s'en faut qu'avec honte, comme si je luy eusse demandé combien il avoit de fils legitimes.

Un autre, qui cherchoit plusieurs femmes, comme je luy dissuadasse, luy alleguant qu'il estoit chrestien, me paya de cette response : *Reroure quiro Nortmandia :* c'est à-dire Cela est bon pour vous autres, Normans. Aussi ne voit-on gueres de changement en eux après le baptesme La mesme sauvagine et les mesmes mœurs demeurent, ou peu s'en faut, mesmes coustumes, ceremonies, us, façons et vices, au moins à ce qu'on en peut sçavoir, sans point observer aucune distinction de temps, jours, offices, exercices, prieres, debvoirs, vertus ou remedes spirituels.

Membertou, comme celuy qui hante le plus M. de Potrincourt dés long temps, est aussi le plus zelé, et montre le plus de foy; mais encore il se plaint de ne nous pas assez entendre, et desireroit d'estre prescheur, dit-il, s'il estoit bien instruict. Ce fut luy qui me fit l'autre jour une plaisante repartie; car, comme je luy enseignois son *Pater,* selon la traduction que m'en a fait M. de Biancourt, sur ce

que je lui faisois dire : *Nui en caraco nae iquem esmoi ciscou ;* c'est-à-dire, donne-nous aujourd'huy nostre pain qnotidien. « Mais, dit-il , si je ne luy demandois que du pain , je demeurerois sans orignac ou poisson. »

Le bon vieillard nous contoit avec grande affection comme Dieu l'assiste depuis qu'il est chrestien, et nous disoit que ce printemps, luy arriva de patir grande faim luy et les siens; que sur ce il luy souvint qu'il estoit chrestien, et par ce il pria Dieu. Après sa prière, allant veoir à la riviere, il trouva des esplans à suffisance. Et puisque je suis sur ce vieux sagamo, premices de cette gentilité, je vous diray encore ce qui luy est arrivé cet hyver.

Il a esté malade , et ce qui est plus, jugé à mort par les *aoutmoins* ou sorciers du pays. Or est la coustume que dès aussitost que les Aoutmoins ont sentencié la maladie ou plaie estre mortelle , dès lors le patient ne mange plus ; aussy ne luy donne-t-on rien. Ains , prenant sa belle robe , il entonne luy-mesme le chant de sa mort ; après lequel cantique , s'il tarde trop à mourir , on luy jette force seaux d'eau dessus, pour l'advancer , et quelquefois l'enterre-t-on à demy vif. Or les enfants de Membertou , quoy que chrestien,se preparoient à user de ce beau devoir de pieté envers leur père; jà ils ne luy donnoient plus à manger, et luy ayant prins sa

belle robe de loutre, avoit, comme un cygne, chanté et conclu sa Nænie ou chant funerail. Une chose l'affligeoit encore, c'est qu'il ne sçavoit pas comment il debvoit bien mourir en chrestien, et qu'il ne disoit point adieu à M. de Potrincourt. Ces choses entendues, M. de Potrincourt vint à luy, luy remonstre et l'asseure qu'en despit de tous les Aoutmoins et Pilotois, il vivroit et recouvreroit santé, s'il vouloit manger; ce qu'il estoit tenu de faire, estant chrestien. Le bon homme crut, et fut sauvé; aujourd'huy il raconte cecy avec grand contentement, et rememore bien à propos comme Dieu a misericordieusement en cela fait entendre la malice et mensonge de leurs aoutmoins.

Je raconteray icy un autre faict du mesme Sieur de Potrincourt, et qui a beaucoup proffité à toute cette gentilité. Un sauvage chrestien estoit mort, et (marque de sa constance) il avoit mandé icy à l'habitation, pendant sa maladie, qu'il se recommandoit aux prieres. Aprés sa mort, les autres Sauvages se preparoient de l'enterrer à leur mode : leur mode est qu'ils prennent tout ce qui appartient au defunct, peaux, arcs, utensiles, cabannes, etc. bruslent tout cela, hurlants, brayants avec certains clameurs, sorceleries et invocations du malin esprit. M. de Potrincourt delibera de vertueusement resister à ces ceremonies. Il met donc en armes toutes ses gens, et

s'en va aux Sauvages en main forte, obtient par ce moyen ce qu'il demandoit, sçavoir est que le corps fust donné à M. le Patriarche, et ainsi l'enterrement fut faict à la chrestienne. Cet acte, d'autant qu'il n'a pû estre contrarié par les Sauvages, a esté loué par eux, et l'est encores.

La chappelle qu'on a eue jusque à maintenant, est fort petite, pirement accomodée, et en toutes façons incommode à tous exercices de religion. Pour remede, M. de Potrincourt nous a donné tout un quartier de son habitation, si nous pouvons le couvrir et accomoder. Seulement j'adjousteray encore un mot, que plusieurs seront bien ayses et édifiés d'ouïr.

Après mon arrivée icy à Port-Royal, j'ay esté avec M. de Potrincourt jusque aux Etechemins. Là, Dieu voulut que je rencontrasse le jeune du Pont de Sainct Malo, lequel ne sçays comment effarouché[1], avoit passé toute l'année avec les Sauvages, vivant de mesme qu'eux. C'est un jeune homme d'une grande force d'esprit et de corps, n'y ayant sauvage qui courre, agisse ou patisse ou parle mieux que luy. Il estoit en grandes apprehensions de M. de

---

[1] « L'année prochainement passée, il avoit été fait prisonnier par le Sieur de Potrincourt, d'où s'estant esvadé subtilement, il avoit esté contraint courrir les bois en grande misere. » (*Relation imprimée.*)

Potrincourt; mais Dieu me donna tant de croyance envers luy, que sur ma parole il vint avec moy dans nostre navire, et, après quelques submissions et debvoir rendu par luy, la paix fut faite au grand contentement de tous. Au départir, comme les canonades bruyèrent, il me pria de luy assigner heure pour sa confession. Au lendemain matin, luy mesme previnl'heure, tant il estoit en ferveur, et se confessa en l'orée de la mer, en la présence de tous les Sauvages, qui s'émerveilloient d'ainsy le voir à genoux devant moy si long temps. Depuis, il communia avec grand exemple, et puis dire que les larmes m'en vinrent aux yeux, et ne fus pas seul. Le diable fut confus de cet acte : aussy pensa-il subitement tout troubler l'aprés disnée suivante; mais Dieu mercy, par l'équité et bonté de M. de Potrincourt, le tout a esté remis en son entier.

Voilà, mon Révérend Pere, le discours de nostre voyage et des choses survenues tant en yceluy que devant celuy, et depuis nostre arrivée à cette habitation. Reste maintenant à vous dire que la conversion de ce pays à l'Evangile, et de ce peuple à la civilité, n'est pas petite, ni sans beaucoup de difficultez; car en premier lieu, si nous considerons le pays, ce n'est qu'une forest, sans autre commodité pour la vie que celles qu'on apportera de France, et avec le temps on pourroit retirer du terroir, après qu'on

l'aura cultivé. La nation est sauvage, vagabonde, mal habituée, rare et d'assez peu de gens. Elle est, dis-je, sauvage, courant les bois, sans lettres, sans police, sans bonnes mœurs; elle est vagabonde, sans aucun arrest, ni des maisons ni de parenté, ni des possessions ni de patrie; elle est mal habituée, gens extremement paresseux, gourmans, irreligieux, traitres, cruels en vengeance, et adonnés à toute luxure, hommes et femmes, les hommes ayant plusieurs femmes et les abandonnant à autruy, et les femmes ne leur servant que d'esclaves qu'ils battent et assomment de coups, sans qu'elles osent se plaindre; et après avoir esté demy meurtries, s'il plaist au meurtrier, il faut qu'elles rient et luy fassent caresses.

Avec tous ces maux, ils sont extrêmement glorieux: ils s'estiment plus vaillans, que nous, meilleurs que nous, plus ingenieux que nous, et, chose difficile à croire, plus riches que nous. Ils s'estiment, dis-je, plus vaillants que nous, se vantant qu'ils ont tué des Basques et Malouins, et fait beaucoup de mal aux navires, sans que jamays on en ait tiré vengeance, voulant dire que ce a esté faute de cœur. Ils s'estiment meilleurs : « Car, disent-ils, vous ne cessez de vous entrebattre et quereller l'un l'autre; nous vivons en paix. Vous estes envieux les uns des autres, et détractez les uns des autres ordi-

nairement; vous estes larrons et trompeurs; vous estes convoiteux, sans liberalité et misericorde : quant à nous, si nous avons un morceau de pain, nous le partissons entre nous. »

Telles et semblables choses disent-ils communement, voyant les susdictes imperfections en quelques-uns de nos gens; et, se flattent de ce que quelques-uns d'entre eux ne les ont si éminentes, ne considerant (pas) qu'ils ont tous des vices beaucoup plus énormes, et que la meilleure part des nostres n'ont pas mesme les vices susdicts, concluent universellement qu'ils vallent mieux que tous les chrestiens. C'est l'amour propre qui les aveugle, et le malin esprit qui les seduit, ne plus ne moins que vous voyez en nostre France les desvoyés de la foy s'estimer et se vanter estre meilleurs que les catholiques, d'autant qu'en quelques-uns ils voyent beaucoup de vices, ne regardants ni les vertus des autres catholiques, ni leurs vices beaucoup plus grands; ne voulant, comme Cyclopes, avoir qu'un seul œil, et celuy fiché sur aucuns vices de quelques catholiques, et jamays sur les vertus des autres, ni sur eux, sinon pour se tromper.

Ils s'estiment aussi plus ingenieux, d'autant qu'ils nous voyent admirer aucunes de leurs manufactures, comme œuvres de personnes si rudes et grossieres,

et admirent peu ce que nous leur monstrons, quoy que beaucoup plus digne d'estre admiré, faute d'esprit. De là vient qu'ils s'estiment beaucoup plus riches que nous, quoy qu'ils soyent extremement pauvres et souffreteux.

Cacagous, duquel j'ai cy-devant parlé, a bonne grace, quand il a un peu haussé le ton; car pour monstrer sa bonne affection envers les Françoys, il se vante de vouloir aller veoir le Roy, et luy porter un present de cent castors, et fait estat, ce faisant, de le faire le plus riche de tous ses predecesseurs. La cause aussy de ce jugement leur vient de l'extreme et bruslante convoitise de leurs castors qu'ils voyent regner en quelques-uns des nostres.

Non moins plaisant est le discours d'un certain Sagamo, qui ayant ouy raconter de M. de Potrincourt, que le Roy estoit jeune et à marier : « Peut-estre, dit-il, luy pourray-je donner ma fille pour femme; mais, selon les us et coustumes du pays, il faudroit que le Roy lui fist de grands presens : sçavoir, quatre ou cinq barriques de pain, trois de pois ou de febves, un de petun, quatre ou cinq chapots de cent sols pièce, avec quelques arcs, flesches, harpons, et semblables denrées. »

Voylà les marques de l'esprit de cette nation, qui est fort peu peuplée, principalement les Soriquois et Etechemins qui avoysinent la mer, combien que

Membertou assure qu'en sa jeunesse il a veu *chimonutz*, c'est-à-dire des Sauvages aussi dru semés que les cheveux de la teste. On tient qu'ils sont ainsi diminués depuis que les François ont commencé à y hanter : car, depuis ce temps-là, ils ne font tout l'esté que manger; d'où vient que, prenant une tout autre habitude, et amassant des humeurs, l'automne et l'hyver ils payent leurs intemperies par pleurésies, esquinances, flux de sang, qui les font mourir. Seulement cette année, soixante en sont morts au Cap de la Hève, qui est la plus grande partie de ce qu'ils y estoient; et neantmoins personne du petit peuple de M. de Potrincourt n'a esté seulement malade, nonobstant toute l'indigence qu'ils ont paty; ce qui a faict apprehender les Sauvages que Dieu nous deffend et protége comme son peuple particulier et bien-aymé.

Ce que je dis de cette rareté d'habitants de cette contrée, se doict entendre de ceux qui paroissent en la coste de la mer; car, dans les terres, principalement des Etechemins, il y a force peuple, à ce qu'on dit. Toutes ces choses conjoinctes avec la difficulté du langage, le temps qu'il y faudra consommer, les despends qu'il y faudra faire, les grandes incommoditez et labeurs et disettes qu'il faudra endurer, declarent assez la grandeur de cette entreprise, et les difficultés qui la pourront traverser. Toutes

fois plusieurs choses m'encouragent à la poursuite d'icelle.

Premierement l'esperance que j'ay en la bonté et providence de Dieu. Esaïe nous assure que le royaume de nostre Redempteur doict estre recognu par toute la terre, et qu'il ne doict avoir ni antres de dragons, ni cavernes de basilisques, ni rochers inaccessibles, ni abysmes tant profonds que son humanité n'adoucisse, son salut ne guerisse, son abondance ne fertilise, son humilité ne surhausse, et enfin que sa croix ne triomphe victorieusement. Et pour quoy n'esperay-je que le temps est venu auquel cette prophetie doict estre accomplie en ces quartiers? Que si cela est, qu'y a-t-il de tant difficile que nostre Dieu ne puisse faciliter?

En second lieu, je mets la consideration du Roy nostre Sire. C'est un Roy qui nous promet rien de moindre que le feu Roy son pere l'incomparable Henri le Grand. Cet œuvre a commencé avec son reigne, et peut on dire que depuis cent années la France s'est approprié ce pays, ou en a si veritablement pris possession, ny tant faict, que depuis son reigne, que Dieu remplisse de toutes benedictions. Il ne voudra permettre que son nom et ses armes paroissent en ces regions avec le paganisme, son authorité avec la barbarie, sa renommée avec la sauvagine, son pouvoir avec l'indigence,

sa foy avec manquement, ses subjects sans ayde ni secours. Sa mère aussy, une autre Reyne Blanche, visant à la gloire de Dieu, contemplera ces deserts et nouveliers siens, où, au commencement de sa Regence, le coutre de l'Evangile a par son moyen ouvert quelque esperance de moisson, et se souviendra de ce que le feu Roy, grand de sagesse aussi bien que de valeur, prononça au Sieur de Potrincourt venant en ce pays : « Allez, dit-il, je trace l'édifice; mon fils le bastira. » Ce que nous supplions vostre Reverence de luy representer, et ensemble le bon œuvre que leurs Majestés peuvent faire en ces quartiers, si c'estoit leur bon playsir de fonder et donner quelque honneste revenu à cette residence, de laquelle se pourroit s'epandre par toute cette contrée ceux qui y seroyent eslevés et entretenus.

Voylà le second fondement de nostre esperance, auquel j'adjousteray la pieté et largesse que nous avons experimenté sur nostre depart ès-seigneurs et dames de cette tres-noble et tres-chrestienne cour, me promettant qu'ils ne voudront manquer de favoriser de leurs moyens cette entreprise, pour ne perdre ce que desjà ils y ont employé, ce qui leur sert d'ares de gloire et de felicité immortelle devant Dieu.

M. de Potrincourt, Seigneur doux et équitable,

vaillant, amé et experimenté en ces quartiers, et M. de Biancourt son fils, imitateur des vertus et belles qualitez de son pere, tous deux zelés au service de Dieu, qui nous honorent et cherissent plus que nous ne meritons, nous donnent aussi grand courage de nous employer en ceste ouvrage de tout nostre pouvoir.

Finalement, l'assiete et condition de ce lieu, qui promet beaucoup pour l'usage de la vie humaine, s'il est cultivé, et sa beauté, qui me fait esmerveiller de ce qu'il a esté si peu recherché jusques à maintenant, où est ce port où nous sommes, fort propre pour d'icy nous estendre aux Armouchiquois, Iroquois et Montagnes, nos voisins, qui sont grands peuples, et labourent les terres comme nous; ce lieu, dis-je, nous fait esperer quelque chose à l'advenir. Que si nos Souriquois sont peu, ils se peuvent peupler; s'ils sont sauvages, c'est pour les domestiquer et civiliser qu'on vient icy; s'ils sont rudes, nous ne devons point estre pour cela paresseux; s'ils ont jusqu'ici peu profité, ce n'est merveille, ce seroit rigueur d'exiger si tost fruict d'un gref, et demander sens et barbe d'un enfant.

Pour conclusion, nous esperons avec le temps les rendre susceptible de la doctrine de la foy et religion chrestienne et catholique, et après, passer

plus avant aux regions de deçà plus habitées et cultivées, comme dict est; esperance que nous appuyons sur la bonté et misericorde de Dieu, sur le zele et fervente charité de tous les gens de bien qui affectueusement desirent le royaume de Dieu, particulierement sur les sainctes prieres de Vostre Reverence et de nos RR. PP. et très-chers FF. auxquels très-affectueusement nous nous recommandons.

Du Port-Royal en la Nouvelle-France, ce dixiesme juin mil six cents onze.

Pierre BIARD.

III.

LETTRE DU PÈRE ENNEMOND MASSE AU R. P. CLAUDE AQUAVIVA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. (*Traduite sur l'original latin.*)

Port-Royal, 10 juin 1611.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Si Votre Paternité a vu avec plaisir ma lettre du 13 octobre, j'en ai éprouvé bien davantage à recevoir la sienne du 7 décembre; d'autant plus que je suis le premier de la Compagnie qui ait reçu la première lettre que Votre Paternité ait jamais envoyée au Canada. Je prends ce fait comme un heureux augure, et je l'accepte comme venant du ciel, pour m'exciter *à courir avec ferveur dans la carrière*, afin de mériter et de recevoir *le prix de cette vocation céleste*, et enfin de me sacrifier moi-même plus promptement et plus complétement pour le salut de ces peuples.

Je vous l'avoue; *j'ai dit alors* franchement à Dieu : *Me voici : Si vous choisissez ce qu'il y a de faible et de méprisable dans ce monde, pour ren-*

verser et *détruire ce qui est fort*, vous trouverez tout cela dans Ennemond. *Me voici : envoyez-moi, et rendez ma langue* et *ma parole intelligible, afin que je ne sois pas barbare pour ceux qui m'entendront.*

Vos prières, j'en ai la confiance, ne seront pas sans succès, comme semble le présager notre arrivée ici, le très-saint jour de la Pentecôte. *Nous sommes faibles en Jésus-Christ*, *mais*, je l'espère, *nous vivrons avec lui par la force de Dieu.* Que Votre Paternité, je l'en conjure, obtienne par ses saintes prières et ses saints sacrifices, que le Seigneur accomplisse toutes ces choses en nous.

Le fils indigne en Jésus-Christ de la Compagnie de Jésus.

Ennemond MASSE.

Port-Royal, dans la Nouvelle-France, le 10 juin 1611.

IV.

LETTRE DU P. PIERRE BIARD, AU T.-R. P. CLAUDE AQUAVIVA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. (*Traduite sur l'original latin.*)

Port-Royal, 11 juin 1611.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Après quatre mois d'une navigation vraiment très-pénible et très-périlleuse, nous sommes enfin arrivés, grâce à la protection de Dieu et aux prières de Votre Paternité, à Port-Royal, dans cette Nouvelle-France, terme de notre voyage.

Nous avons en effet quitté Dieppe le 26 janvier de cette année 1611, et nous sommes arrivés cette même année le 22 mai. Je donne en français au R. P. Provincial la relation de toute notre entreprise et de l'état où nous avons trouvé les choses ici. C'est ce qui me paraissait plus urgent et plus utile, puisque j'étais dans l'impossibilité de le faire en même temps en latin. Je ne me suis pas encore arrêté huit jours à Port-Royal, et tout le temps est

absorbé par des interruptions continuelles et par les nécessités de la vie. Au reste, le P. Masse et moi, nous nous portons assez bien, grâce à Dieu : mais il nous a fallu prendre un serviteur pour les travaux matériels. Nous ne pouvions nous en passer sans un grand détriment pour l'esprit et pour le cœur.

M. de Potrincourt, qui commande ici au nom du Roi, nous aime et nous estime en proportion de sa piété.

A la première occasion nous nous empresserons, avec la grâce de Dieu, de dire quelles sont nos espérances de succès.

Le vaisseau s'est déjà éloigné. Je vais être obligé d'aller le rejoindre en canot, pour qu'il ne parte sans mes lettres.

Je conjure Votre Paternité, par les mérites de Jésus-Christ, de se souvenir de nous et de ces contrées très-solitaires, et de venir à notre secours, autant qu'elle le pourra, non-seulement par le moyen des prières très-ferventes de notre Compagnie, mais aussi par la bénédiction et les faveurs de notre Saint-Père le Pape (comme je les ai déjà demandées).

Assurément nous semons dans une grande pauvreté et dans les larmes; daigne le Seigneur nous accorder de moissonner un jour dans la joie. C'est ce qui arrivera, comme je l'espère et comme je l'ai

dit, grâce aux prières et aux bénédictions de Votre Paternité, que je sollicite humblement,

de Votre Paternité,
Le fils et serviteur indigne,

PIERRE BIARD, S. J.

A Port-Royal, dans la Nouvelle-France, ou Canada, le 11 de juin 1611.

V.

LETTRE DU P. PIERRE BIARD AU R. P. PROVINCIAL A PARIS. (*Copiée sur l'autographe conservé dans les archives du Jésus, à Rome.*)

Port-Royal, 31 janvier 1612.

MON REVEREND PERE,

Pax Christi.

S'il nous failloit entrer en compte devant Dieu et Vostre Reverence du geré et negocié par nous en ceste nouvelle acquisition du Fils de Dieu, ceste nouvelle France et Chrestienté, depuis nostre arrivée jusques à ce commencement de nouvel an, je ne doubte point certes, qu'en la sommation et calcul final, la perte ne surmontast les profits; le despensé follement en offençant, le bien et sagement ménagé en obeyssant, et le receu des talents, graces et tolerances divines, le mis et employé au royal et amiable service de nostre grand et autant bening Createur. Neantmoins, d'autant que (comme je croy) nos ruines n'édifiroyent personne, et nos rentes n'establiroyent aucun, il vaudroit mieux que pour le malacquitté, nous le plorions à part;

pour le receu, nous imitions le metayer d'iniquité loué par Nostre Seigneur en l'Evangile, sçavoir est que, faisant part à autruy des biens de nostre Maistre, nous nous en faisions des amis, et que communiquant à plusieurs ce qui est d'édification en ces premiers fondemens de Chrestienté, nous obtenions plusieurs intercesseurs envers Dieu, et fauteurs de cet œuvre. Mesme que ce faisant, nous ne defrauderons en rien la debte, ainsy que fit le Censier inique, baillant à plusieurs le bien de Nostre Maistre avec profit, et peut-estre acquitterons par ceste œconomie une partie des redevances et de leur surcroy. Ainsy soit-il.

Aujourd'huy, 22 Ianvier, 1612, neuf mois sont passez dés notre arrivée en ceste nouvelle France. Peu aprés nostre arrivée, i'escrivy l'estat auquel nous avons retrouvé ceste Eglise et Colonie naissante. Voicy ce qui s'en est ensuivy.

Monsieur de Potrincourt s'en allant en France le mois de Iuin dernier, laissa icy son fils Monsieur de Biencourt, ieune seigneur de grande vertu et fort recommandable, avec environ 18 siens domestiques, et nous deux prestres de la Compagnie. Or la tasche et travail de nous deux prestres, selon nostre vocation, a esté, et icy dans la maison et habitation en residant, et dehors en voyageant. Commençons, comme l'on dict, de chez nous, de

la maison et habitation ; puis nous sortirons dehors.

Icy donc nos exercices sont : dire messe tous les jours, la chanter solemnellement les dimanches et festes, avec les Vespres, et souvent la procession ; faire prieres publiques matin et soir; exhorter, consoler, donner les sacremens, ensevelir les morts ; enfin faire les offices de Curé, puisque autres prestres n'y a en ces quartiers que nous. Et de vray, bon besoing seroit que fussions meilleurs ouvriers de Nostre Seigneur ; d'autant que gens de marine, tels que sont quasi nos paroissiens, sont assez d'ordinaire totalement insensibles au sentiment de leur ame, n'ayans marque de religion sinon leurs juremens et reniemens, ny cognoissance de Dieu sinon autant qu'en apporte la pratique connue de France, offusquée du libertinage et des objections et bouffonneries mesdisantes des heretiques. D'où l'on peut aussy veoir, quelle esperance il y a de planter une belle chrestienté par tels evangelistes. La première chose que ces pauvres Sauvages apprennent, ce sont les juremens, parolles sales et injures ; et orriés souvent les Sauvagesses (lesquelles autrement sont fort craintives et pudiques), mais vous les orriés souvent charger nos gens de grosses pourries et eshontées opprobres, en langage françois ; non qu'elles en sachent la signification, ains seulement parce qu'elles voyent qu'en telles parolles est leur

commun rire et ordinaire passetemps. Et quel moyen de remedier à cecy en des hommes qui mesprennent (malparlent) avec (d'autant) plus d'abandon qu'ils mesprisent avec audace.

A ces exercices chrestiens que nous faisons icy à l'habitation, assistent aucune fois les Sauvages, quand aucuns y en a dans le port. Ie dis, aucune fois, d'autant qu'ils n'y sont gueres stylés, non plus les baptisés que les payens, ne sçachant gueres davantage les uns que les autres faute d'instruction. Telle fut la cause pourquoy nous resolusmes dés nostre arrivée de ne point baptiser aucun adulte, sans que prealablement il ne fust bien catechisé. Or catechiser ne pouvons-nous avant que sçavoir le langage.

De vray, Monsieur de Biancourt, qui entend le sauvage le mieux de tous ceux qui sont icy, a pris d'un grand zele, et prend chaque jour beaucoup de peine à nous servir de truchement. Mais, ne sçay comment, aussi tost qu'on vient à traitter de Dieu, il se sent le mesme que Moyse, l'esprit estonné, le gosier tary, et la langue nouée. La cause en est d'autant que ces sauvages n'ont point de religion formée, point de magistrature ou police, point d'arts ou libéraux ou mechaniques, point de commerce ou vie civile ; et par consequent les mots leur défaillent

des choses qu'ils n'ont jamais veues ou apprehendées.

D'avantage, comme rudes et incultes qu'ils sont, ils ont toutes leurs conceptions attachées aux sens et à la matiere; rien d'abstraict, interne, spirituel ou distinct. *Bon, fort, rouge, noir, grand, dur,* ils le vous diront en leur patois; *bonté, force, rougeur, noircissure,* ils ne scavent que c'est. Et pour toutes les vertus que vous leur sauriez dire, *sagesse, fidelité, justice, misericorde, recognoissance, pieté,* et autres, tout chez eux tout n'est sinon *l'heureux, tendre amour, bon cœur.* Semblablement un loup, un renard, un esquirieu, un orignac, ils les vous nommeront, et ainsy chaque espece de celle qu'ils ont, les quelles, hors les chiens, sont toutes sauvages; mais une beste, un animal, un corps, une substance, et ainsy les semblables universels et genres, cela est par trop docte pour eux.

Ajoutez à cecy, s'il vous plaist, la grande difficulté qu'il y a de tirer d'eux les mots mesmes qu'ils ont. Car, comme ny eux ne sçavent nostre langage, ny nous le leur, sinon fort peu, touchant le commerce et vie commune, il nous faut faire mille gesticulations et chimagrées pour leur exprimer nos conceptions, et ainsy tirer d'eux quelques noms des choses qui ne se peuvent monstrer avec

le sens. Par exemple, penser, oublier, se ressouvenir, doubter : pour sçavoir ces quatre mots, il vous faudra donner beau rire à nos messieurs au moins toute une aprés-disner, en faisant le basteleur; et encore, aprés tout cela, vous trouverez-vous trompé et mocqué de nouveau, ayant eu, comme l'on dit, le mortier pour un niveau, et le marteau pour la truelle. Enfin nous en sommes là encore, aprés plusieurs enquestes et travaux, à disputer s'ils ont aucune parolle qui corresponde droictement à ce mot *Credo,* je croy. Estimez un peu que c'est du reste du symbole et fondemens chrestiens.

Or tout ce discours de la difficulté du langage, ne me servira pas seulement pour monstrer en quels efforts et ahan de langue nous sommes, ains aussy pour faire veoir à nos Europeans leur felicité mesme civile : car il est assuré qu'encore mesme enhanée[1], cette miserable nation demeure touiours en une perpetuelle enfance de langue et de raison. Ie dis, de langue et de raison, parce qu'il est évident que là où la parolle, messagere et despensière de l'esprit et discours, reste totalement rude, pauvre et confuse, il est impossible que l'esprit et raison soient beaucoup polis, abondans et en ordre. Cependant ces pauvres chetifs et enfants s'estiment

[1] Vieux mot employé pour signifier exténué de travaux.

plus que tous les hommes de la terre, et pour rien du monde ne voudroyent quitter leur enfance et chetiveté. Mais ce n'est pas de merveille; car, comme j'ay dict, ils sont enfans.

Ne pouvans doncques pour encores baptiser les adultes, comme nous avons dict, nous restent les enfans, à qui appartient le royaume des cieux; ainsy nous les baptisons de la volonté des parens et soubs la caution des parrains. Et en cette façon, en avons jà baptisé quatre, Dieu mercy. Les adultes qui sont en extreme necessité, nous les instruisons autant que Dieu nous en donne le moyen; et la pratique nous a faict veoir, que lors Dieu supplée interieurement le défaut de son outil externe. Ainsy, une vieille femme dangereusement malade, et une jeune fille, ont esté receues au nombre des enfans de Dieu. La vieille est encore debout; la fille est allée à Dieu.

Je vis cette fille de 8 a 9 ans, toute transie et n'ayant plus que la peau et les os. Je la demanday à ses parens pour la baptiser. Ils me respondirent que si je la voulois, ils me la donnoyent tout à faict. Car aussy bien, elle et un chien mort, c'estoit tout un. Ainsy parloyent-ils, d'autant que c'est leur coustume d'abandonner entierement ceux qu'ils ont une fois entierement jugés incurables. Nous acceptasmes l'offre, affin qu'ils vissent la difference du

Christianisme et de leur impieté. Nous fismes conduire ce pauvre squelette en une cabane de l'habitation, la secourusmes et nourrismes à nostre possible, et l'ayant tolerablement instruite, la baptisasmes. Elle fut appelée Antoynette de Pons, en memoire et recognoissance de tant de benefices qu'avons receus et recevons de Madame la Marquise de Guercheville ; et laditte Dame se peut resjouir que jà son nom est au ciel, car quelques jours aprés son baptesme, cette ame choysie s'envola en ce lieu de gloire.

Ce luy aussy fut nostre premier né, sur lequel nous avons pu dire ce que Ioseph prononça sur le sien, que Dieu nous avoit faict oublier tous nos travaux passés et la maison de nostre Père. Mais à propos de ce que les Sauvages abandonnent leurs malades, une autre occasion de semblablement exercer la charité chrestienne envers ces délaissés, a eu son issüe plus joyeuse, et profitable pour détromper ces nations. Cette occasion fut telle.

Le second fils du grand sagamo Membertou, de qui nous parlerons tantost, appelé *Actodin*, jà chrestien et marrié, estoit tombé en une griefve maladie. Monsieur de Potrincourt, s'en allant en France, l'avoit visité, et, comme il est bon seigneur, l'avoit invité de se faire porter en l'habitation, pour y estre medicamenté. Je m'attendois à cela, qu'on

le nous apporteroit ; mais on n'en faisoit rien. Ce voyant, pour ne laisser cette ame en danger, je m'y en allay de là à quelques jours (car il estoit à 5 lieuës de l'habitation). Mais je trouvay mon malade en un bel estat. On estoit sur le poinct de faire tabagie ou convive solemnel sur son dernier adieu. Trois ou quatre vastes chaudieres bouilloyent sur le feu. Il avoit sa belle robe soubs soy (car c'estoit en esté), et se preparoit à sa harangue funebre. La harangue devoit finir en l'adieu et comploration commune de tous. L'adieu et le deuil se clost par l'occision des chiens à ce que le mourant ait des avants-coureurs en l'autre monde. L'occision des chiens est accostée de la tabagie et de ce qui suyt la tabagie, du chant et des danses. Après cela, il n'est plus loysible au malade de manger ou demander aucun secours, ains se doibt jà tenir pour un des manes ou citoyens de l'autre vie. Je trouvay donc mon hoste en tel estat.

I'invectivay contre cette façon de faire, plus de geste que de langue, car pour la langue, mes interpretes ne disoyent pas la dixiesme partie de ce que je voulois. Neantmoins le vieil Membertou, pere du malade, conceut assés l'affaire, et me promit qu'on s'arresteroit à tout ce que j'en dirois. Ie luy dis donc que pour l'adieu et deuil moderé, et encores pour la tabagie, cela se pourroit tolerer ; mais

que le carnage des chiens, et les chants et danses sur un trespassant, et beaucoup moins l'abandonnement d'iceluy, ne me playsoyent point ; que plus tost, selon qu'ils avoyent promis à Monsieur de Potrincourt, ils l'envoyassent en l'habitation; qu'à l'ayde de Dieu, il pourroit bien encore guerir. Ils me donnerent parolle d'ainsy faire le tout ; ce neantmoins, le languissant ne nous fut apporté que deux jours aprés.

Il prenoit des symptomes si mortels, que souvent nous n'attendions sinon qu'il nous demeurast entre les mains. En effet un soir, sa femme et enfans l'abandonnerent entierement, et s'en allerent cabaner ailleurs, pensant que c'en estoit vuidé. Si pleut-il à Dieu tromper heureusement leur desespoir; car, de là à peu de jours, il fut plein de santé, et l'est encore aujourd'hui (à Dieu en soit la gloire); ce que M. Hébert, Parisien et maistre en Pharmacie assés cognu, qui solicitoit ledit malade, m'a souvent asseuré estre un vray miracle. De moi, je ne sçay qu'en dire, d'autant que je ne veux affirmer ny le si ny le non en ce dont je n'ay évidence. Cela scay-je, que nous mismes sur le dit languissant un os des precieuses reliques du glorieux Sainct Laurens, archevesque de Dublin en Hibernie, que M. de la Place, digne abbé d'Eu, et Messieurs les Prieurs et Chapitre de laditte abbaye d'Eu nous donnerent de leur grace pour convoyer nostre voyage en ces quartiers. Nous

doncques mismes sur le malade de ces sainctes reliques, faisant vœu pour luy, et depuis il emmeilleura.

Par cet exemple, Membertou, le pere du guery, comme j'ay dict cy devant, fut fort confirmé en la foy, et à cette cause sentant le mal dont depuis il est decedé, voulut aussy tost estre apporté icy; et quoyque nostre cabane soit tant estroitte que trois personnes estant dedans, à peine s'y peuvent-elles remuer, neantmoins si demanda-t-il de grande confiance qu'il avoit en nous, d'estre logé dans l'un de nos deux licts; ce qu'il fut pour six jours. Mais aprés, sa femme, fille et brue estans venues, il cogneut bien de luy mesme qu'il falloit tramarcher; ce qu'il fit, s'excusant fort, et nous demandant pardon du continuel travail qu'il nous avoit donné jour et nuict en son service. Certes le changement de lieu et traitement ne lui allegea pas son mal. Par ainsy, le voyant sur son declin, je le confessay au mieux que je pus, et luy aprés (c'est tout leur testament) fit sa harangue. Or en sa harangue, entre autres choses il dict sa volonté estre d'avoir sepulture avec ses femmes et enfants, ez-anciens monumens de sa maison.

Ie me monstray fort mal content de cecy, craingnant que les Françoys et Sauvages ne prinssent de la suspicion qu'il n'estoit mort gueres bon Chres-

tien. Mais on m'opposa que telle promesse lui avoit esté faicte avant qu'il fut baptisé; et qu'autrement si on l'enterroit en nostre cimetière, ses enfans et amis ne nous viendroyent jamais plus veoir, puisque c'est la façon de cette nation d'abhorrer toute memoire de la mort et des morts.

Je disputay contre, et avec moy M. de Biancourt (car c'est quasi mon unique truchement), neantmoins en vain; le mourant demeuroit resolu. Le soir assez tard, nous luy donnasmes l'extreme onction, puisque autrement il y estoit assez preparé. Voyez l'efficace du sacrement : le lendemain matin, il mande M. de Biancourt et moy, et de nouveau il recommence sa harangue. Par icelle il declaroit avoir de soy mesme changé de volonté; qu'il entendoit d'estre inhumé avec nous, commandant à ses enfans de ne point pour cela fuyr le lieu comme infideles, ains d'autant plus le frequenter comme chrestiens, à celle fin d'y prier pour son ame et pleurer ses pechez. Il recommanda aussi la paix avec M. de Potrincourt et son fils; que de luy, il avait toujours aymé les Françoys, et avoit souvent empesché plusieurs conspirations contre eux. De là à peu d'heures il mourut entre mes mains fort chrestiennement.

C'a esté le plus grand, renommé et redouté sauvage qui ayt esté de memoire d'homme : de riche

taille, et plus hault et membru que n'est l'ordinaire des autres, barbu comme un françoys, estant ainsy que quasi pas un des autres n'a du poil au menton ; discret et grave, ressentant bien son homme de commandement. Dieu luy gravoit en l'ame une apprehension plus grande du Christianisme, que n'estoit ce qu'il en avoit pu ouyr, et m'a souvent dict en son sauvageois : « Apprend vistement nostre langue, car aussy tost que tu la sçauras et m'auras bien enseingné, je veux estre prescheur comme toy ». Avant mesme sa conversion, il n'a jamais voulu avoir plus d'une femme vivante; ce qu'est esmerveillable, d'autant que les grands sagamos de ce païs entretiennent un nombreux serail, non plus pour luxure, que pour ambition, gloire et necessité : pour ambition, à celle fin d'avoir plusieurs enfans, en quoy gist leur puissance; pour gloire et necessité, d'autant qu'ils n'ont autres artisans, agens, serviteurs, pourvoyeurs ou esclaves que les femmes; elles soustiennent tout le faix et fatigue de la vie.

C'a esté le premier de tous les Sauvages qui en ces régions aye receu le baptesme et l'extreme-onction, le premier et le dernier sacrement, et le premier qui, de son mandement et ordonnance, aye été inhumé chrestiennement. Monsieur de Biancourt honora ses obsèques, imitant à son possible les

honneurs qu'on rend en France aux grands Capitaines et Seigneurs.

Or, à ce que l'on craigne les jugemens de Dieu, aussy bien que l'on ayme sa misericorde, je mettray icy la fin d'un françoys, en laquelle Dieu a monstré sa justice, aussy bien qu'en celle de Membertou nous recognoissons sa grâce. Celuy-cy avoit souvent esvadé le danger d'estre noyé, et tout fraischement le beau jour de la Pentecoste derniére. Le bénéfice fut mal recogneu. Pour n'en rien dire de plus, la veille de S. Pierre et S. Paul, comme le soir on fust entré en discours des perils de mer, et des vœux qu'on faict aux Saincts en semblables hazards, ce miserable se print à s'en rire et moquer impudemment, se gaudissant de ceux de la compagnie qu'on disoit en telles rencontres avoir esté religieux. Il eut tost son guerdon. Le lendemain matin, un coup de vent l'emporta tout seul dehors de la chaloupe dans les vagues, et jamais depuis n'est apparu.

Mais laissons l'eau et venons à la rive. Si la terre de cette nouvelle France avoit aucun sentiment, ainsy que les Poëtes feingnent de leur deesse Tellus, sans doubte elle eust eu un ressentiment bien nouveau de liesse cette année; car, Dieu mercy, ayans eu fort heureuses moissons de ce peu qui avoit esté labouré, du recueilly nous avons faict des hosties, et nous les avons offertes à Dieu. Ce sont, comme nous

croyons, les premieres hosties qui ayent esté faites du froment de ce terroir. Nostre Seigneur par sa bonté les aye voulu recevoir en odeur de suavité, et, comme dict le Psalmiste, *veuille donner benignité, puisque la terre luy a rendu son fruict.*

C'est assés demeuré à la maison ; sortons un peu dehors, comme nous avons promis de faire, et racontons ce qui s'est passé par le pays.

J'ay faict deux voyages avec M. de Biancourt, l'un de quelques douze jours, l'autre d'un mois et demy, et avons rodé toute la coste dés Port-Royal jusques à Kinibéqui, ouest-sud ouest. Nous sommes entrez dans les grandes riviéres de S. Iean, de Saincte Croix, de Pentegoet et du sus-nommé Kinibéqui ; avons visité les Françoys, qui ont hyverné icy cette année en deux parts, en la rivière S. Iean et en celle de Saincte-Croix : les Malouins en la riviere S. Iean, et le capitaine Plastrier à Saincte Croix.

Durant ces voyages, Dieu nous a sauvez de grands et bien éminents dangers, et souvent ; mais quoy que nous les debvions tousjours retenir en la mémoire pour n'en estre ingrats, il n'est pas necessaire que nous les couchions tous sur le papier, de peur d'être ennuyeux. Ie raconteray seulement ce qu'à mon advis on orroit plus volontiers.

Nous allions voir les Malouins, sçavoir est, le

Sieur du Pont le jeune, et le capitaine Merveilles, qui, comme nous avons dict, hyvernoyent en la riviere S. Jean, en une isle appelée Emenenic, avant contremont le fleuve quelques six lieues. Nous estions encore à une lieuë et demye de l'isle, qu'il estoit jà soir et la fin du crepuscule. Ià les estoilles commençoyent à se monstrer, quand voicy que vers le Nord soudainement une partie du ciel devint aussy rouge et sanguine qu'escarlate, et s'estendant peu à peu en piques et fuseaux, s'en alla droict reposer sur l'habitation des Malouins. La rougeur estoit si esclatante, que toute la rivière s'en teingnoit et en reluysoit. Cette apparition dura demy quart d'heure, et aussy tost après la disparition, en recommença une autre de mesme forme, cours et consistance.

Il n'y eut celuy de nous qui ne jugeast tel metheore prodigieux. Pour nos Sauvages, ils s'escrierent aussy tost : *Gara gara enderquir Gara gara;* c'est-à-dire, nous aurons guerre; tels signales denoncent guerre. Neantmoins, et nostre abord cette soirée, et le lendemain matin nostre descente fut fort amiable et pacifique. Le jour, rien qu'amitié. Mais (malheur!) le soir venu, tout se vira, ne sçay comment, le dessus dessous; entre nos gens et ceux de S. Malo, confusion, brouillis, fureur, tintamarre. Ie ne doubte point qu'une mauditte bande de furieux et

sanguinaires esprits ne voltigeast toute cette nuit là, attendant à chaque heure et moment un horrible massacre de ce peu de Chrestiens qui estions là; mais la bonté de Dieu les brida, les malheureux. Il n'y eut aucun sang espandu, et le jour suyvant, cette nocturne bourrasque finit en un beau et plaisant calme, les ombrages et fantosmes ténébreux s'estant esvanouis en serenité lumineuse.

De vray, la bonté et prudence de M. de Biancourt parust fort emmy ce fortunal de passions humaines. Mais aussy je recogneus assés que le feu et les armes estans une fois entre les mains de gens mal disciplinés, les maistres ont beaucoup à craindre et à souffrir de leurs propres. Ie ne sçay s'il y eust aucun qui fermast l'œil de toute cette nuit. Pour moy je fis prou de belles propositions et promesses à Nostre Seigneur, de ne jamais oublier ce sien benefice, s'il plaisoit faire qu'aucun sang ne fust respandu. Ce qu'il nous donna de son infinie misericorde.

Il estoit trois heures aprés midy du jour suyvant, que je n'avois pas eu encores loysir de sentir la faim, tant j'estois empesché à aller et venir des uns aux autres. Enfin environ ce temps là, tout fut accoysé, Dieu mercy.

Certes le capitaine Merveilles et ses gens monstrerent leur piété non vulgaire. Car nonobstant cet heurt et rencontre si troublant, le deuxiesme jour

d'après, ils se confesserent et communierent avec grand exemple, et si, à nostre départir, ils me prierent instamment trestous et par spécial le jeune du Pont, de les aller veoir et demeurer avec eux à ma commodité. Ie leur promis d'ainsy le faire, et n'en attends que les moyens. Car de vray j'ayme ces gens de bien de tout mon cœur.

Mais, départans un peu de pensée d'avec eux, comme nous fismes lors de presence, continuons nostre route et voyage. Au retour de cette rivière Sainct Jean, nostre voyage s'addressoit jusques aux Armouchiquoys. Deux causes principales esmouvoyent à cela M. de Biancourt : la premiere, pour avoir nouvelle des Angloys, et sçavoir si on pourroit avoir raison d'eux; la seconde affin de troquer du bled armouchiquoys, pour nous ayder à passer nostre hyver, et ne point mourir de faim, en cas que nous ne receussions aucun secours de France.

Pour entendre la première cause, faut sçavoir que peu auparavant, le capitaine Platrier de Honfleur, cy devant nommé, voulant aller à Kinibéqui, il fut saisy prisonnier par deux navires angloys qui estoient en une isle appelée Emmetenic, à 8 lieües dudit Kinibéqui. Son relaschement fut moyennant quelques presents (ainsy parle-t-on pour parler doucement) et la promesse qu'il fit d'obtemperer aux prohibitions à luy faictes, de point negotier en toute

cette coste. Car les Angloys s'en veulent dire maistres, et sur ce ils produysoyent des lettres de leur Roy, mais à ce que nous croyons fausses.

Or Monsieur de Biancourt ayant ouy tout cecy de la bouche mesme du capitaine Platrier, il remontra serieusement à ces gens combien il importoit à luy, officier de la Couronne et Lieutenant de son pere, combien aussy à tout bon Françoys, d'aller au rencontre de cette usurpation des Anglois tant contrariante aux droits et possessions de sa Majesté. « Car, disoit-il, il est à tous notoire (pour ne reprendre l'affaire de plus hault) que le grand Henry, que Dieu absolve, suyvant les droicts acquis par ses prédecesseurs et luy, donna à Monsieur des Monts, l'an 1604, toute cette région depuïs le 40e degré d'élévation jusques au 46. Depuis laquelle donation ledit Seigneur des Monts, par soy mesme et par Monsieur de Potrincourt, mon très-honoré pere, son lieutenant, et par autres, a prins souvent reelle possession de toute la contrée, et trois et quatre ans avant que jamais les Angloys ayent habitué, ou que jamais on aye rien entendu de cette leur vindication. » Ceci et plusieurs autres choses discouroit ledit Sieur de Biancourt encourageant ses gens.

Moy, j'avois deux autres causes qui me poussoyent au mesme voyage : l'une, pour accompagner

d'ayde spirituel ledict Sieur de Biancourt et ses gens; l'autre, pour cognoistre et voir la disposition de ces nations à recevoir le saint evangile. Telles doncques estoyent les causes de nostre voyage.

Nous arrivasmes à Kinibequi, 80 lieuës de Port-Royal, le 28 d'octobre, jour de S. Simon et S. Iude, de la mesme année 1611. Aussy tost nos gens mirent pied à terre, desireux de veoir le fort des Angloys; car nous avions appris par les chemins, qu'il n'y avoit personne. Or, comme de nouveau tout est beau, ce fust à louër et vanter cette entreprise des Angloys, et raconter les commodités du lieu; chacun en disoit ce que plus il prisoit. Mais de là à quelques jours, on changea bien d'advis; car on vid y avoir beau moyen de faire un contrefort qui les eust emprisonnés et privés de la mer et de la riviere; item que quand bien on les eust laissez là, si n'eussent-ils point jouy pourtant des commodités de la riviere, puisqu'elle a plusieurs autres et belles emboucheures bien distantes de là. Davantage, ce qu'est le pis, nous ne croyons pas que de là à six lieuës à l'entour il y ayt un seul arpent de terre bien labourable, le sol n'estant tout de pierre et roche. Or, d'autant que le vent nous contrarioit à passer outre, le troisiesme jour venu, Monsieur de Bian-

court tourna l'incident en conseil et se delibera de recevoir l'ayde du vent, à refouler contremont la riviere, pour la bien recognoistre.

Nous avions advancé jà bien trois lieuës, et le flot nous manquant nous estions mis à l'anchre au milieu de la riviere; quand voicy que nous descouvrons six canots Armouchiquois venir à nous. Ils estoyent 24 personnes dedans, tous gens de combat. Ils firent mille tentatives et ceremonies avant que nous aborder. Vous les eussiez parfaictement comparez à une troupe d'oyseaux, laquelle desire d'entrer en une cheneviere, mais elle craind l'espouvantail. Cela nous plaisoit fort, car aussy nos gens avoyent besoin de temps pour s'armer et pavier. Enfin ils vindrent et revindrent, ils recogneurent, considererent finement nostre nombre, nos pieces, nos armes, tout; et la nuict venuë, ils se logerent à l'autre bord du fleuve, sinon hors la portée, du moins hors la mire de nos canons.

Toute la nuit ce ne fust que haranguer, chanter, danser; car telle est la vie de toutes ces gens lorsqu'ils sont en troupe. Or comme nous presumions probablement que leurs chants et danses estoyent invocations du diable, pour contrecarrer l'empire de ce maudict tyran, je fis que nos gens chantassent

quelques hymnes eclesiastiques, comme le *Salve*, l'*Ave Maris stella* et autres. Mais comme ils furent une fois en train de chanter, les chansons spirituelles leur manquant, ils se jetterent aux autres qu'ils sçavoyent. Estant encores à la fin de celles cy, comme c'est le naturel du François de tout imiter, ils se prindrent à contrefaire le chant et danse des Armouchiquois, qui estoyent à la rive, les contrefaisant si bien en tout, que, pour les escouter, les Armouchiquois se taysoient; et puis nos gens se taysans, reciproquement eux recommençoyent. Vrayment il y avoit beau rire : car vous eussiés dict que c'estoyent deux chœurs qui s'entendoyent fort bien, et à peine eussiés vous pû distinguer le vray Armouchiquois d'avec le feinct.

Le matin venu, nous poursuyvions notre route contremont. Eux, nous ayans accompagnez, nous dirent que si nous voulions du *piousquemin* (c'est leur bled), que nous debvions avec facilité prendre à droicte, et non avec grand travail et danger aller contremont; que prenant à droicte par le bras qui se monstroit, en peu d'heures, nous arriverions vers le grand sagamo Meteourmite, qui nous fourniroit de tout; qu'ils nous y serviroient de guides, car aussy bien s'en alloyent ils le visiter.

Il est à presumer, et en avons de grands indices, qu'ils ne nous donnoyent ce conseil sinon en inten-

tion de nous prendre aux filets, et avoir bon marché de nous à l'ayde de Meteourmite, lequel ils sçavoient estre ennemy des Anglois, et le conjecturoient l'estre de tous estrangers. Mais, Dieu mercy, leurs embusches se tournerent contre eux.

Cependant nous les creusmes; aussy partie d'eux s'en alloyent devant nous, partie après, partie aussy avec nous dedans la barque. Neantmoins Monsieur de Biancourt se tenoit tousiours sur ses gardes, et souvent faisoit marcher la chaloupe devant avec la sonde. Nous n'avions pas faict plus de demy lieue, quand, venus en un grand lac le sondeur nous crie : « Deux brasses d'eau, qu'une brasse, qu'une brasse partout. » Aussy tost : Ameine, ameine, lasche l'anchre. Où sont nos Armouchiquois? où sont-ils? point. Ils nous avoyent trestous insensiblement quittés. O les traistres! ô que Dieu nous a bien aydés! Ils nous avoyent conduicts aux pieges « Revire, revire. » Nous retournons sur nostre route.

Cependant Meteourmite ayant esté adverty de nostre venue, nous courroit au devant, et quoyqu'il nous vist tourner bride, si est-ce qu'il nous poursuyvit. Bien valut à Monsieur de Biancourt d'etre plus sage que plusieurs de son esquipage, qui ne crioyent lors que de tout tuer. Car ils estoyent en grande cholere et en non moindre crainte; mais la cholere faisoit plus de bruit.

Monsieur de Biancourt se reprima, et ne faisant pas autrement mauvaise chere à Meteourmite, apprit de luy qu'il y avoit une route par laquelle on pourroit passer; qu'à celle fin de ne la pas faillir, il nous donneroit de ses propres gens dedans nostre barque; qu'au reste vinssions à sa cabane, il tascheroit de nous donner contentement. Nous luy crusmes, et pensasmes nous en repentir; car nous passasmes des haults et destroicts si perilleux que ne cuidions quasi jamays en eschapper. D'effect, en deux endroits, aucuns de nos gens s'escrierent miserablement que nous estions trestous perdus. Mais, Dieu mercy, ils crierent trop tost.

Arrivés, Monsieur de Biancourt se mit en armes, pour en cet arroy aller veoir Meteourmite. Il le trouva en son hault appareil de majesté sauvagesque, seul dans une cabane bien nattée le haut et bas, et quelques quarante puissans jeunes hommes à l'entour de la cabane, en forme de corps de garde, chacun son pavois, son arc et flesches à terre au devant de soy. Ces gens ne sont point niais, nullement, et qu'on nous en croye.

Pour moy, je receus, ce jour là, la plus grande part des caresses; car, comme j'estois sans armes, les plus honorables, laissans les soldats, se prindrent à moy avec mille significations d'amitié. Ils me conduysirent en la plus grande cabane de toutes;

elle contenoit bien 80 ames. Les places prinses, je me jettay à genoux, et ayant faict le signe de la croix, recitay mon *Pater, Ave, Credo,* et quelques oraisons; puis, ayant faict pause, mes hostes, comme s'ils m'eussent bien entendu, m'applaudirent en leur façon, s'escriant *Ho! ho! ho!* Ie leur donnay quelques croix et quelques images, leur en donnant à apprehender ce que je pouvois. Eux les baysoient fort volontiers, faisoyent le signe de la Croix, et, chacun pour soy, s'efforçoyent à me presenter ses enfans, à ce que je les benisse et leur donnasse quelque chose. Ainsy se passa cette visite, et une autre que je fis depuis.

Or Meteourmite avoit respondu à Monsieur de Biancourt, que pour le bled, ils n'en avoyent pas quantité; mais qu'ils avoyent aucunes peaux, s'il luy playsoit de troquer.

Le matin doncques de la troque venu, je m'en allay en une isle voysine avec un garçon, pour là offrir l'hostie saincte de nostre reconciliation. Nos gens de la barque, pour n'estre surprins, soubs couleur de la troque, s'estoyent armez et barricadez, laissans place au milieu du tillac pour les Sauvages; mais en vain, car ils se jetterent tellement en foule et avec si grande avidité, qu'aussy tost ils remplirent tout le vaisseau, jà peslemeslés avec les nostres. On se mit à crier : Retire, retire-toy. Mais

à quel profit? Eux aussy crioyent de leur costé.

Ce fut lors que nos gens se penserent estre veritablement prins, et jà tout n'estoit que clameur et tumulte. Monsieur de Biancourt a souvent dit et redit, qu'il eut maintes fois le bras levé et la bouche ouverte pour en frappant le premier crier, « Tue, tue »; mais que cette seule consideration, ne sçay comment, le retinst, que j'estois dehors, et par consequent que si l'on en venoit aux mains, j'estois perdu. Dieu se servit de cette sienne bonne volonté, non seulement pour ma sauveté, mais autant pour celle de tout l'esquipage. Car, comme tous recognoissent bien à cette heure, si la folie eust esté faicte, jamais aucun n'en fust eschappé, et les Françoys eussent esté descriés pour jamays en toute la coste.

Dieu voulut que Meteourmite et quelques autres capitaines apprehenderent le danger, et ainsy firent retirer leurs gens. Le soir venu, et jà tous estans retirés, Meteourmite manda aucuns des siens pour excuser l'insolence du matin, protestant que tout le desordre estoit venu non de soy, ains des Armouchiquois; que mesmes ils nous avoyent desrobé une hasche et une gamelle (c'est une grande escuelle de bois), lequel meuble il nous renvoyoit; que ce larcin lui avoit tant despleu qu'aussitost aprés l'avoir descouvert, il avoit congedié les Armouchiquois; que pour luy, il avoit bon cœur, et sçavoit bien que

nous ne tuions ni ne battions point les Sauvages de par deçà, ains les recevions à nostre table, leur faisions souvent tabagie, et leur apportions plusieurs bonnes choses de France, pour lesquelles vertus ils nous aymoient. Ces gens, croy-je, sont les plus grands harangueurs de toute la terre; ils ne font rien sans cela.

Mais, d'autant que j'ay faict icy mention des Anglois, quelqu'un peut estre desirera de sçavoir leur adventure, laquelle nous apprismes en ce lieu. Il est doncques ainsy, que l'an 1608 les Anglois commencerent à s'habituer en l'une des embouschures de ce fleuve Kinibéqui, ainsy que nous avons dict cy devant. Ils avoyent lors un conducteur fort honneste homme, et se comportoit fort bien avec les naturels du païs. On dit neantmoins que les Armouchiquois se craignirent de tels voysins, et à cette cause firent mourir ce capitaine que j'ay dit. Ces gens ont ce mestier en usage, de tuer par magie. Or la seconde année 1609 les Anglois, soubs un autre capitaine, changerent de façon. Ils repoussoient les Sauvages sans aucun honneur; ils les battoyent, excedoyent et mastinoyent sans beaucoup de retenue : partant ces pauvres malmenés, impatiens du present, et augurants encores pis l'advenir, prindrent resolution, comme l'on dict, de tuer le louveteau avant qu'il eust des dents et griffes plus fortes. La commodité leur en fust un jour, que

trois chaloupes s'en estoyent allées à l'escart en pescherie. Mes conjurez les suyvoient à la piste, et s'approchans avec beau semblant d'amitié (car ainsy font ils le plus de caresses où plus y a de trahison), ils entrent dedans, et au signal donné, chacun choysit son homme et le tua à coups de cousteau. Ainsy furent despeschez onze Angloys. Les autres intimidés abandonnerent leur entreprise cette mesme année, et ne l'ont point poursuyvie depuis, se contentans de venir l'esté en pescherie en cette isle d'Emetenic, que nous avons dit estre à 8 lieuës de leur fort encommencé.

A cette cause doncques, l'excès commis en la personne du capitaine Platrier par lesdicts Angloys ayant esté perpetré en cette isle d'Emetenic, Monsieur de Biancourt se delibera de l'aller recognoistre, et y laisser quelque monument de revindication. Ce qu'il fit dressant sur le havre une fort belle croix, avec les armes de France. Aucuns de ses gens luy conseilloyent qu'il bruslast les chaloupes qu'il y trouva; mais, comme il est doux et humain, il ne le voulut point, voyant que c'estoyent vaisseaux non de soldats, ains de pescheurs.

De là, d'autant que la saison nous pressoit, estant jà le 6 novembre, nous tournasmes nos voiles pour retourner à Port-Royal, passant à Pentegoët, ainsy que nous avons promis aux Sauvages.

Pentegoët est une fort belle riviere, et peut estre comparée à la Garonne de France. Elle se descharge dans le Golfe françois (baie de Fundy) et a plusieurs isles et roches à l'endroit de son embouschure; de maniere que si on ne monte fort avant, on estime que ce soit quelque grand sein ou baye de mer, là où on commence manifestement à recognoistre le lict et cours de riviere. Elle a son large d'environ 3 lieuës à 44 et demy degré de l'Equateur. On ne peut deviner quelle est la Norembegue des anciens, si ce n'est celle cy : car autrement et les autres et moy, nous enquestans de ce mot et lieu, n'en avons jamays peu rien apprendre.

Nous doncques, ayans advancé dans le courant de cette riviere trois lieuës ou plus, rencontrasmes un autre beau fleuve appellé Chiboctous, qui du nord-est vient se jeter dans ce grand Pentegoët.

Sur le confluant des deux rivieres, y avoit la plus belle assemblée des Sauvages que j'aye point encore veue. Ils estoyent 80 canots et une chaloupe, 18 cabanes et bien environ 300 ames. Le plus apparent Sagamo s'appelloit Betsabés, homme discret et fort moderé; et, sans mentir, on recognoist souvent en ces Sauvages des vertus naturelles et politiques qui font rougir quiconque n'est eshonté, lorsqu'en comparaison ils regardent une bonne partie des Françoys qui viennent en ces quartiers.

Aprés qu'ils nous eurent recogneus, ils demenerent grande joye le soir à leur accoustumée, par danses, chansons et harangues. Et nous, bien ayses d'estre en païs d'asseurance ; car entre les Etechemins, tels que sont ceux cy, et les Souriquois, tels que sont ceux de Port-Royal, nous ne nous tenons sur nos gardes non plus qu'entre nos propres domestiques, et Dieu mercy nous ne nous en sommes pas encores mal trouvez.

Le jour suyvant, j'allay visiter les Sauvages, et y fis à mon accoustumée, ainsy que j'ay dict de Kinibéqui. Cela y fut de plus, qu'eux m'ayans dict y avoir quelques malades, je les allay visiter, et comme prestre, ainsy qu'est porté dans le Rituaire, recitay sur eux le sainct Evangile et Oraisons, donnant à un chacun une croix pour se la pendre au col.

Entre les autres j'en trouvay un à leur mode estendu auprés du feu, les yeux et visage fort estonnés, suant à grosse goutte de la seule teste, qui à peine pouvoit parler, en un grand acces. Ils me dirent qu'il estoit malade dés quatre mois, et que comme il apparoissoit, il ne la feroit pas longue. Or ne sçay-je quelle estoit sa maladie; si elle venoit seulement par intervalles, ou non, je n'en sçay rien : tant y a que le 2. jour d'aprés, je le vis dans nostre barque sain et gaillard, ayant sa croix pendue au col, et me fit recognoissance d'un fort bon visage,

me prenant par la main. Je n'eus moyen de luy parler, d'autant que lors on faisoit la troque, et à cette cause le tillac estoit tout remply des gens, et tous les truchemens empeschez. De vray je fus fort ayse que la bonté de Dieu commençoit à faire sentir à ces pauvres et abandonnées nations n'y avoir que tout bien et que toute prosperité au signe de la saincte et salutaire Croix.

Enfin, pour ne redire souvent le mesme, et en cet endroit et en tous les autres où nous avons pû converser avec ces pauvres gentils, nous avons tasché de leur imprimer quelques premieres conceptions de la grandeur et verité du Christianisme, autant que les moyens s'en addonnoyent. Et pour le sommaire en un bloc, celuy a esté le fruict du voyage : nous avons commencé de cognoistre et estre cogneus; nous avons prins possession au nom de l'Eglise de Dieu de ces regions icy, y asseants le throsne royal de nostre Sauveur et Monarque Iesus Christ, son sainct autel; les Sauvages nous ont veu prier, celebrer, prescher par nos discours, les images et croix, la façon de vivre et choses semblables, (ils) ont receu les premieres apprehensions et semences de nostre saincte foy, lesquelles s'esclorront et germeront abondamment, s'il plaist à Dieu, quelque jour, y survenant un plus long et meilleur cultivage.

De vray aussi, tel est quasi le principal fruict que nous faisions pour encores icy mesmes à Port-Royal, jusques à ce que nous ayons appris le langage. Cependant cela nous console de veoir ces petits Sauvageois, encores que non chrestiens, porter neantmoins volontiers, quand ils se trouvent icy, les cierges, les clochettes, l'eau benite et autre chose, marchans en bel ordre aux processions et enterremens que l'on faict. Ainsy s'accoustument-ils à estre chrestiens, pour en son temps le bien estre.

Il ne seroit besoin sinon que fussions meilleurs ouvriers de Nostre Seigneur, et n'empeschassions pas tant de graces d'iceluy sur nous et autruy, par tant de péchés et indignité. Quant à moy certes, j'ay grande occasion d'en battre bien rudement ma poictrine, et tous ceux qui ont le zele de charité en debvroyent bien estre touchés au cœur. Nostre Seigneur, par sa saincte misericorde et par les prieres de sa glorieuse mere et de toute son Eglise celeste et militante, en veuille estre fleschy à compassion !

Particulierement je supplie Vostre Reverence et tous nos RR. PP. et FF. de vouloir se ressouvenir, en vos meilleures devotions, et de nous, et de ces pauvres ames, esclaves miserablement soubs la tyrannie de Satan. Qu'il plaise à ce bening Sauveur

du monde, la grace duquel personne ne previent et de qui les liberalités sont tousjours par dessus nos merites, qui luy plaise, dy-je, regarder enfin d'un œil pitoyable ces pauvres nations, et les retirer tost dans sa famille, en l'heureuse franchise des fortunés enfants de Dieu. Ainsy soit-il.

De Port-Royal, ce dernier de Ianvier 1612.

Cependant que j'escrivois ces lettres, le navire qu'on a envoyé pour nostre secours, est Dieu mercy arrivé sain et sauf, et dans iceluy nostre Frere Gilbert du Thet. Celuy pourra sçavoir l'aise qu'en avons receu et recevons, qui aura cogneu les dangers et necessités où nous estions. Dieu soit beny. Amen.

De V. R. filz et serviteur
bien humble en Nostre Seigneur.

PIERRE BIARD.

VI.

LETTRE DU P. PIERRE BIARD AU T. R. P. CLAUDE AQUAVIVA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. (*Traduite sur l'original latin conservé aux Archives du Jésus à Rome.*)

Port-Royal, 31 janvier 1612.

MON TRES REVEREND PERE,

Pax Christi.

La fin si prochaine de cette année (1611) nous invite à raconter à Votre Paternité comment notre Compagnie est parvenue à s'établir dans ces régions de la Nouvelle-France. Les nombreuses faveurs dont nous avons été comblés par la divine bonté, pour préparer et commencer cette œuvre, demandent, qu'arrivés à ce terme d'une année et occupés à nous rappeler ce que nous avons fait, comme on repasse dans son esprit les circonstances d'un voyage, nous invitions nos très-chers Pères, et nos Frères, à se réjouir pour tout le bien dont nous avons été les instruments dans la main de Dieu, et aussi à gémir et à prier pour tous les défauts que notre négligence a mêlés à ce travail du salut des âmes.

Après avoir cherché depuis longtemps et par bien des efforts à annoncer l'évangile à ces nations Sauvages, notre Compagnie semble enfin avoir atteint assez heureusement le but de ses désirs cette année même, quoique les commencements de notre œuvre soient bien peu de chose.

J'ai donc à exposer à Votre Paternité, quel est ce champ et son étendue, ce que le Père de famille nous a permis d'y faire jusqu'à présent, et ce qu'il nous fait espérer pour l'avenir : mais pour tout raconter plus facilement, sans rien omettre, il m'a semblé bon de diviser la matière en quatre parties, qui en sont comme le sommaire. Je dirai donc : 1° ce que c'est que cette Nouvelle-France, la nature du pays, ses habitants, leurs usages ; 2° comment, avec quels secours et quel succès notre Compagnie a entrepris une mission dans ces contrées ; 3° dans quel état nous y avons trouvé la religion chrétienne ; 4° quels ont été nos travaux jusqu'à ce jour, ou plutôt ce que nous avons essayé d'y faire pour la gloire de Dieu. Cette disposition de mon sujet me paraît la plus commode, et embrasse tout ce que j'ai à dire.

Pour commencer par la première question, et expliquer d'abord ce que c'est que la Nouvelle-France, la nature de son sol, les coutumes de ses habitants, je crois qu'il sera commode et même nécessaire, et pour Votre Paternité et pour nous-

mêmes, de faire une description exacte de toute la contrée. Puisque c'est le champ qu'on nous a donné à labourer, Votre Paternité ne pourrait pas nous diriger selon le besoin des circonstances, si elle ne connaissait pas les mers, les chemins, les distances des principaux lieux, l'état des habitants, et leurs occupations. Je trouve d'ailleurs dans les géographes anciens tant d'erreurs et d'obscurité sur ce point, que si nous, qui connaissons les choses par nous-mêmes et non par ouï-dire, nous ne vous prêtons pas notre secours, vous êtes exposé, en voulant vous rendre compte de nos voyages et suivre nos traces, à vous éloigner autant de la vérité que la pensée l'est de la matière. Ils ont donné le nom de Norembegue, indiqué des villes et des places fortes dont il n'existe pas une trace, et dont le nom même est inconnu.

Commençons donc ce que j'ai annoncé. La Nouvelle-France qu'occupent aujourd'hui les Français, est ce pays de l'autre côté de l'Océan qui baigne la France, et qui s'étend depuis le 41° jusqu'au 52° de latitude, et même jusqu'a 53°. Je sais que d'autres poussent ces limites beaucoup plus loin, tandis que d'autres les resserrent davantage : ils sont libres. J'adopte ces chiffres, parce qu'ils sont plus généralement reçus aujourd'hui, ou parce que là se trouvent les terres que les navigateurs français visitent le plus,

et revendiquent depuis plusieurs années, ou enfin parce que ce sont les lignes qui, à l'Occident, correspondent à celles de l'ancienne France.

Ce pays a des côtes très-variées, coupées de beaucoup de golfes et de fleuves, remplies de sinuosités et de détours. Il y a deux golfes principaux et vastes. L'un s'appelle le *golfe Saint-Laurent,* et l'autre la *baie française*.

En effet, du 47° jusqu'au 51°, la terre semble ouvrir son sein, soit pour recevoir l'Océan, soit pour verser les eaux du grand fleuve Canada (nom primitif du Saint-Laurent). Ce golfe est le golfe Saint-Laurent. Il a, à son entrée, cette grande île, que les Français nomment *Terre-Neuve,* et les sauvages d'aujourd'hui l'*île des molues,* si célèbre par la pêche.

Les Excominquois ou les Excommuniés, comme disent nos gens, occupent le nord du golfe et du fleuve. Cette nation est féroce. On la dit même anthropophage. Quoiqu'ils aient été assez longtemps autrefois en rapports pacifiques avec les Français, ils en sont aujourd'hui les ennemis irréconciliables. Dans l'intérieur des terres et à l'Occident, ils ont pour voisins les Algonquins, puis les Montagnais, immédiatement ensuite viennent, vers la source du grand fleuve Canada, les Iroquois qui s'étendent au loin à l'Occident.

Ces cruels Iroquois ne sont connus des Français que par les guerres perpétuelles qu'ils ont avec les Montagnais et les Algonquins, peuples alliés et amis.

A partir du golfe Saint-Laurent, la côte dévie peu à peu vers l'ouest jusqu'au 43°, où elle forme une autre grand golfe qu'on nomme la *Baie française*. Ce golfe avance très-loin dans les terres en se dirigeant vers le nord et le golfe Saint-Laurent, et forme une presqu'île, complétée encore par le très-grand fleuve Saint-Jean, dont la source est presque à l'embouchure du grand fleuve Canada, et qui se décharge dans la *Baie française*.

Cette presqu'île a près de 500[1] lieues de tour, et est habitée par les Soriquois. Là se trouve Port-Royal, où nous sommes, au 44° 5' de latitude. Son port, remarquez-le bien, a son entrée, non sur l'Océan à l'orient, mais dans le golfe même que nous appellons la *Baie française*.

A l'occident et au nord habitent les Etheminquois, depuis le fleuve Saint-Jean jusqu'au fleuve Pentegoët et même jusqu'au fleuve Kinibéqui. Celui-ci a son embouchure sous le 43° 3'. Près de là se trouve Chonacoët, qui forme un des côtés de la *Baie fran-*

---

[1] Ce chiffre n'était basé que sur des données très-incertaines, et se trouve bien au-dessus de la vérité; cette presqu'île n'a guère que 220 lieues de tour.

çaise. En effet, le promontoire que nous nommons le *Cap de sable* est à l'est, et Chonacoët est à l'est : tous les deux au 43° de latitude, quoiqu'il y ait entre eux une distance de 100 lieues (au plus 60). Les Armouchiquois occupent de vastes contrées depuis le fleuve Kinibéqui juqu'au 40°.

Telle est la division du pays. On y compte donc sept nations différentes et de langue et d'habitudes : les Excommuniés, les Algonquins, les Montagnais : les Iroquois, les Soriquois, les Etheminquois, les Armouchiquois; mais les Excommuniés, les Iroquois et les Armouchiquois sont peu connus des français. Les quatre autres, au contraire, paraissent avoir formé avec eux une solide alliance, et entretenir de bons rapports. Ils passent la nuit au milieu de nous; nous voyageons, nous chassons, nous vivons avec eux, sans armes, et jusqu'à présent sans danger. La pêche de la morue, qui abonde dans ces mers, et le commerce des pelleteries ont été l'occasion d'établir ces rapports. Car ces Sauvages n'ayant ni cuivre, ni fer, ni soie, ni laine, ni fruits, ni aucune industrie, trouvent tout cela chez les français, et les payent en pelleteries, qui sont tout leur trésor.

La température du pays presque entier est froide. On en donne plusieurs raisons, et une d'elles, c'est la grande abondance d'eau. Non-seulement il est

entouré par la mer presque de tous côtés ; mais il contient un grand nombre de fleuves, d'étangs et de lacs très-grands. Les îles sont si nombreuses, que la côte est comme découpée et garnie d'un collier de perles. C'est sans doute ce qui la rend sujette aux gelées, et l'expose en même temps aux vents et à des vents toujours froids.

Une autre cause du froid, c'est que le sol n'est pas défriché ; ne formant presque partout qu'une immense forêt, il n'est pas étrange qu'il ne puisse pas se réchauffer.

Ajoutez, si vous le voulez, pour troisième raison, — les montagnes toujours couvertes de neige, qui servent comme de rideau à l'occident et au nord. On ne peut recevoir de ce côté que des gelées et des neiges. Du reste, l'aspect du pays est très-agréable. Dans bien des endroits, il semble inviter à s'y établir et promettre beaucoup. Autant qu'on peut en juger par les apparences, il est fertile.

Les indigènes sont peu nombreux. Les Etcheminquois ne forment pas mille âmes, et les Algonquins joints aux Montagnais ne s'élèvent pas ensemble beaucoup au-dessus de ce nombre. Les Soriquois ne sont pas 2,000 âmes. Aussi on ne peut pas dire de ces peuples qu'ils occupent le littoral ou les profondeurs, mais qu'ils les parcourent. Ils sont nomades, courant les bois et très-divisés parce

qu'ils vivent de la chasse, des fruits de la terre, et de la pêche. Ils sont à peu près sans barbe et en général un peu plus petits et plus fluets que nous, sans manquer cependant de grâce ni de dignité. Leur teint est légèrement basané. Ils se peignent ordinairement la figure, et dans leur deuil, ils la noircissent.

Ils aiment la justice et haïssent souverainement la violence et le vol, chose remarquable pour des hommes qui n'ont ni lois ni magistrats : chacun est son maître et se fait rendre justice. Pour la guerre, ils ont des sagamos, c'est-à-dire des chefs, mais leur autorité est très-précaire, si on peut donner ce nom à un pouvoir qui ne peut pas exiger l'obéissance. Les sauvages les suivent, entraînés par l'exemple ou l'usage, ou à raison du voisinage et de la parenté, quelquefois aussi à cause de l'influence plus grande acquise par quelques-uns d'entr'eux. Toute une nation entreprendra la guerre pour laver l'injure faite à un particulier. Ils sont tous très-vindicatifs, et comme ils sont barbares, ils n'ont aucune retenue dans la victoire. Ils portent toujours, et avec une grande joie, les chevelures de leurs captifs, comme de très-riches dépouilles et des ornements. On dit aussi qu'ils se sont nourris de chair humaine, et qu'aujourd'hui les Excommuniés et les Armouchiquois en ont encore l'habitude ; mais ceux qui fréquen-

tent les français ont en horreur ce crime détestable.

Toute leur religion consiste dans certaines pratiques superstitieuses, dans des chants et des sortiléges pour obtenir les nécessités de la vie ou la destruction de leurs ennemis. Ils ont leurs Autmoins, c'est-à-dire leurs sorciers qui consultent le démon sur la vie, la mort et les événements futurs. Ce méchant esprit, à ce qu'ils assurent, se rend souvent visible à eux et leur accorde ou leur refuse la mort de leurs ennemis ou de leurs proches, une chasse heureuse et semblables; pour que rien n'y manque, ils ajoutent foi aux songes. Si par hasard ils s'éveillent avec un songe agréable et qui soit de bon augure, ils se lèvent, même au milieu de la nuit, et ils lui obéissent en chantant et en dansant.

On ne voit chez eux ni temple, ni édifices religieux, ni culte, ni cérémonies. Ils n'ont ni organisation, ni lois, ni règle d'action, ni aucune forme de gouvernement. Tout se réduit à certains usages ou coutumes qu'ils observent très-scrupuleusement. Si un sorcier a annoncé qu'un malade mourrait tel jour, tout le monde l'abandonne, et ce malheureux, persuadé de sa mort, se condamne lui-même à la disette et à l'abandon; je crois que c'est pour n'avoir pas l'air d'agir contre le destin. Bien plus, si au jour désigné le malade, comme il arrive souvent, ne paraît pas

près de mourir, chacun de ses proches se fait un devoir d'en hâter le moment, en jetant des sceaux d'eau froide sur le ventre de cet infortuné. Telle est la compassion de ces esclaves du démon ! Il n'y a pas lieu de s'en étonner : il est toujours l'esprit de mensonge, tandis que l'esprit de Dieu est toujours l'esprit de vérité. Il faut dire cependant que cette troupe de sorciers a bien perdu de son crédit depuis l'arrivée des français, et qu'ils se plaignent maintenant partout que leurs démons n'ont plus la même puissance qu'ils avaient du temps de leurs pères, ainsi que quelques-uns le racontent.

En ensevelissant leurs morts, ils ensevelissent aussi leur mémoire, de manière qu'ils ne veulent pas même entendre prononcer leurs noms.

Ils ont quelque idée confuse de l'unité d'un Dieu suprême, mais altérée par leurs vices et leurs coutumes. Le démon est, comme je l'ai dit, l'objet de leurs hommages.

Pour fournir à leurs besoins; ils supportent avec un courage étrange le froid et la faim; s'il le faut, ils poursuivront pendant huit à dix jours une bête sauvage, sans prendre de nourriture. La chasse se fait surtout dans les temps des grandes neiges et des froids aigus. Cependant ces mêmes hommes, nés pour ainsi dire pour le froid et la glace, ne sont pas plutôt assis dans leur cabane, à côté de leur butin,

qu'ils deviennent paresseux et incapables du plus petit travail. Ils laissent tout à faire à leurs femmes. Outre le soin si pénible d'élever et de porter les enfants, c'est à elles à aller prendre la bête fauve au lieu où elle a été tuée. Elles doivent entretenir la cabane de bois et d'eau; faire les ustensiles du ménage et en prendre soin; préparer la nourriture, écorcher le gibier, passer les peaux comme les tanneurs, confectionner les vêtements, aller à la pêche, ramasser les coquillages pour la nourriture, et souvent même s'occuper de chasse. Avec de l'écorce, elles construisent les canots, ou plutôt des nacelles, d'une admirable rapidité. Elles dressent la cabane dans les lieux où l'on veut passer la nuit. Enfin, à l'exception de la chasse la plus pénible et de la guerre, les hommes n'ont absolument rien à faire. C'est là le motif qui engage les chefs surtout à prendre plusieurs femmes. Il leur semble que pour maintenir leur autorité et leurs bonnes relations avec ceux qui sont comme leurs sujets, il leur faut non-seulement un grand nombre d'enfants qui servent à les faire craindre ou qui les aident à étendre leurs faveurs, mais aussi plusieurs esclaves chargés de pourvoir aux besoins de la vie et d'en soutenir le travail. Or leurs femmes sont regardées et traitées comme des esclaves.

Ils sont très-généreux entre eux. Ils partagent

volontiers, avec ceux qui sont présents, tout ce qu'ils ont en fait de richesse ou de nourriture. Celui qui fait tabagie, c'est-à-dire qui donne un festin, ne se met même pas à table avec les convives, mais il les sert, sans se réserver les restes d'un seul plat, et il le distribue tout entier, en sorte que le maître du festin doit souffrir la faim ce jour-là, si quelqu'un des convives n'a pas pitié de lui, et ne lui donne pas quelque chose de ce qui lui reste. Ils ont souvent exercé cette même générosité envers des français, victimes de quelque grand malheur; mais les autres qui sont ici ou sur les vaisseaux leur ont appris à ne pas donner facilement quelque chose *gratis*.

Ils recherchent la vermine de leur tête et regardent ces animaux comme un régal. Leur importunité, quand ils mendient, ou qu'ils demandent quelque chose est très-grande, et ils ont tous les défauts des mendiants et des pauvres, c'est-à-dire, ils sont menteurs, calomniateurs, jureurs et orgueilleux. Ils ont dans leurs discours un souverain mépris pour les français et toutes les autres nations. En leur particulier, ils se raillent de tout, sans épargner la religion qu'ils ont embrassée. Ils peuvent en tout lieu dresser facilement et en peu de temps leurs cabanes qui ne sont formées que de perches ou de branches recouvertes d'écorces, de

peaux, ou même d'herbes. Le foyer se place au centre. Mais c'est assez, et plus qu'il n'en faut sur ce pays et ses habitants, surtout puisque j'envoie une carte [1] exacte de la contrée. Avec elle on saisit clairement au premier coup d'œil tout ce que j'ai dit sur la position des terres et des mers.

Venons maintenant au second point que j'ai annoncé, c'est-à-dire racontons comment notre Compagnie a obtenu une mission dans ces contrées. Depuis plusieurs années, nos Pères de Bordeaux, par zèle pour le salut des âmes, avaient jeté les yeux sur ces contrées pour porter secours à ces peuples malheureux. Mais ces pieux et généreux desseins, que n'arrêtait pas la vue du danger, restèrent longtemps sans résultat, faute de ressources pour les mettre à exécution. Après le rétablissement de notre Compagnie en France, ils s'adressèrent au P. Coton pour obtenir de notre grand Prince la faveur d'aller travailler dans ce pays.

Le Roi, affectionné à notre Compagnie, approuva des désirs aussi saints et aussi héroïques, mais malgré sa protection, mille entraves empêchèrent longtemps l'exécution. Jusqu'ici, aucun français n'allait dans ce pays avec le dessein de s'y fixer, et le premier qui reçut du Roi la mission d'explorer la con-

---

[1] Cette carte n'a pas été retrouvée avec le manuscrit.

trée et d'y faire un essai d'établissement, était étranger à notre religion. Son entreprise n'ayant pas réussi, et ne donnant même presqu'aucune espérance, il revint en France. Cependant Sa Majesté nous fit dire de ne pas nous décourager, mais de désigner ceux qui devaient partir et d'attendre; il les avertirait quand le temps serait venu. Pour leur donner comme des arrhes de sa parole, il fixa de suite une somme pour leur viatique.

Malheureusement la mort fatale de ce bon Roi arriva sur les entrefaites : Mais Dieu vint à notre secours presqu'en même temps. Jean Biencourt, sieur de Potrincourt, homme noble et courageux, qui avait obtenu pour lui l'année précédente les terres de la colonie, envoya quelqu'un de ses gens au nouveau Roi. On profita de l'occasion pour solliciter de la reine régente, Marie de Médicis, femme d'une haute piété, la réalisation des généreux projets du feu Roi, et la permission pour deux des Nôtres de prendre place sur le navire qui allait bientôt faire voile pour ces contréee. La Reine y consentit, et seconda généreusement ces désirs. Un de nos Pères fut immédiatement appelé de la Province d'Aquitaine, l'autre fut choisi dans la Province de France. Cependant ils éprouvèrent d'autres retards, et satan se remua de nouveau.

Dieppe était le lieu du départ, et le navire qu'on

devait expédier dépendait tellement des marchands hérétiques, qu'il ne pouvait pas se mettre en mer sans eux. A la vue de nos Pères, ils déclarèrent aussitôt qu'ils ne permettront jamais le départ, si les Jésuites sont du voyage. Nous montrons l'ordre de la Reine, nous faisons intervenir l'autorité du Gouverneur. Nous écrivons de nouveau à la Reine, et nous avons sa réponse. Sa lettre et ses ordres sont exhibés, mais l'obstination hérétique résiste aussi bien à l'autorité royale qu'à celle de l'Eglise.

Cet entêtement ne fit que donner un plus grand éclat à la piété de nos excellents Princes. Aussitôt en effet qu'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame très-illustre et première dame d'honneur de la Reine, eut appris ces intrigues, n'écoutant que son zèle pour Dieu et son affection pour notre Compagnie, elle n'hésita pas à solliciter les aumônes des plus grands seigneurs de toute la Cour, afin de triompher de l'obstination des hérétiques et d'assurer le départ des Jésuites. Elle n'eut pas de peine à obtenir l'appui des seigneurs catholiques, déjà si portés d'eux-mêmes à ces pieux projets, et la somme de 4,000 livres fut en peu de temps recueillie. La méchanceté des hérétiques se trouva ainsi vaincue, et nos Pères s'embarquèrent sur ce vaisseau, non plus comme passagers, mais comme disposant de la plus grande partie du navire. C'est ainsi que Jésus-

Christ, comme il le fait souvent, se servit des efforts des ennemis pour confirmer les siens, de l'injustice pour leur procurer les secours nécessaires, et des piéges et des opprobres pour les faire paraître avec éclat au grand jour. A Dieu seul en soit la gloire en tous les siècles!

Nous sommes partis de Dieppe avec un temps très-défavorable, le 26 janvier de cette année 1611. Le vaisseau était petit, mal équipé, et monté par des matelots la plupart hérétiques. Comme nous étions en hiver et sur une mer très-orageuse, nous avons éprouvé de nombreuses et terribles tempêtes, et notre voyage a duré quatre mois. On peut juger par là de tout ce que nous avons eu à souffrir sous tous les rapports. Un de nous était faible et malade, et resta au lit une grande partie de la traversée.

Nous avons cependant tâché de nous livrer aux œuvres ordinaires de notre Compagnie. Chaque jour, le matin et le soir, nous réunissions les matelots pour la prière. Les jours de fête, nous chantions une partie de l'office. Nous donnions souvent des instructions religieuses, et nous avions de temps en temps des discussions avec les hérétiques. Nous avons combattu avec succès l'habitude des jurements et des paroles obscènes, sans négliger en même temps beaucoup d'œuvres d'humilité et de charité. Avec la grâce de Dieu, nous avons obtenu que les

hérétiques qui, sur le témoignage de leurs ministres, nous regardaient d'abord comme des monstres, reconnussent non-seulement qu'on les avait trompés, mais devinssent même nos panégyristes. Voilà en peu de mots comment nous avons été conduits ici.

Il me reste à parler maintenant de la 3e chose que je me suis proposée en commençant, c'est-à-dire exposer l'état dans lequel nous avons trouvé la religion chrétienne.

Certainement avant cette époque, les français ne se sont presque jamais occupés de la conversion des habitants. Bien des obstacles s'y opposaient. Les français ne venaient pas ici pour se fixer, et ceux qui voulurent s'y établir éprouvèrent tant de malheurs, qu'ils ne purent guère s'en occuper. Cependant, de temps en temps on transportait quelques-uns de ces Sauvages en France, et là ils recevaient le baptême; mais sans instruction et privés de pasteurs, ils n'étaient pas plutôt revenus ici, qu'ils retournaient immédiatement à leurs anciennes pratiques.

Nous abordâmes ici le 22 de mai, jour de la Pentecôte de l'année 1611, l'année même où celui que nous serons obligés de nommer souvent, M. de Potrincourt, était venu avec un prêtre séculier pour s'y fixer et fonder un établissement.

On dit que ce prêtre avait baptisé, cette année là,

environ cent personnes, et entre autres le célèbre Sagamo, dont nous aurons à parler plus d'une fois, Henri Membertou, avec toute sa famille, c'est-à-dire ses huit enfants déjà mariés; mais comme ni le prêtre, ni personne autre ne connaissait la langue du pays qu'autant qu'il fallait pour les besoins de la vie et du commerce, on ne put pas instruire ces néophytes. Ils reçurent le baptême comme un signe religieux de ressemblance et d'alliance avec les français. Ils n'avaient aucune idée de Jésus-Christ, de l'Eglise, de la foi, du symbole, des commandements de Dieu, de la prière, des sacrements. Ils ne connaissaient ni la forme du signe de Croix, ni même le nom de chrétien. Aussi, si nous leur demandons : Êtes-vous chrétiens? Même les plus habiles répondent ordinairement qu'ils ne savent pas de quoi on parle. Si on change la question et qu'on leur dise : Êtes-vous baptisés? Ils disent que oui, et qu'ils sont déjà presque Normands. C'est le nom qu'ils donnent en général à tous les français. Dans tout le reste, ces chrétiens ne diffèrent en rien des païens. Ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même genre de vie, la pratique des mêmes danses, des mêmes cérémonies, des mêmes chants et des mêmes sortiléges, usages tous anciens; on leur a enseigné quelque chose sur l'unité de

Dieu et la récompense des gens de bien, mais ils déclarent que c'est ce qu'ils ont toujours entendu dire et ce qu'ils ont toujours cru.

Nous avons trouvé une seule chapelle, mais petite et pauvre. Au reste, tout dans l'habitation, comme c'est l'ordinaire pour des commencements, est petit et peu commode.

Il n'y a ici que la famille de M. de Potrincourt. Nous sommes vingt, sans compter les femmes. Mon compagnon et moi nous avons une petite cabane de bois, et quand nous y dressons une table, nous pouvons à peine nous tourner. Le reste est en rapport avec la demeure et avec notre profession, c'est-à-dire avec la pauvreté. Fasse le ciel que ces humbles commencements procurent un jour avec succès le salut des âmes! C'est notre principale occupation : mais nous ressemblons à des laboureurs déjà épuisés dont les efforts n'ont pas grand résultat.

Il faut cependant que je vous raconte maintenant ce que nous avons fait et avec quel succès; car j'ai fini la troisième partie que je m'étais proposée, à savoir en quel état nous avons trouvé cette vigne, ou plutôt ces broussailles.

Nous sommes arrivés ici, comme je l'ai dit, le 22 de mai; il n'y a pas beaucoup plus de sept mois que nous y sommes : cependant nous avons déjà un peu travaillé à l'intérieur et au dehors.

A l'intérieur, d'abord, nous avons tâché autant que nous avons pu de nous acquitter de tous les devoirs du ministère pastoral. Car aussitôt après notre arrivée, le prêtre qui était ici avant nous, suivant le désir qu'il avait depuis longtemps, est reparti de son plein gré pour la France.

Les dimanches et les jours de fête, nous chantons la grand'messe et les vêpres, nous prêchons et quelquefois nous faisons la procession. Les enfants de nos Sauvages, quand ils sont ici, nous accompagnent en portant des cierges ou quelques autres objets de piété. Ils s'accoutument ainsi peu à peu à nos cérémonies. La procession la plus solennelle a été celle où nous avons porté le très-Saint-Sacrement, le jour de la fête. M. de Potrincourt a loué notre zèle sur ce point, comme dans notre soin d'orner la chapelle autant que nous le permet une si grande pauvreté.

Comme nous avions remarqué que ceux qu'on avait baptisés n'avaient guère retiré du baptême qu'un plus grand danger pour leur salut, nous n'avons pas voulu pousser indiscrètement les Sauvages au baptême, ni le proposer au premier venu, et nous continuons à le refuser aux adultes, avant qu'ils aient une connaissance suffisante de la foi et de ses devoirs. Comme nous ignorons encore leur langue, et que nous n'avons aucun interprète pour

exposer nos dogmes sacrés ou pour les mettre par écrit, notre travail, quelque grand qu'il ait été, n'a pas empêché que la marche de l'Evangile n'ait été arrêtée jusqu'ici, comme celle d'un vaisseau l'est par des bas-fonds et des écueils.

Nous leur demandons leurs enfans à baptiser, et, grâce à Dieu, ils commencent à nous les donner; nous avons baptisé deux garçons et une fille de neuf ans. Cette petite fille dépérissait, et à cause de la maladie, et faute de nourriture et de soins. Ce peuple a la coutume de désespérer facilement des malades, et, comme nous l'avons vu, d'abandonner entièrement ceux qui ne donnent plus d'espérance. Nous avons donc demandé cette pauvre délaissée à ses parents pour lui donner le baptême. Ils y consentirent volontiers, non-seulement pour le baptême, mais pour qu'on en fît ce qu'on voudrait, « puisqu'elle était, disaient-ils, comme un chien « mort. » Afin de leur donner une idée de la charité chrétienne, nous l'avons placée dans une cabane séparée, nous l'avons nourrie, nous en avons pris soin, et, après l'avoir instruite, autant que le permettait le grand danger où elle était, nous lui avons donné le baptême. Neuf jours après, nous en avons la confiance, elle est allée au ciel. C'est une consolation pour nous de penser que notre travail n'a pas déplu à Dieu.

Un autre malade donna occasion au même acte de charité ; mais le résultat fut plus heureux. Il s'agissait du second fils de ce célèbre sagamo, Membertou, le premier des Souriquois admis au baptême, comme nous l'avons dit. J'allai le visiter et je le trouvai à l'extrémité. Je vis que, selon l'antique usage, on faisait, à ses dépens, tabagie, c'est-à-dire un repas solennel, après lequel, au lieu de bénir les siens comme Jacob, il devait faire ses derniers adieux, puis les convives auraient poussé des cris et fini par immoler des chiens pour célébrer sa mort.

Par mon interprète, je m'élevai fortement contre ces usages paiens indignes de cœurs déjà chrétiens. Le père lui-même, Membertou, répondit avec douceur que, puisqu'ils étaient néophytes, je n'avais qu'à commander ce qu'il fallait faire, et que j'étais le maître. Je déclarai que cette immolation des chiens n'était pas permise ; et que cet abandon du moribond, ces danses, ces chants, funestes au malade même, qui en était le témoin, ne me plaisaient point.

Cependant je permis le repas, les tendres adieux, et les recommandations au malade. Tous répondirent que cela leur suffisait et qu'ils ne feraient pas autre chose. Au reste, je les invitai, de la part de M. de Potrincourt, à porter le patient dans sa propre demeure (Il en était alors très-éloigné) ; et je

leur dis que nous espérions de la bonté divine que le malade recouvrerait la santé pour les convaincre de la fausseté et de l'impiété des prédictions de leurs Autmoins, c'est-à-dire de leurs sorciers.

Ils obéirent, et trois jours après, ils apportèrent le mourant à l'habitation. Qu'arriva-t-il ? *Le Seigneur fit éclater la puissance de son bras.* Le malade se rétablit, et aujourd'hui, plein de santé, il *raconte les bienfaits du Seigneur.*

Frappé de cet exemple, le vieux Membertou, aussitôt qu'il sentit les atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau, demanda de lui-même à être porté près de nous, et jusque dans notre cabane, et même, si on peut lui donner ce nom, dans le lit d'un de nous deux. Pendant cinq jours qu'il y resta couché, nous lui avons donné tous les secours de notre ministère et ceux que réclamait son état.

Le sixième jour, sa femme arriva, et voyant lui-même qu'il restait à peine, dans notre étroite demeure, une place à terre pour qu'un de nous s'y reposât, il alla loger ailleurs de son propre mouvement et rendit là pieusement son âme à Dieu.

Cet homme, les prémices de sa nation, nous a paru éclairé par l'esprit de Dieu, beaucoup plus que les autres, en sorte qu'il avait sur notre foi plus de connaissance qu'il ne pouvait en avoir acquis par l'instruction qu'on lui avait donnée. Aussi répétait-

il souvent qu'il désirait ardemment nous voir posséder bien vite sa langue, et qu'alors il deviendrait le prédicateur de la parole et de la loi de Dieu pour sa nation. Il avait donné ordre de l'enterrer dans l'ancien tombeau de ses ancêtres, qu'on savait morts dans le paganisme. Je blâmai cette mesure dans la crainte que les français ou même les païens, n'en tirassent quelque interprétation défavorable à la religion. Il répondit qu'il avait donné cet ordre avant de se faire chrétien, mais qu'on bénirait sa tombe, et il citait des exemples semblables déjà arrivés. Au contraire, il craignait que si on l'enterrait dans notre cimetière, les siens ne voulussent plus approcher de ce lieu et ne s'éloignassent entièrement de nous. M. de Biencourt, fils de M. de Potrincourt, était seul capable de me servir d'interprète; nous lui objectâmes tout ce que nous pûmes. Je me retirai triste, je n'avais rien gagné en disputant. Cependant je ne lui refusai pas l'Extrême-Onction, à laquelle il était préparé. La vertu du sacrement triompha. Le lendemain, il s'empressa de m'appeler, ainsi que M. de Biencourt, pour m'apprendre devant tout le monde qu'il avait changé d'idée, et qu'il voulait être enterré avec nous. Puis il ordonna aux siens de ne pas s'éloigner pour cela de ce lieu, selon leurs anciens préjugés, mais au contraire, à cause de la sagesse des chrétiens, de s'y affectionner davantage, et d'y

venir souvent offrir de ferventes prières pour lui. Il leur recommanda ensuite instamment la paix avec les français. Ensuite, selon un pieux usage, il bénit chacun des siens, tandis que je lui suggérais moi-même les paroles et que je conduisais sa main. Il expira quelques instants après.

On eut soin, pour l'exemple, de lui faire des funérailles très-solennelles. Il est certain que depuis longtemps aucun Sagamo n'a eu chez ces peuples autant d'autorité que lui. Il faut bien plus admirer encore son invincible constance, même avant sa conversion, à ne pas vouloir prendre plusieurs femmes en même temps.

Voilà ce qui s'est passé dans l'habitation : sortons-en maintenant.

J'ai visité, avec M. de Biencourt, une grande partie du pays, c'est-à-dire, tout ce que les anciens appelaient Norembergue, et je suis entré dans les principaux fleuves. Le résultat a été de mieux connaître les choses et de nous faire mieux connaître. Les Sauvages eux-mêmes, qui n'avaient jamais vu auparavant ni prêtres, ni cérémonies, ont commencé à comprendre quelque chose de notre religion. En tout lieu et aussi souvent qu'il a été possible, nous avons offert au Dieu tout-puissant la victime d'un prix infini, afin que, placé sur l'autel comme sur son trône, ce Sauveur des hommes commençât

à rentrer dans ses droits sur ce sol, et que les tyrans infernaux fussent effrayés et expulsés de ces terres usurpées. Les Sauvages y ont assisté fréquemment, et toujours dans un profond silence et avec un grand respect.

Je visitais ensuite leurs petites cabanes ; je priais, je bénissais les malades, je distribuais de petites croix de cuivre ou des médailles ; je les suspendais à leur cou et je leur parlais de religion comme je pouvais. Ils recevaient tout très-volontiers ; je leur apprenais à faire le signe de la croix, et presque tous les enfants me suivaient longtemps, pour le leur faire répéter. Il est arrivé une fois que, deux jours après avoir visité un malade, qui était presque mourant, je le retrouvai entièrement remis et plein de joie, se félicitant d'avoir une croix et me remerciant de la tête et de la main, en sorte que j'ai grande raison de croire que, non-seulement il a éprouvé la vertu de la croix, mais qu'il l'a reconnue.

Quand nous pouvions, comme il arrivait souvent, rencontrer des vaisseaux français, nous donnions aux matelots des avis salutaires, selon le temps et les lieux, et nous entendions quelquefois leurs confessions. Par là, grâce à Dieu, nous avons pu leur procurer des secours spirituels, et d'autres fois nous en avons arraché à des périls certains et même à la mort. Nous avons réconcilié avec le Gouverneur

un jeune homme distingué par son courage et quelques belles qualités. Comme il avait des raisons de redouter un châtiment bien mérité, il s'était enfui et errait depuis un an avec les Sauvages, vivant et s'habillant comme eux. On soupçonnait même quelque chose de pire. Grâce à Dieu, je le rencontrai. Sur mes instances, il se confia à moi. Je le conduisis à M. de Potrincourt, et il n'eut pas à regretter d'avoir suivi mes conseils. La réconciliation eut lieu à la grande joie de tout le monde, et le lendemain, ce jeune homme, avant d'approcher de la sainte Table, demanda de lui-même pardon aux assistants du scandale qu'il avait donné.

De même que les navigateurs n'ont pas besoin de raconter qu'ils ont couru bien des dangers, il serait aussi inutile de dire que ceux qui sont restés ici ont eu beaucoup à souffrir. Nous ne nous plaignons pas de ne boire que de l'eau; mais, depuis plus de six semaines, le pain a commencé à manquer, au point qu'on distribue maintenant pour une semaine ce que l'on recevait autrefois pour un jour. Nous attendons un vaisseau qui doit nous ravitailler. Nous sommes tombés, l'un et l'autre, grièvement malades, mais le Seigneur nous a soutenus. La maladie n'a pas été longue, et quand l'un était au lit, l'autre pouvait travailler. Nous expérimentons tout ce qu'il y a de pénible à tout faire soi-même. Il nous faut

nous fournir de bois et d'eau, faire nous-même notre cuisine, laver et raccommoder nos vêtements réparer notre petite cabane, pourvoir nécessairement à tous les autres besoins de la vie.

C'est ainsi que les jours et les nuits s'écoulent tristement. Ce qui nous console et nous soutient, c'est l'espérance que Dieu, qui ranime les cœurs abattus, viendra bientôt, dans sa miséricorde, au secours de notre misère, bien que certainement, quand nous considérons le manque de ressources, la stérilité du sol, et les habitudes de ces peuples, les difficultés de l'entreprise et de la fondation de cette colonie, les mille dangers et obstacles qu'offrent la mer et les hommes, il nous semble que ce que nous tentons est un songe, ou une idée à la Platon. Je pourrais le prouver en détail, si ce n'était pour dire avec les espions hébreux, en consultant les forces humaines moins que le secours de Dieu, et notre lâcheté autant que la vérité : *Cette terre dévore ses habitants; nous sommes des sauterelles, tandis que nous trouvons ici des monstres de la race des géants.*

Mais quels que soient ces géants, *il triomphera avec sa fronde et sa pierre,* ce *David qui foule aux pieds la terre dans sa fureur, et fait trembler les nations irritées,* ce Jésus, Sauveur des hommes, qui les comble de biens, et les conduit à la perfec-

tion, quelle que soit leur infirmité; c'est lui, oui, c'est lui, nous l'espérons, qui réalisera, comme l'aurore de sa bonté et de sa puissance, cette prophétie d'Isaïe : *Que la solitude se réjouisse, et qu'elle fleurisse comme le lys*, de même que, par sa sagesse et par sa force il a fait tout ce que nous voyons, c'est-à-dire il a soumis par l'humilité de sa croix, les empires les plus florissants où brillaient tous les genres de puissance et de gloire. Ainsi-soit-il ! et que ce vœu que nous formons soit secondé par l'intercession de tous les Élus, et surtout par la Reine du ciel et par l'Église entière, mais en particulier par cette portion d'Église que Votre Paternité gouverne depuis longtemps par la volonté de Dieu. Je demande instamment que notre Compagnie appuie ce désir, et je prie Votre Paternité de nous aider par tous les moyens, et de vouloir bien nous accorder dans ce but sa très-sainte bénédiction,

de Votre Paternité,

Le fils et serviteur indigne,

PIERRE BIARD, S. J.

De Port-Royal, dans la Nouvelle-France,
le dernier jour de janvier, 1612.

VII.

LETTRE DU P. PIERRE BIARD, AU T. R. P. CLAUDE AQUAVIVA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. (*Traduite sur l'original latin, conservé aux archives du Jésus, à Rome.*)

Amiens, 26 mai 1614.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Puisque, par un bienfait signalé de Dieu, et grâce aux prières de Votre Paternité, nous venons d'échapper tout récemment à des dangers multipliés et très-graves, le sentiment et le devoir m'obligent aujourd'hui de me jeter, comme je puis, aux pieds de Votre Paternité, avec une vive reconnaissance et de grand cœur, pour lui présenter mes hommages et lui témoigner mon affection. Je dois en effet me regarder comme choisi sans doute par le Seigneur, et pour faire pénitence et pour montrer le triomphe de la grâce, tant sont graves les dangers dont je me vois maintenant délivré, à ma grande surprise ; mais ce n'est peut-être pas le moment de raconter tous ces événements en détail, et je pense que Votre Paternité a déjà dû apprendre bien des choses par

le P. Ennemond Masse; laissant le reste de côté, je veux me contenter de vous dire aujourd'hui comment, après notre prise par les anglais, dans la Nouvelle-France, nous avons été traînés dans différents lieux, et enfin rendus à notre patrie. L'année dernière, 1613, nous étions en tout, comme le sait Votre Paternité, quatre [1] membres de la Compagnie dans la Nouvelle-France. A cette époque, nous jetions enfin dans un lieu convenable les fondements d'une nouvelle habitation et d'une nouvelle colonie.

Voilà que tout à coup, je ne sais par quel cas fortuit (car certainement ce n'était pas un plan prémédité), les anglais de la Virginie se jettent sur notre rivage, s'emparent de notre vaisseau avec une grande fureur, pendant que presque tous nos défenseurs étaient occupés à terre. Après quelque résistance, on fut contraint de se rendre; deux français furent tués dans le combat et quatre blessés, sans compter notre frère Gilbert du Thet, qui reçut une blessure mortelle. Il mourut pieusement dans mes bras le lendemain.

Quand le navire fut pris et tout le reste pillé, on nous fit une grande grâce, à nous prêtres et jésuites, en ne nous donnant pas la mort. Au reste, la vie était, dans une pareille situation, quelque chose de

---

[1] Les PP. Biard, Masse, Quentin et le Frère du Thet.

plus cruel que toute espèce de mort. Dépouillés et manquant de tout, qu'aurions-nous pu faire dans ces lieux complétement déserts et incultes ? Les Sauvages, il est vrai, venaient nous trouver en secret et la nuit. Ils gémissaient sur notre malheur et nous promettaient d'un grand cœur et avec sincérité de faire pour nous tout ce qu'ils pourraient ; mais tel était l'état des lieux et des choses, que nous ne voyions partout que la mort, ou une misère pire que la mort. Nous étions trente personnes dans les mêmes angoisses. Ce qui rendait nos anglais moins cruels, c'est qu'une de nos barques, trompant leur vigilance, s'était échappée. Ils se voyaient contraints de nous épargner parce qu'ils savaient bien qu'il y avait là des témoins, qui déposeraient contre la violence qu'ils nous avaient faite. Ils craignaient la peine du talion et la vengeance que tirerait notre Roi. Ils nous dirent enfin (belle faveur vraiment !) que pour nous trente, qui restions, ils laisseraient à notre disposition une barque, avec laquelle nous pourrions suivre les côtes et tâcher de trouver quelque navire français, pour nous ramener dans notre patrie. On leur démontra que cette barque ne pouvait pas recevoir plus de 15 personnes; mais ils ne voulurent rien accorder de plus, pas même un de nos propres bâtiments.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Dans cette

perplexité, chacun pourvut comme il put à son salut. Le P. Ennemond Masse monta avec quatorze autres dans la barque dont nous avons parlé, et Dieu l'a protégé, comme Votre Paternité le sait déjà.

J'allai trouver le commandant anglais; j'obtins pour moi et le P. Jacques[1] Quentin, mon compagnon, ainsi que pour Jean Dixon, qui avait été admis dans la Compagnie, et pour un domestique, que nous serions transportés dans quelque île voisine, où les anglais ont coutume de faire la pêche, et que nous serions recommandés à ces pêcheurs afin qu'ils nous transportassent en Angleterre, d'où nous rentrerions facilement en France. J'obtins cela, dis-je, en parole, mais on n'y fut pas fidèle. En effet, nous et les autres français qui restaient, au nombre de quinze, nous fûmes conduits droit en Virginie, à près de 250 lieues du poste, où nous avions été pris. Ici, nouveau danger. Le gouverneur de ce fort voulait nous pendre tous, mais surtout les Jésuites. Le capitaine, qui nous avait pris, s'y opposa, objectant la parole donnée. Cette parole donnée ou la crainte du Roi l'emporta enfin.

Ce capitaine fut ensuite chargé de retourner

---

[1] On a quelquefois confondu ce Père Jacques Quentin, avec Claude Quentin, que nous trouvons porté sur le Catalogue de 1625, comme étudiant en théologie à la Flèche.

dans la partie de la Nouvelle-France où il nous avait dépouillé, de détruire tous les vaisseaux français qu'il trouverait, et d'incendier toutes les constructions et toutes les maisons. En effet, les français avaient encore là deux habitations, celle de Sainte-Croix et celle de Port-Royal où j'avais demeuré deux ans. On équipa trois navires pour cette expédition. Deux d'entre eux avaient été pris sur nous; le troisième, plus grand et armé en guerre, était celui qui nous avait fait prisonniers.

On ne nous laissa monter sur ces vaisseaux qu'au nombre de huit français, dans le dessein de profiter de la première occasion qui se rencontrerait, pour nous renvoyer dans notre patrie.

Ces navires se dirigèrent d'abord vers le lieu où nous avions été pris, et les anglais brisèrent les croix que nous avions élevées; mais le châtiment ne tarda pas : avant notre départ un d'eux, convaincu de je ne sais quel crime, fut pendu dans le même endroit. Une croix vengea les croix. Nous trouvâmes aussi là de nouveaux dangers. Les anglais, comme j'ai dit plus haut, voulaient aller à l'habitation de Sainte-Croix, quoiqu'il ne s'y trouvât alors personne; mais on y avait laissé une provision de sel. J'étais le seul à connaître la route, et les anglais savaient que j'y avais demeuré autrefois. Ils me demandent de les y conduire. Je fais tout

ce que je puis pour trouver des prétextes et me débarrasser de ces instances. Mais je ne gagnai rien. Voyant clairement que je ne voulais pas les conduire, le capitaine entra alors dans une grande colère, et le danger devenait pour moi plus imminent, quand tout à coup ils trouvèrent ce lieu, sans moi. Ils le pillèrent et réduisirent tout en cendres. De plus, ils parvinrent dans cette occasion à se saisir d'un Sauvage qui les conduisit à Port-Royal. Si cet incident me délivra d'un grand danger, il me jeta aussi dans un autre plus grand encore. En effet, après le pillage et l'incendie de Port-Royal, qu'ils trouvèrent, je ne sais pourquoi, abandonné par les français, un de ceux-là mêmes qui avaient quitté ce poste, porta contre moi une accusation. Il dit que j'étais un vrai et pur espagnol, et qu'à cause de quelques crimes que j'avais commis en France, je n'osais pas y retourner. Le capitaine, déjà hostile, saisit ce nouveau prétexte pour sévir, et demanda à ses compagnons ce qu'ils en pensaient. — Ne leur semblait-il pas juste de me jeter sur le rivage et de m'y abandonner? L'opinion du plus grand nombre l'emporta; ils voulaient que je fusse ramené en Virginie, et que là, en bonne forme et selon la loi, je fusse restitué au gibet, auquel j'avais échappé.

Me voilà donc sauvé pour le moment; nous reprî-

mes incontinent la route de la Virginie; mais deux jours après nous fûmes assaillis par une si terrible tempête, que nos vaisseaux furent dispersés. Nous ignorons ce que sont devenus les autres.

Après avoir résisté à la tempête pendant trois semaines, le capitaine de notre navire, voyant que beaucoup de choses lui manquaient, mais surtout l'eau, et qu'il n'y avait pas d'espérance d'atteindre avant longtemps la Virginie, se décida à se réfugier aux îles portugaises, appelées Açores.

Ce parti une fois pris, moi, qui me croyais échappé à la corde qu'on me préparait, je tombai de nouveau dans un plus grand péril, et beaucoup plus grand, puisque j'avais ici des compagnons qui le partageaient.

En effet les anglais, en approchant de ces îles, se mirent à faire réflexion qu'ils étaient perdus, si on nous découvrait, nous, prêtres et jésuites; que nous serions mis en liberté par les catholiques portugais, et qu'eux, au contraire, seraient punis comme pirates et persécuteurs des prêtres.

Ce souci nous inquiétait fort. Qu'allaient-ils faire ? Nous jetteraient-ils à l'eau ? suffirait-il de nous cacher ? au milieu de ces angoisses et de ces hésitations, le capitaine m'appela et m'exposa l'affaire. Je lui répondis que, pour moi, le plus grand malheur

de ma mort, c'était d'être pour d'autres l'occasion d'un crime : je lui promis que, s'il voulait nous cacher, je seconderais franchement son projet.

Quelle pensée le Seigneur lui inspira-t-il pour lui donner confiance dans mes paroles ? Je l'ignore vraiment ; mais ce que je sais c'est que s'il eût prévu les dangers qu'il eut à courir ensuite, il ne m'aurait pas écouté.

Il nous cache donc à fond de cale. Pendant trois semaines, nous n'avons pas vu le jour ; mais dans le port de l'île de Fayal il survint tant de difficultés, et le navire fut si souvent visité, qu'il est étonnant que nous n'ayons pas été découverts : le Seigneur l'a permis pour glorifier davantage notre Compagnie. Les anglais eux-mêmes virent clairement que si nous eussions voulu nous découvrir et les dénoncer, nous en avions eu fréquemment l'occasion. Ils firent souvent ensuite en Angleterre, et même devant leurs ministres, l'éloge de notre fidélité à notre parole, au grand étonnement des ennemis de la foi.

Echappés à ces périls, les anglais se décidèrent à aller en Angleterre plutôt qu'en Virginie, qui était beaucoup plus éloignée. Ils manquaient des choses les plus nécessaires pour ce voyage.

Nous nous dirigeons donc vers l'Angleterre. La traversée fut longue et fâcheuse. Les brouillards et l'obscurité nous firent dévier du droit chemin, et

nous fumes jetés dans le pays de Galles, non loin de l'Irlande. Notre capitaine étant descendu à terre dans la ville de Pembrock, afin de se procurer des vivres, certains indices le firent prendre pour un pirate, et il fut jeté en prison : pour se justifier, il protesta qu'il n'était pas pirate, et en témoignage de son innocence, il en appela aux deux jésuites qu'il avait sur son navire, disant que si on voulait les interroger, ils feraient connaître la vérite. Quelle bonté de la divine Providence ! nous étions au milieu de l'hiver, et tout nous manquait sur le vaisseau. Si nous n'eussions pas reçu quelques secours, nous périssions de froid et de misère. Qu'arriva t-il ? on fit venir aussitôt les jésuites, et on les conduisit en ville, au grand étonnement de tout le monde. Nous sommes interrogés comme témoins ; nous déposons ce que nous savions, c'est-à-dire que le capitaine était un officier du Roi, et non un pirate, et que sa conduite à notre égard était un acte d'obéissance et non un effet de sa volonté.

Notre capitaine fut ainsi rendu à la liberté, et nous avec lui. On nous retint avec beaucoup d'égards dans la ville; jusqu'à l'arrivée de la réponse de Londres. Elle se fit longtemps attendre; pendant ce temps-là, nous avons eu souvent des controverses avec les Ministres, mais plus souvent encore

avec les simples protestants. Tout le monde avait la liberté de venir nous voir, quoique nous ne pussions pas sortir de la maison. Pour tout le reste, nous étions très-bien traités, comme j'ai dit.

Nous recevons enfin l'ordre de nous embarquer pour Londres. Ce fut un long voyage, et il survint des retards très-ennuyeux. Pour ne pas énumérer tous ces détails, qu'il me suffise de dire que le roi d'Angleterre nous fit conduire dans la ville de Douvres, et nous fit passer de là à Calais, en France. Le gouverneur de la ville de Calais et le doyen nous reçurent avec bonté, et nous retinrent trois jours pour nous remettre. Nous avons ensuite gagné Amiens, où nous sommes maintenant.

Nous avons été prisonniers pendant neuf mois et demi, toujours dans le navire, à l'exception, comme j'ai dit, des jours que nous avons passés à Pembrock. Pendant trois mois, nous ne recevions par jour qu'environ deux onces de pain, et un peu de poisson salé et d'eau presque toujours saumâtre. Aussi sommes-nous surpris que nous ne soyons pas tombés malades, tandis que la plupart des anglais l'ont été ; quelques-uns même ont succombé. Assurément le Seigneur nous a gardés, grâce aux prières de Votre Paternité et à celles de toute notre Compagnie. Fasse le ciel dans sa bonté que tout cela tourne à sa

plus grande gloire, à l'amendement de ma vie et à mon salut! Je l'espère, à l'aide des prières et de la bénédiction de Votre Paternité que je sollicite à genoux très-humblement, et avec toute l'ardeur dont je suis capable.

Que le Seigneur Jésus protége toujours Votre Paternité, et daigne la combler de ses grâces, mon très-Révérend et très-bon Père.

de Votre Paternité,

Le fils obéissant et le serviteur indigne,

PIERRE BIARD.

Amiens, le 26 mai 1614.

VIII.

LETTRE DU P. CHARLES LALLEMANT, SUPÉRIEUR DE LA MISSION DU CANADA, AU T. R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME. (*Traduite sur l'original latin, conservé aux archives du Jésus, à Rome.*)

De la Nouvelle-France, 1er août 1626.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Que Votre Paternité ne soit pas étonnée si vous n'avez pas reçu de lettres de nous depuis les dernières, c'est-à-dire depuis un an; nous sommes si éloignés de la mer, que nous ne sommes visités par les vaisseaux français qu'une fois chaque année, et seulement par ceux qui en ont le droit; car cette navigation est interdite aux autres. Ce qui fait que si par hasard ces vaisseaux marchands périssaient, ou s'ils étaient pris par les pirates, nous ne pourrions compter que sur la Providence de Dieu pour pouvoir nous nourrir. En effet nous n'avons rien à attendre des Sauvages qui ont à peine le strict nécessaire; mais celui qui a pourvu jusqu'à présent aux

besoins des français qui sont ici depuis tant d'années, ne cherchant cependant qu'un gain temporel, n'abandonnera pas ceux qui ne s'occupent que de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Nous ne nous sommes guère occupés cette année qu'à l'étude de la langue des Sauvages, à l'exception d'un ou deux mois employés à cultiver la terre afin de pouvoir en retirer notre subsistance.

Le P. Jean de Brebeuf, homme tout à la fois pieux, prudent et robuste, a passé avec les Sauvages la rude saison d'hiver, et il a pris une très-grande connaissance de leur langue. Pendant ce temps-là, à l'aide des interprètes, malgré leur répugnance à faire connaître cette langue, nous avons pu, contre l'attente de tout le monde, obtenir tout ce que nous pouvions espérer, et encore ne s'agit-il que des éléments de deux langues; or, il y en a beaucoup d'autres. Autant de nations, autant de langues; et ce sol très-étendu en long et en large est habité par cinquante nations, au moins. Vaste champ! où notre zèle trouvera à s'exercer. « La moisson est abondante, et le nombre des ouvriers est petit »; mais les Nôtres sont disposés, avec la grâce de Dieu, à ne se laisser effrayer par aucune difficulté, quoiqu'il n'y ait pas encore grande espérance de succès, tellement les naturels sont grossiers et se rapprochent de la brute.

Certainement une seule chose nous console, c'est que, dans la distribution de ses récompenses, Dieu, très-bon et très-grand, a moins d'égard au succès qu'à la bonne volonté et aux efforts. Pourvu que nos désirs tels quels lui soient agréables, nous n'avons pas à craindre que notre peine soit perdue. Quant à nos rapports avec les Sauvages, nous n'avons donc pas fait autre chose cette année que d'acquérir la connaissance des lieux, des personnes et de l'idiôme de deux nations; mais pour nos français qui ne sont ici qu'au nombre de quarante-trois, nous ne nous sommes pas épargnés. Nous avons entendu leurs confessions générales, après avoir fait une exhortation sur la nécessité de la confession. Tous les mois, en outre, nous leur donnons deux sermons. Dieu aidant et bénissant cette entreprise, comme il l'a fait jusqu'à présent, nous aurons quelque chose de plus l'année prochaine.

Tous les Nôtres, grâce à Dieu, se portent bien. A peine y en a-t-il un qui ne se couche tout habillé. Ce qui nous reste de temps après les exercices spirituels ou les œuvres apostoliques, nous l'employons tout entier à cultiver la terre.

Leur progrès dans la vertu eût été plus consolant s'ils eussent eu un meilleur supérieur que moi; Votre Paternité peut facilement y apporter remède. Je m'entends bien mieux à obéir qu'à commander.

J'espère qu'elle m'accordera cette grâce, que je lui demande humblement. Ce faisant, les Nôtres lui devront leur avancement spirituel.

On nous a envoyé de France, cette année, des ouvriers pour construire la première résidence de la Compagnie, ce que nous avions regardé comme absolument nécessaire à cause des français qui habituellement se fixent ici. On en établira plus tard chez les nations qui donnent le plus d'espérance et qui ont des habitations fixes. Nous devons sous peu leur envoyer un des Nôtres, ou plutôt deux, le P. Jean de Brébeuf et le P. Anne de Noue. Si leur mission réussit, elle ouvrira un vaste champ à l'Evangile. Ils voyageront dans les canots des Sauvages ; car on ne peut pas employer d'autres marins.

Je renvoie en France le P. Philibert Noyrot, pour s'occuper des intérêts de notre mission. J'espère que Votre Paternité lui prêtera son appui auprès des personnes qui veulent bien protéger nos travaux. Il sera nécessaire même auprès de nos Pères de Paris, qui semblent ne pas comprendre les besoins et l'avenir de notre mission. Si le défunt Père Coton, de pieuse mémoire, ne nous eût pas été favorable, notre œuvre était comme impossible. Comme le P. Noyrot doit revenir au commencement du printemps, il faudra nécessairement, si Votre Paternité l'approuve, qu'il y ait à Paris ou à Rouen un des Nôtres chargé

de le remplacer, de prendre soin de nos affaires, de nous envoyer chaque année les objets de première nécessité et de recevoir nos lettres.

Nous restons donc ici au nombre de sept. Quatre Pères, le P. Ennemond Masse, admoniteur et confesseur ; le P. Jean de Brébeuf ; le P. Anne de Noue et moi ; trois frères coadjuteurs, Gilbert Burel, Jean Goffestre et François Charreton : tous, Dieu merci, bien disposés à travailler généreusement.

Tous se recommandent aux saints sacrifices de Votre Paternité.

De Votre Paternité,
le très-humble fils,
CHARLES LALLEMANT.

IX.

LETTRE DU P. PAUL LE JEUNE, AU R. P. PROVINCIAL DE FRANCE A PARIS. (*Copiée sur l'autographe conservé aux archives du Jésus à Rome.*)

Québec, 1634.

MON REVEREND PERE,

Pax Christi.

Les larmes qui me tombent des yeux à la veuë des lettres de V. R. arrestent ma plume; je suis dur comme bronze, et cependant son affection m'a tellement amoly, que la joye me fait pleurer et me fait donner mille benedictions à Dieu. O quel cœur! quel amour! quelle volonté elle a pour nous! je ne sçay comme y correspondre, sinon de luy dire *ecce me*, me voilà tout entier entre ses mains et pour le Canada et pour la France et pour tout le monde, *ad majorem Dei gloriam*. Je me voy si foible à tout, et Dieu si puissant pour tout, qu'il me semble qu'il n'y a plus rien à désirer ny à refuire. On m'escrit que V. R. a donné pour les pauvres Canadiens jusques à l'image de son oratoire. M. de Lauson[1]

[1] Jean de Lauson, intendant de la compagnie des Cent-Associés, et qui fut plus tard gouverneur de la Nouvelle-France.

dit que son affection n'a point de limites, et qu'il mettra la mission en tel estat, qu'on sera contraint de procurer la continuation d'un si grand bien. Tout le monde confesse que Dieu est pour nous, puisque le cœur des supérieurs, qui est entre ses mains, est tout à nous. Le moyen d'estre insensible à tant de biens, et d'avoir le cœur et les yeux secs, dans une pluie de tant de bénédictions! Mais entrons en affaire; je n'épargneray ny l'encre ni le papier, puisque V. R. supporte avec tant d'amour mes longueurs et mes simplicités. Après l'avoir remerciée de tout mon cœur du secours qu'il luy a plu nous envoyer, comme aussy des vivres et des rafraîchissements, je luy descriray tout l'estat de cette mission.

Commençons par ce qui s'est passé cette année. Nous avons vescu dans une grande paix, Dieu mercy, entre nous, avec nos gens, et avec tous nos françois. Je suis grandement édifié de tous nos Pères. Le P. Brebeuf [1] est un homme choisy de Dieu pour ces pays; je l'ay laissé en ma place six mois durant, neuf jours moins, que j'ay hiverné avec les sauvages : tout a procédé toujours en paix. Le

---

[1] Jean de Brébeuf, d'une famille noble de Normandie, l'un des premiers missionnaires jésuites venus en Canada en 1625, et qui fut martyrisé au pays des Hurons en 1649 par les Iroquois.

Daniel[1] et le P. Davost[2] sont paisibles. Ils ont bien estudié à la langue huronne; j'ay tenu la main qu'ils ne fussent point divertis de cet exercice que ie croy estre de tres grande importance. Le P. Masse[3] que je nomme quelquefois en riant, le Père *Utile*, est bien cognu de V. R. Il a eu soin des choses domestiques et du bestial que nous avons, en quoy il a très-bien réussy. Le Père De Nouë[4], qui est d'un bon cœur, a eu soin de nos ouvriers, les conduisant dans leur travail tout à fait difficile en ces commencemens. Notre Frère Gilbert[5] s'est fait mieux porté cet hyver que l'autre; aussi n'a-t-il pas été si rigoureux. Je l'ay mis dans sa liberté de retourner à cette année; il a mieux aimé rester. Nous verrons comme il réussira avec nostre Frère Liégeois[6] lequel à mon

---

[1] Antoine Daniel, natif de Dieppe, arrivé l'année précédente 1633, et martyrisé par les Iroquois, en 1649.

[2] Ambroise Davost, arrivé l'année précédente, en même temps que le P. Daniel.

[3] Le P. Ennemond Masse, le même qui avait évangélisé les sauvages de l'Acadie, dès l'année 1611, avec le P. Biard. Il vint en Canada en 1633 et mourut en la résidence de Saint-Joseph de Sillery, en 1646, à l'âge de 72 ans.

[4] Anne De Nouë, natif de Champagne, venu au Canada en 1626 et martyr de son zèle en 1646. On le trouva gelé sur le Saint-Laurent.

[5] Il vint au Canada en même temps que le P. Lejeune, en 1632.

[6] Le Frère Jean Liégeois, qui périt victime de la haine des Iroquois, près de Sillery, en 1655.

advis, fera très-bien. Je suis le plus imparfait de tous et le plus impatient. J'ay passé l'hyver avec les Sauvages, comme je viens de dire. La faim nous a pensé tuer; mais Dieu est si présent dans ces difficultés, que ce temps de famine m'a semblé un temps d'abondance; n'estoit que je crains d'excéder, je raconterais à V. R. les sentiments que Dieu donne en ce temps-là. J'avoue que je sentois parfois la faim, et que souvent ces paroles me venoient en la bouche : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie;* mais jamais je ne songe les avoir prononcées sans adjouster cette condition *si ita placitum est ante te.* Je disois par fois ces autres de saint Xavier d'un assez bon cœur : *Domine, ne me his eripias malis, nisi ad majora pro tuo nomine reserves.* J'estois consolé jusques dans mon sommeil; mais laissons cecy, car Dieu agissoit pour lors. Voicy ce que je suis : sitost que nous fusmes secourus des créatures, je devins malade de corps et d'âme, Dieu me faisant voir ce qu'il est et ce que je suis. J'estois impatient, dégousté, cherchant la retraite en notre petite maison. Je taschois bien d'arrêter cet estat de misere; mais, comme mes passions sont toute viciées, je choppois à tous coups, ne rapportant rien de ce voyage que mes deffaults. J'ai couché dans la Relation les causes pour lesquelles je suis revenu peu sçavant en leur langue; c'est asses de ce point. Pour

ce qui touche nos hommes, ils entendent tous les matins la sainte Messe devant leur travail; le soir ils viennent tous à la chapelle, où on fait les prières que j'envoye à V. R. Nous chantons vespres les festes et les dimanches, et on leur fait quasi tous les dimanches une exhortation. Outre cecy, on presche à Kébec; on y chante aussy les vespres, parfois la grande Messe. Voilà sommairement nos occupations de cette année passée; la Relation en parle plus amplement.

Pour l'année que nous allons commencer au départ des vaisseaux, voicy comme nous serons distribués et ce que nous ferons.

Le P. Brebeuf, le P. Daniel et le P. Davost, avec trois braves jeunes hommes et deux petits garçons, seront aux Hurons. Enfin nostre Seigneur leur a ouvert la porte. M. Duplessis [1] y a grandement contribué, disons M. de Lauson, qui luy avait sans doute recommandé ce point, dont il s'est très-bien acquitté, comme V. R. verra par la lettre que le P. Brebeuf m'a envoyée du chemin des Hurons. Je croy qu'ils sont maintenant bien près du lieu où ils prétendent aller. Ce coup est un coup du ciel; nous espérons une grande moisson de ces pays. Le P.

---

[1] Duplessis-Bochart, général de la flotte, comme on l'appelait alors, qui fut plus tard nommé gouverneur des Trois-Rivières, et qui fut tué par les Iroquois, le 19 août 1652.

Brebeuf et le P. Daniel se jetèrent dans les dangers de bien souffrir; car ils s'en allèrent sans bagages ny sans la monnoie nécessaire pour vivre. Dieu y a pourvu, car M. Duplessis a tenu la main que tout passast. Voilà pour les Hurons.

Nous demeurerons aux Trois-Rivières, le P. Buteux [1] et moy. Ce lieu est sur le grand fleuve, 30 lieues plus haut que Kébec, sur le chemin des Hurons; on le nomme les Trois-Rivières pour ce qu'une certaine rivière qui vient des terres se dégorge dans le grand fleuve par trois embouchures. Nos François commencent là cette année une habitation ; il y fault deux de nos Pères. J'ay esté fort longtemps en balance qui y pourroit aller. Le P. Brebeuf et le P. de Nouë estoient d'advis que je demeurasse à Kébec; mais j'ay recognu que le P. Lalemant [2] appréhendoit cette nouvelle demeure, y croyant qu'il n'en reviendroit pas si on l'y envoyoit, s'offrant néanmoins de bon cœur à faire ce qu'on voudroit. Il est vray qu'il y meurt ordinairement quelques personnes en ces commencemens; mais la mort n'est pas toujours un grand mal.

Après avoir recommandé l'affaire à nostre Sei-

---

[1] Le P. Jacques Buteux, natif d'Abbeville, en Picardie, qui fut tué par les Iroquois, le 10 de mai 1652.

[2] Le P. Charles Lalemant, l'un des trois premiers missionnaires jésuites venus à Québec, en 1625.

gneur, je me suis résolu d'y aller moy-mesme pour les raison suivantes :

1° J'ay creu que je ne faisois rien contre le dessein de V. R. quittant la maison pour sept ou huit mois ; car je peux retourner au printemps, je ne sçay néanmoins si je reviendray devant la venuë des vaisseaux; de plus, je laisse entre les mains d'une personne qui fera mieux que moy cent fois, *quis ego sum?* un atome à comparaison de luy. Je doutois de son estomac pour les prédications de Kébec ; mais l'auditoire est petit, et il ne trouve aucun inconvénient en cela ;

2° J'ay creu que notre Seigneur aurait pour agréable que je donnasse ce contentement au Père, de ne point quitter Kébec, où nous sommes desjà un petit accommodés, et que s'il y a du danger, que je le dois prendre pour moy ;

3° Le fils de Dieu mourant en croix nous a déterminés à la croix, il ne la faut donc pas fuir quand elle se presente ; c'est ma plus forte raison, on souffre il est vray dans une nouvelle habitation, notamment précipitée comme celle-là. Je ne sçay comme sera faite la maison ; estre pesle-mesle avec des artisans, boire, manger, dormir avec eux ; ils ne sçauroient faire là aucune provision de quoy que ce soit ; tout cela ne m'estonne point ; les cabannes des sauvages que j'ay habitées cet hiver

sont bien pires. Le P. Buteux me resjouit : car il prend cela de bon cœur; je le voy fort resolu à la croix. V. R. a raison de dire que c'est l'esprit qu'il faut avoir. Nous estudierons là la langue, quoy qu'avec moins de commodité qu'à Kébec, à cause du logement, où il y aura un plus grand tintamarre que dans les cabanes des sauvages; car nos français avec lesquels nous serons tous ensemble, ne sont pas si paisibles et si patiens que ces barbares. De plus je voulois prendre cet hiver un sauvage avec moy à Kébec pour m'instruire, puis que je commence à les pouvoir interroger : cela ne se pourra pas faire aux Trois-Rivières, mais il n'importe, je feray ce que je pourray.

Resteront à Kébec le P. Lallemant, le P. Masse, le P. de Nouë et nos deux Frères avec tous nos hommes. La douceur et la vertu du P. Lallemant tiendra tout en paix, et fera réussir le travail de nos gens. Envoyer le P. de Nouë et le P. Brebeuf aux Trois-Rivières, je ne voyois point d'apparence, 1° pour ce que le P. de Nouë gouverne ici nos hommes; 2° le Pere Buteux eust perdu une année, il n'auroit rien fait du tout en la langue; 3° *Satis calidus est, licet alioquin optimus, P. de Nouë;* il falloit donc que le P. Lallemant ou moy y allassions : j'ay pris le sort pour moy, croyant laisser la maison en plus grande paix que si je fusse de-

meuré, je croy que V. R. approuvera mon procedé; du moins j'ay pensé suivre en cecy le mouvement de Dieu : qu'il soit loué pour un jamais! Voilà ce que nous ferons cette année. C'est une grande occupation que de bien souffrir, Dieu nous en fasse la grace ! Parlons maintenant de nos serviteurs domestiques.

J'ay dit que nous avions esté en paix de tous costés. Les murmures qui arrivent par fois et les escapades ne doivent pas estre mis dans les grands désordres, quand on se releve aussy tost qu'on est tombé, et quand la chute n'est pas grande. Quelques-uns de nos hommes ont quelque fois témoigné quelque impatience; mais nous avons subject de benir Dieu, car rien ne s'est passé de notable. Voici les causes de leurs mécontentemens.

1° C'est le naturel des artisans de se plaindre et de gronder.

2° La diversité des gages les fait murmurer : un charpentier, un briquettier et autres, gagneront beaucoup plus que les manœuvres, et cependant ils ne travaillent pas tant, je veux dire qu'ils n'ont pas tant de peine que les autres, à raison qu'ils font leur mestier, et les autres font des choses fort difficiles : *inde querimoniæ*. Ils ne considèrent pas qu'un maistre masson a moins de peine qu'un manœuvre, quoy qu'il gagne davantage.

3° La plus part ne font point leurs mestiers, sinon pour un peu de temps ; un cousturier, un cordonnier, un jardinier et les autres se trouvent estonnés, quand il faut traisner du bois sur la neige ; en outre ils se plaignent qu'ils oublieront leur art.

4° Il faut confesser que les travaux sont grands en ces commencemens : les hommes sont les chevaux et les bœufs ; ils apportent ou traisnent les bois, les arbres, la pierre ; ils labourent la terre ; ils la hercent. Les mouches de l'esté, les neiges de l'hyver et mille autres incomodités sont importunes : des jeunes gens qui travailloient à l'ombre dans la France, trouvent icy un grand changement Je m'estonne que la peine qu'ils ont, en des choses qu'ils n'ont jamais faites, ne les fait crier plus hault qu'ils ne crient.

5° Ils sont tous logés dans une mesme chambre, et, comme ils n'ont pas tous leurs passions bien domptées et qu'ils sont d'humeurs bien différentes, ils ont des subjects de discord sans subject.

6° Comme il faut que nous passions par leurs mains, ne les pouvant renvoyer quand ils manquent, et comme ils voyent qu'un baston n'est pas bien servi en notre main pour les chastier, ils font plus aisément des renchères, qu'ils ne feroient avec des séculiers qui les presseroient fort et ferme.

Que V. R. pèse toutes ces raisons, s'il luy plaict,

et elle nous aidera à benir Dieu; car avec tout cela nous n'avons pas laissé de passer l'année paisiblement, tançant quelques uns, en punissant quelques autres, quoyque très rarement, dissimulant fort souvent, *Deus sit in æternum benedictus!* et, comme ce n'est pas assés que la paix soit chez nous, mais il la faut très-profonde, s'il y a moyen, j'estime qu'il serait bon de faire ce que je vay dire.

Il ne faudroit icy que des hommes de bon travail : voila pour quoy il seroit bon que nous eussions trois braves Frères pour les menus offices de la maison, pour la cuisine, la boulangerie, la cordonnerie, la cousturierie, le jardin, la sacristie, les lessives, la serrurerie, le soin du bestial, du laitage, du beurre, etc. On diviseroit tous ces offices entre ces trois bons Frères, et ainsy on seroit délivré de donner des gages à des ouvriers qu'on occupe en ces offices, et qui se plaignent quand on les occupe en d'autres choses. Tous nos hommes seroient dans les grosses besognes, et par consequent je supplie V. R. de nous envoyer deux bons Frères. Nostre Frère Liegeois, qui commence fort bien, sera le troisième. Pour notre Frère Gilbert peut-estre le renvoira-t-on : sinon il travaillera à la menuiserie tout doucement, car il est desjà bien cassé et gêné d'une rupture. Voicy les Frères sur lesquels j'arresterois ma pensée, si V. R. le trouvoit bon : nostre

Frère Claude Frémont et notre Frère le serrurier, qu'elle nous promet par ses lettres d'envoyer l'an prochain. Je ne cognois ni luy ni l'autre; on me dit qu'ils sont tous deux paisibles et de bon travail. Si cela est, V. R. nous les donnera, s'il luy plaist. On en pourroit bien envoyer un aux Hurons ou aux Trois-Rivières, selon le cours des affaires.

Avec ces bons Frères, il nous faut avoir icy pour le moins dix hommes de bon travail pour les bastiments et pour la terre et pour faucher, pour tout en un mot. Qui en pourroit encore davantage, seroit le meilleur : ceux cy travaillant tous dans les grosses besoignes, ne se plaindront pas de ceux qui font les menus offices. Nous avons desjà quatre de ces hommes : reste pour six à envoyer, et nous renvoirons l'an qui vient tous ceux que nous avons, excepté ces quatre. Voilà quel doit estre l'estat de la maison pour l'an qui vient quant au travail, si V. R. le trouve bon : dix bons ouvriers et trois ou quatre de nos Frères, sçavoir est, Nostre Frère Liegeois, N. Frère Claude Frémont, N. Frère le serrurier, dont je ne scay pas le nom, et nostre Frère Gilbert, s'il demeure. Pour les six ouvriers que nous demandons, voicy leurs mestiers : deux charpentiers forts, dont l'un pour le moins entende à dresser un bastiment, en un mot qu'il sçache bien son mestier; un menuisier, et trois hommes

de travail qui puissent estre appliqués à déserter la terre, à tirer la scie de long (il n'est pas necessaire qu'ils sçachent ce mestier, mais qu'ils ayent la volonté et les forces pour le faire), à faucher, à aider les charpentiers, masson, briquetier, auprès du bestial, à tout ce qu'on voudra ; il faut des hommes forts pour cela et de bonne volonté. Si on ne peut avoir deux charpentiers, qu'il en passe un bon pour le moins, et en la place de l'autre, un homme de travail, comme je le viens de descrire. Je parleray encore de cecy ailleurs, afin que si un vaisseau manquoit, l'autre porte de nos nouvelles. Il est bien aisé de dépeindre bon ouvrier, mais bien difficile de le trouver. Je feray voir ailleurs à V. R. la necessité que nous avons de ces dix hommes.

Pour les quatre qui désirent ou désiroient entrer en notre Compagnie, je lui diray qu'Ambroise, qui a si bien contenté à Orléans et ailleurs, et mesme qui a rendu icy de bons services, s'en vouloit aller cette année. Il est d'un bon naturel et bon ouvrier. S'il contente, nous prierons V. R. de le recevoir l'an qui vient, si non il n'obtiendra aucune lettre de recommandation. Pour Louys, il fait merveille dans son mestier; quand on l'applique à autre chose, il est mescontent : les grosses besognes qui sont icy le decouragent aussy bien que Robert Hache. Ils sont tous deux bons enfants, mais ils n'ont pas assés de

courage et peut estre de force pour les travaux de Canada. Ils demandoient quasi de s'en retourner cette année ; mais la crainte de n'estre pas reçeus les a arrestés. Nous verrons comme ils feront doresnavant; ils ont bonne volonté.

Quant à Jacques Junier, il est constant dans le bien. J'aimerois mieux en verité dix hommes comme lui, que dix autres. Il y a longtemps qu'il demeure sur le païs ; je luy ay dit de la part de V. R. qu'il seroit reçu repassant en France. Deux choses empescheront qu'il n'y retourne cette année : la première, il a grande difficulté de se mettre sur mer, s'y trouvant fort mal; la seconde, à peine la maison se peut-elle passer de luy, tant il nous est nécessaire en toutes façons. C'est un jeune homme qui ne dit mot, mais qui fait beaucoup. Comme je représentois au P. Lallemant que V R. nous le renvoiroit au plus tost, il m'a dit : « La difficulté qu'a nostre R. P. Provincial de luy laisser faire icy son noviciat provient d'une croyance qu'il a que cela ne soit pas bien trouvé à Rome ou bien de quelques uns de nos Pères ; car sans cela, il aime tant la mission, qu'il le laisseroit icy, estant notamment informé de la douceur de ce bon garçon, auquel il ne manque que l'habit pour estre religieux, et s'il fait dans la religion comme il fait au monde, on sera content de luy. J'escriray

donc, m'a-t-il dit, à Rome, afin qu'on nous accorde cette faveur, qui nous est importante pour le bien de la maison; informés-en N. R. P. Provincial. » C'est ce que je fay par la présente. S'il faut enfin qu'il passe, il passera. Dieu est le maistre de tout. Je supplie V. R. me pardonner s'il luy semble que je parle avec moins de respect dans mes lettres; je ne veux rien absoluement, mon R. P., que ce que vous jugés devant Dieu. Je parle selon que je croy la nécessité, ce me semble.

Parlons des Pères dont cette mission auroit besoin.

Il en faudroit deux aux Hurons; s'ils font la paix avec les Iroquois, comme elle se traite à ce qu'on dit, il en faudroit bien davantage; car il faudroit entrer dans tous les peuples stables. Si ces nations viennent à recevoir la foy, elles crieront à la faim, et on ne leur pourra donner à manger, faute des personnes qui sçachent les langues. De plus les Frères qui seroient parmi les Hiroquois, travailleroient à entretenir la paix entre eux et les Hurons; néanmoins sur l'incertitude de cette paix, nous ne demandons que deux Pères pour les Hurons. Il faut un supérieur aux Trois-Rivières, et deux Pères pour demeurer à Kebec, proche de nos françois : voilà cinq prestres et deux Frères; voyons la nécessité qu'il y a d'avoir tant de monde.

Pour les deux Pères qu'on envoira aux Hurons,

ils pourroient estre envoiés de là à la nation Neutre, ou parmy les Hiroquois, ou en quelque autre nation, ou bien estre retenus dans les Hurons mesmes, qui sont au nombre de trente mille âmes, en fort peu de païs. Pour Kébec, je demande deux Pères; si le P. Lallemant est supérieur, il demeurera avec les PP. Masse et de Nouë, et avec nos gens pour faire réussir la maison; les deux Pères seront au fort, où on parle de leur bastir une maisonnette ou une chambre; ils prescheront, entendront les confessions, administreront les sacrements, diront la sainte messe à nos françois : bref ils feront l'office de pasteur, et apprendront la langue des sauvages, les allans voir quand ils cabaneront proche d'eux. Ils auront un garçon, qui leur apportera toutes les semaines leurs vivres de nostre maison, esloignée du fort d'une bonne demie lieue.

Je demande un supérieur aux Trois-Rivières, pour ce que ce n'est pas trop de tenir là trois Pères, afin qu'il y en ait toujours deux libres pour les sauvages. Que si V. R. n'en veut envoyer que deux, le P. Buteux à qui j'aprendray cette année ce que je pourray de la langue, demeurera avec lui à Kébec ou aux Trois-Rivières, et moy avec l'autre; mais à mon advis ce n'est pas trop de trois pour les Trois-Rivières : l'un sera pour nos françois, les deux autres pour les sauvages, voir mesme il se pourra

faire qu'on en envoira l'un d'eux aux Hurons avec les deux qu'il y faut faire passer. Je me doute bien que le Pere Brebeuf en pourra demander plus de deux; si bien que si V. R. nous peut donner cinq Peres et deux Frères, ce ne sera pas trop. Je me souviens de ce que je lui ay autrefois entendu à dire, « *ad pauca attendens facile enunciat;* j'ay bien le monde qu'il fault, mais je ne dy pas où on trouvera de quoy le nourrir. » A cela je n'ay point de répartie. Je me restreins le plus qu'il m'est possible; car pour le bien de cette mission, il faudroit bien plus de monde que nous n'en demandons.

J'ay icy deux humbles supplications à faire à V. R. Je les fay au nom de Jésus Christ de toute l'estendue de mon cœur : mon R. P., je conjure V. R. de me décharger. Je dy quelquefois aux petites croix qui me viennent : « Et encor celle là, et tant que vous voudrés, ô mon Dieu. » Mais à celles que le P. Lallemant m'a apporté dans les lettres de V. R. qui me continuoient en charge je l'ay dy plus de trois fois, mais avec une rétraction de cœur qui ne pouvoit boire ce calice. En vérité, mon R. Père, je n'ay pas les talens, ny les qualités, ny la douceur requise pour estre supérieur; de plus, je le dy et il est vray, c'est un grand détourbier pour l'estude de la langue; je dy un très grand détourbier, diray-je mesme que cecy, cette année, nuit au salut peut-être

de quelques sauvages. J'apprend que les Sauvages qui sont aux Trois-Rivières sont tous malades et meurent en grand nombre. Le P. Brebeuf mesme qui a passé par là, m'escrit qu'il seroit à propos que j'y allasse : je suis dans les écritures, je n'ay rien ou peu de choses prestes, les vaisseaux seront bien tost prests, à faire voile; je seray surpris de mes lettres et informations, que j'envoie à V. R. touchant nos besoins; je me dépêche tant que je peux. Si je n'estois point Superieur, je serois délivré de tout cela; il y a longtemps que je serois là hault. Je me dispose pour y aller tout à fait jusques au printemps ou jusques à la venue des vaisseaux. Je n'ay pas l'esprit capable de tant de choses : le soin de nos gens, tant de sortes de petits travaux qu'il y a, bref tout s'addresse au Supérieur, et cela le divertit infiniment, notamment à Kebec, où nous sommes bon nombre de personnes. Adjoutés les sermons, confessions, visites : je veux croire que tout cela empescheroit peu le P. Lallemant de l'estude de la langue; pour moy, je le dy devant Dieu, cela m'en détourne grandement. Depuis le mois d'avril, auquel je retournay d'avec les sauvages, je n'ay pas regardé un seul mot de leur langue. Le P. Lallemant, qui n'est pas si assidu à l'estude, a voulu, au commencement de sa venue, prendre un petit garde au travail de nos hommes. Enfin il s'en

est défait, me confessant ingénuement, ce qu'il n'avoit pas voulu croire, qu'il estoit impossible d'estudier avec ce soin. On donne un temps tout libre à ceux qui estudient dans nos classes; ils ont de braves maistres; ils ont de bons livres; ils sont logés commodément : et moy qui suis sans livres, sans maistres, mal logé, pourray-je bien estudier avec un soin qui m'occupe quasi tout entier bien souvent? V. R. considerera cecy devant Dieu, s'il luy plaist; je ne veux que sa plus grande gloire. Il est vray que je me bas contre mon ombre; le temps parle pour moy : il y a plus de trois ans (ou il y aura à la venue des vaisseaux) que je suis en charge; le Père Lallemant estant ce qu'il est, et demeurant à Kebec, contentera infiniement. Je remercie desjà par avance V. R. de ce qu'elle m'accordera cette requeste. Voicy la seconde.

Le P Benier m'escrit qu'il ne se sçauroit consoler de ce qu'il ne vient point en Canada, sinon dans la veue de ses péchés qui l'en empêchent; il me prie d'escrire à Rome pour luy. Je dy tout mon cœur à V. R. il espère que de là on luy ouvrira la porte, les Provinciaux luy fermans en France. J'en ay escry, comme il m'en supplie; mais ce n'est pas de là que j'attend ma plus grande consolation, mon R. P. Permettés moy, que je le demande pour Dieu, au nom de Dieu et en Dieu, pour le salut de plu-

sieurs âmes ; je renonce entièrement à tout ce qu'il y auroit de déréglé dans mon affection ; non, mon R. P., ce n'est point l'affection de la créature qui parle. Si V. R., à qui Dieu se communique plus abondamment qu'à un pauvre pécheur, juge dans un dénuement de tout en la présence de Jesus Christ, qu'il soit plus nécessaire en France et auprès d'une femme [1], qu'au milieu de ces peuples barbares, je ne le demande plus : *majorem Dei gloriam specto*. S'il rend tant soit peu plus de services à Notre Seigneur où il est, qu'il ne feroit en la Nouvelle France, qu'il y demeure, au nom de Dieu ; c'est là où je le souhaitte. Mais si V. R. juge que Dieu le veuille icy, je le demande de tout mon cœur. La crainte que j'ay qu'il n'arrive quelque changement, me fait conjurer V. R. de nous donner selon le cœur qu'elle a pour nous. Si je sçavois que celui qui luy pourra succeder dût hériter de son amour, je ne serois pas si importun ; car il est vray que je suis honteux de tant presser.

Encore ce coup, mon R. P., qui sera conforme à son affection : donnez-nous, s'il vous plaist, le P. Benier, et le P. Vimont, si le P. Benier ne passe pendant qu'elle est en charge, je ne l'attend plus ;

---

[1] Le P. Benier était confesseur de la princesse X***.

je le demanderay tant à Dieu, et j'ay une confiance en luy, qu'il nous le donnera.

V. R. trouvera-t'elle bon que je parle encore une fois librement pour un moment de temps. Le P. Lallemant Supérieur à Kebec, le P. Vimont et le P. Buteux demeureront au fort, le P. Benier, le P. Pinette ou le P. Garnier, et le P. Le Jeune aux Trois-Rivières. Le P. Pinette ou le P. Garnier, et le P. Mercier, qui est au collége de Paris, pour les Hurons; je ne cognoy pas ce dernier, mais on m'en dy du bien. Pardonnez moi mon R. Père, pardonnez moi mes sottises, j'entend que toutes mes demandes soient des refus, si elles ne sont conformes aux volontés de Dieu, qui me seront déclarées par celle de V. R. que j'embrasseray de tout mon cœur jusques à la mort, si je puis et ultra. Je ne peux ny ne veux déterminer de moy en aucune façon, ny des autres; je propose avec amour et confiance et avec indifference; mais je demande les meilleurs ouvriers que je peux, pour ce qu'il faut icy, en vérité, des esprits qui viennent à la croix et non aux conversions, qui soient extrêmement souples et dociles : autrement il n'y a icy plus de paix et par conséquent point de fruit. Il faut la chasteté de nos constitutions tout-à-fait angélique; il ne faut qu'estendre la main pour cueillir la pomme du péché.

C'est à ce coup que mes longueurs seront ennuieuses; car ce n'est pas encor fait. Parlons de l'estat auquel est notre maison [1] pour le présent. Nous avons une maison qui a quatre chambres basses : la première sert de chapelle, la seconde de réfectoire, et dans ce réfectoire sont nos chambres. Il y a deux petites chambres passables, car elles sont de la grandeur d'un homme en quarré; il y en a deux autres qui ont chacune huict pieds; mais il y a deux lits en chaque chambre. Voila pour six personnes fort étroitement ; les autres , quand nous étions tous ensemble, couchoient au grenier. La troisième grande chambre sert de cuisine; la quatrième c'est la chambre de nos gens : voilà tout nostre logement. Dessus nous est un grenier, si bas qu'on n'y sçauroit loger ; nous y montons avec une échelle.

Il y avoit un autre bastiment de mesme grandeur vis-à-vis de celuy-cy. Les Anglois en ont bruslé la moitié; l'autre moitié est couverte seulement de bousillée; elle sert de grange, d'estable, et de menuiserie. Nos gens, cette année, ont fait des aix, ont esté quérir les arbres dans les bois; ils ont mis des portes, des fenestres par tout ; ils ont fait les petites chambres au réfectoire, quelques meubles, tables,

---

[1] Notre-Dame des Anges, près de Québec.

escabeaux , crédences pour la chapelle et autres choses semblables ; ils ont enfermé notre maison de grands pieux de sapin, nous faisant une belle cour d'environ cent pieds en quarré, le Pere de Nouë conduisant cet ouvrage. Ces pieux ont quatorze pieds de hault; il y en est entré près de douze cent. Cela est beau à voir et bien utile. Nous y avons mis de bonnes portes, que Louys a bien ferrés; avec tout cela on a cultivé, labouré, et ensemencé nos terres défrichées: voilà les plus gros ouvrages de nos gens, et l'estat de la maison.

Voicy ce qu'il faut faire doresnavant :

Il faut dresser une petite maison en une pointe de terre, qui est vis-à-vis de nous[1]. Il n'y a que la rivière à passer; l'eau tourne quasi tout à l'entour de cette pointe, faisant une peninsule. Nous avons commencé à la fermer de pieux du costé de la terre, et nous logerons là dedans notre bestial, sçavoir est, les vaches et les cochons; il faut à cet effet dresser là une petite maison, pour ceux qui en auront soin, comme aussy de bonnes estables bien abbritées contre le froid.

L'an passé, on nous envoya un homme pour charpentier qui ne l'estoit pas, ce qui est cause qu'on n'a point basty cette année, ce qui nous a fait un

---

[1] La pointe aux Lièvres, à l'entrée de la rivière Saint-Charles.

grand tort. Il faut en outre achever de dresser ce bastiment bruslé par les Anglois. On est après depuis la venue des navires, qui nous ont apporté un charpentier ; il faut des planches pour le couvrir, faire les portes, fenestres, etc. Il nous faut faire une grange pour mettre ce qu'on recueillera de la terre. Il faut faire un puis : nous allons querir l'eau à deux cents pas de la maison; c'est une grande peine, l'hiver notamment qu'il faut casser la glace de la rivière pour avoir de l'eau. Il faut raccommoder et agrandir notre cave, que nous avons entretenue jusques icy. Il faut redresser plus de la moitié du bastimẽnt ou nous logeons, et recouvrir tout, car il pleut et neige par tout : au commencement nos Pères ne firent qu'un meschant todis, pour se loger; les Anglois le négligeans, il seroit desjà par terre, si nous ne fussions retournés pour l'entretenir; ce ne sont que des planches et de petites lattes, sur lesquelles on a bousillé. Il faut du monde pour le bestial; il faut labourer et ensemencer le peu que nous avons de terre; il faut faucher et faire la moisson ; il faut faire le bois de chaufage, qu'on va desjà quérir assés loing sans charrette ; il faut faire de la chaux.

Il y a mille choses que je ne sçaurois rapporter : que V. R. voie si c'est trop de dix personnes pour tout cela. Nous en demanderions vingt ou trente,

s'il y avoit de quoy les nourrir et payer; mais nous nous restreignons à dix, avec trois de nos Frères, et encore ne sçay-je si on pourra fournir, en France, ce qu'il faut pour cecy et pour nous, tant il y va de dépenses.

Ce qu'on peut prétendre de cette maison pour soulager la mission et frais qu'elle doit faire pour notre entretien.

Il y a quatre gros articles qui font la plus grande dépense de cette mission : les lards qu'on envoie, le beurre, les boissons et les farines; avec le temps, le pays peut fournir cecy. Pour les lards, si dès cette année nous eussions esté bastis, il n'en eût point fallu envoyer, ou pas tant, l'année prochaine : nous avons deux grosses truies qui nourrissent chacune quatre petits cochons; il a fallu nourrir cela tout l'esté dans notre cour à découvert. Le P. Masse nous a eslevé ce bestial. Si cette pointe dont j'ay parlé estoit fermée, on les mettroit là, et on ne leur donneroit rien l'esté; je veux dire que dans quelque temps nous aurons du lard pour notre provision, c'est un article de 400 livres défalqué. Pour le beurre, nous avons deux vaches, deux petites genisses et un petit taureau. M. de Caen laissant icy son bestial, voyant qu'il se fust perdu, nous retirasmes trois vaches; de

la famille, qui est icy, trois autres; eux et nous avons donné à M. Giffard chacun une vache; il nous en reste ce que je viens de dire. Faute de logement, elles nous coustent plus qu'elles ne valent : car il faut détourner nos gens de choses plus nécessaires; elles gastent ce que nous avons semé, et on ne les peut garder dans ces bois, les mouches les tourmentent. Elles sont venues trois ans trop tost; mais elles fussent mortes, si nous ne les eussions recueilly; nous les avons prises comme abandonnées. Avec le temps elles donneront du beurre pour la provision, et des bœufs pour labourer, et parfois de la chair.

Pour la boisson, il faudra faire de la bierre; mais nous attendrons encore que nous soyons bastis, et qu'il y ait une brasserie dressée : ces trois articles sont assurés avec le temps. Pour les blés, on a douté si la terre, où nous sommes, n'estoit point trop froide. Allons par ordre, et voyons la nature du sol : voicy deux années que tout ce qui est du jardinage, qui ne lève que trop, a été mangé par la vermine, qui provient ou du voisinage des bois, ou de ce que la terre n'est pas bien encor exercée et purifiée ny aérée. Au milieu de l'esté, cette vermine meurt, et nous avons de fort beaux jardinages.

Pour les arbres fruitiers, je ne scay ce qui en sera. Nous avons deux allées, l'une de cent pieds

et plus, l'autre plus grande, plantées de sauvageons de part et d'autre fort bien repris; nous avons huit ou dix antes de pommiers et poiriers qui sont aussy fort bien reprises : nous verrons comme cela réussira. J'ay quelque créance que le froid nuit grandement aux fruits; dans quelques années nous en aurons l'expérience. On a vu icy autre fois des belles pommes.

Pour le bled d'inde, il meurit bien l'an passé; cette année il n'est pas beau.

Pour les pois, je n'en ay point veu chez nous de beaux; la terre pousse trop. Ils réussissent fort bien chez cette famille qui est en lieu hault et plus aéré.

Le seigle a réussy deux ans. Nous en avons semé pour en faire l'expérience; il est fort beau.

L'orge peut aussy réussir. Reste pour le froment : nous en avons semé à l'automne en divers temps; il s'en est perdu en quelque endroit soubs les neiges; en un autre endroit il s'est si bien conservé qu'on ne voit point en France de plus beau bled. Nous ne sçavons pas bien encor le temps qu'il faut prendre pour semer devant l'hiver; la famille qui est icy a toujours semé du bled marsais, qui meurit fort bien en sa terre. Nous en avons semé un peu cette année; nous verrons s'il meurira. Voila les qualités du sol où nous sommes.

Je rapporte tout cecy, pour ce que M. de Lauson

nous mandoit que nous transportassions nos gens aux Trois-Rivières, où l'on va faire une nouvelle habitation, disant que tout meuriroit mieux en ce quartier là. On a esté bien en branle s'il le falloit faire; du moins on y vouloit envoyer trois ou quatre hommes. J'ay toujours creu qu'il ne falloit point diviser nos forces, et qu'il falloit faire réussir une maison, qui fût par après le soutien des autres; qu'il falloit voir le bien devant que d'y rien entreprendre. Enfin ceux qui sont passés les premiers mandent que la terre y est fort sabloneuse; que tous y meurira mieux pour un temps, mais que ce sol sera bien tost las. Je m'en vay demeurer là, comme j'ay dit, avec le P. Buteux; nous verrons ce qui en est. Quand la terre seroit très-bonne, je ne serois pas d'advis qu'on quittast le soin de cette maison où nous sommes : c'est l'abord des vaisseaux; ce doit estre le magasin, le lieu de refuge; la comodité pour le bestial, à cause des prairies, y est grande; pour les farines, au pis aller on peut avoir des seigles, mais j'espère qu'on aura aussy de bon froment, et que le temps enseignera quand il le faut semer; si le bled marsais meurit, le fourment, le seigle et l'orge viendront icy fort bien. Tirons quelques conclusions de ce qu'il faut faire.

Primo, il se faut bastir pour nous loger, et les animaux et les bleds.

Secundo, il faut semer maintenant ce qui est nécessaire, seulement pour le bestial, et tascher, au plus tost dans peu d'années, d'avoir des lards et du beurre.

Tertio, estans logés, tous nos gens s'appliqueront à la terre, à défricher et cultiver, pour avoir des bleds. Voilà ce me semble l'ordre qu'il faut faire garder pour le temporel ; quand on sera basty, on ne tiendra plus ny charpentiers, ny artisans, mais seulement des défricheurs et laboureurs, pour l'entretenement de la maison. On empruntera par fois du fort un artisan, donnant un homme en sa place pour le temps qu'on le tiendra.

Ou bien ce qui me semble le meilleur, on tiendra serviteurs, domestiques, et on nourrira des hommes qui défricheront et cultiveront la terre à moitié, et ainsy, estans interessés dans leur travail, on n'aura que faire de se mettre en peine d'eux. Il y a encore du temps pour penser à cela.

Voicy une autre affaire :

On parle de commencer de nouvelles habitations en divers endroits, et d'avoir là de nos Peres. J'ay une pensée, que nous ne sçaurions pas entreprendre de nous loger et bastir partout ; ce sera bien tout si nous faisons bien réussir le lieu où nous sommes, et partant, pour les autres habitations, deux ou trois de nos Peres, ou deux Peres et un garçon y pourront

aller, et ces messieurs les logeront et entretiendront, et fourniront tout ce qu'il faudra pour l'église ou chapelle, s'il leur plaist. Nous allons le P. Buteux et moy, comme j'ay desjà dit, demeurer aux Trois-Rivières expressement pour assister nos françois, car nous n'irions pas sans cela ; cependant nous portons des meubles pour la sacristie, et habits pour nous, et, ce que je trouve plus étrange, nos propres vivres que nous leur donnerons : car nous mangerons avec eux, faute de logis où nous puissions nous retirer. Nous faisons cela volontiers, car j'apprend que ces messieurs nous aiment fort, et nous assistent tant qu'ils peuvent, selon l'estat de leurs affaires ; aussy faisons nous, et ferons nous tout ce que nous pourrons en leur considération : car outre que nous portons aux Trois Rivières jusques à de la cire et de la chandelle, nous avons envoyé aux Hurons trois ou quatre personnes plus que nous n'eussions fait, n'estoit leurs affaires que j'ay recommandées à nos hommes. Il est vray qu'ils ont donné quelque chose pour ce subject, à ce que m'a dit le Pere Lallemant. Je ne desire pas les importuner ; mais je sçay leur aise qu'ils sçachent que nous les servirons de bon cœur, et que nous esperons qu'ils donneront ce qu'il faut pour l'entretien de [nos] Pères aux nouvelles habitations, et qu'ils monteront leur chappelle, comme ils ont fait cette année celle

de Kébec [1]; et qu'ils donneront aussy des gages et des vivres aux hommes que nous tiendrons en leur considération ; et pour leurs affaires soit dans les Hurons, soit ailleurs, nous tenons ces hommes avec nous, afin qu'ils ne se débauchent avec les Sauvages et ne donnent mauvais exemple, comme ont fait autrefois ceux qui y estoient. Voila pour le temporel de cette mission ; si je me souviens d'autre chose, je l'escriray en un autre endroit.

Venons au spirituel.

Premièrement nous esperons une grande moisson avec le temps dans les Hurons, plus grande et plus prochaine si on y peut envoyer beaucoup d'ouvriers pour passer dans les nations voisines, le tout soubs la conduite et l'ordonnance du Supérieur qui sera aux Hurons. Ces peuples sont sédentaires et en grand nombre; j'espère que le P. Buteux sçaura dans un an autant du langage montagnais que j'en sçay, pour l'enseigner aux autres, et ainsy j'iray où on voudra. Ce n'est pas que j'attende rien de moy ; je tacheray de servir pour le moins de compagnon. Ces peuples, où nous sommes, sont errans et en fort petit nombre; il sera difficile de les con-

---

[1] « L'an 1634, Messieurs de la Compagnie ont envoyé pour cent escus de meubles et ornements entre autres l'image de saint Joseph en bosse qui est sur l'autel. » *Catalogue des bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance* (Archives du Séminaire de Québec).

vertir, si on ne les arreste; j'en ay apporté les moyens dans la Relation.

Pour le Seminaire, hélas! pourroit-on bien avoir un fond pour cela? Dans les bastimens dont j'ay parlé, nous désignons un petit lieu pour le commencer, attendant qu'on fasse exprès un corps de logis pour ce subject. Si nous estions bastis, j'espérerois que dans deux ans le P. Brebeuf nous envoiroit des enfants hurons; on les pourroit instruire icy avec toute liberté, estans éloignés de leur parens. O le grand coup pour la gloire de Dieu, si cela se faisoit!

Quant aux enfants des Sauvages de ce païs-cy, il y aura plus de peine à les retenir; je n'y voy point d'autre moyen que celuy que touche V. R. d'envoyer un enfant tous les ans en France : ayant esté là deux ans, il y reviendra sçachant la langue; estant desjà accoustumé à nos façons de faire, il ne nous quittera point et retiendra ses petits compatriotes. Notre petit Fortuné, qu'on a renvoyé pour estre malade, et que nous ne pouvons rendre à ses parens, car il n'en a point, est tout autre qu'il n'estoit, encor qu'il n'ait demeuré que fort peu en France; tant s'en faut qu'il courre après les Sauvages, il les fuit, et se rend fort obéissant. En vérité il m'estonne: car il s'encouroit incontinent aux cabanes de ces barbares sitost qu'on lui disoit un mot; il ne pouvoit

souffrir qu'on luy commandast quoy que ce fust : maintenant il est prompt à ce qu'il peut faire. Je voulois envoyer cette année une petite fille, que la famille, qui est icy, m'a donnée, peut-être encore un petit garçon, selon le désir de V. R. Mais M. de Champlain m'a dit que M. de Lauson luy avoit recommandé de ne laisser passer aucun Sauvage petit ou grand. Je l'avois prié l'an passé du contraire; j'ay quelque pensée que le P. Lallemant a quelque part en ce conseil et en cette conclusion. Voicy les raisons pourquoy ils jugent qu'il n'est pas expédient qu'il en passe : 1° L'exemple des deux qui sont passés, et qui se sont perdus. Je respond que Louys[1] le Huron, fut pris et corrompu par les Anglois, et encor a-t-il fait icy le debvoir de chrestien, se confessant et communiant, l'an passé, à sa venue et à son départ de Kébec; il est maintenant prisonnier des Hiroquois. Pour Pierre le montagnais[2], mené

---

[1] Louis Amantacha, surnommé de Sainte-Foy, qui avait été baptisé en France.

[2] Ou Pierre-Antoine Patetchoanen, « qui depuis cinq ans (1620-5) avoit été envoyé en France par nos religieux de Kébec; lequel après avoir été bien instruit et endoctriné aux choses de la foy, fut baptizé et nommé par deffunt M. le Prince de Guiménée, son parrain, Pierre Antoine, qu'il entretint aux études jusques après sa mort, que l'enfant fut congru en la langue latine, et si bon françois, qu'estant de retour à Kébec, nos religieux furent contraints le renvoyer pour quelque temps entre ses parens, afin de reprendre les idées de sa langue maternelle, qu'il avoit presque oublié. » (F. Sagard.)

en France par les Pères Récolets, estant icy de retour, il fuyoit les Sauvages : on le contraignit de retourner avec eux pour apprendre la langue, qu'il avoit oubliée; il n'y vouloit pas aller, jusque là qu'il dit : On me force, mais si j'y retourne une fois on ne m'aura pas comme on voudra. Les Anglois sont survenus là-dessus, qui l'ont gasté; adjoustés que je n'ay point veu sauvage si sauvage et si barbare que luy.

L'autre raison du P. Lallemant est que ces enfans cousteront à nourrir et entretenir en France, et la mission est pauvre. S'ils sont en un collége, on demandera pension; s'ils sont ailleurs, cela retardera les aumônes que feroient les personnes qui les nourriront. Je répond que les collèges ne prendront point de pension, et quand il en faudroit, je trouve la chose si importante pour la gloire de Dieu, qu'il la faudroít donner. Le P. Lallemant commence à gouster mes raisons; car je l'assure qu'on ne peut retenir les petits Sauvages, s'ils ne sont dépaïsés ou s'ils n'ont quelques camarades qui les aident à demeurer volontiers. Nous en avons eû deux : en l'absence des sauvages, ils obéissoient tellement quellement; les sauvages estoient-ils cabanés près de nous, nos enfants n'estoient plus à nous, nous n'osions leur rien dire.

Si nous pouvons avoir quelques enfants cette

année, je feray mon possible pour les faire passer, du moins deux garçons, et cette petite fille, qui trouvera trois maisons pour une. On m'en demande en plusieurs endroits. Si M. Duplessis m'écoute, au nom de Dieu, soit. Quant le P. Lallemant aura expérimenté la difficulté qu'il y a de retenir ces enfants libertins, il parlera plus haut que moy.

V. R. voit, par tout ce qui a esté dit, le bien que l'on peut espérer pour la gloire de Dieu de toutes ces contrées, et combien il est important, non-seulement de ne rien divertir ailleurs de ce qui est donné pour la mission de Kebec, mais encore de trouver quelque chose pour faire subsister du moins une maison qui serve de retraite aux Nostres, qui serve de séminaire pour des enfants et pour les Nostres qui apprendront un jour les langues, car il y a quantité de peuples différens tous en langage.

Voici encore.....

(*Le reste manque au manuscrit*).

X.

LETTRE DU P. JEAN DE BRÉBEUF AU T. R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME. (*Traduite sur l'original latin conservé aux Archives du Jésus à Rome.*)

De la Résidence de Saint-Joseph, 20 mai 1637.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

J'ai écrit l'année dernière à Votre Paternité de l'état et des coutumes des Hurons, au milieu desquels se passe notre vie, et des fruits que nous espérons recueillir. Votre Paternité a dû pareillement recevoir les Relations des deux années passées, qui, avec celle que nous lui envoyons aujourd'hui, donnent une connaissance assez complète des affaires de notre mission.

Il me reste à vous apprendre deux événements qui ont retardé parmi nos Sauvages les progrès de l'Evangile. C'est d'abord une maladie contagieuse, qui, depuis huit mois, a causé de grands ravages dans le pays. La divine Providence a permis que nous ne fussions pas entièrement à l'abri de ce fléau. De six prêtres que nous étions ici et de quatre domes-

tiques qui étaient à notre service, sept ont été frappés en même temps : mais, grâce à la bonté divine, tous, quoiqu'en danger de mort, ont recouvré la santé et leurs forces premières, et se portent bien maintenant.

Pour nos Hurons infidèles, qui ignorent les promesses de la vie future, ils cherchaient avec tant d'anxiété et d'inquiétude le remède à leurs maux temporels, que nous avions bien de la peine à nous en faire écouter, quand nous leur parlions de l'autre vie. Si nous leur eussions promis la santé, ils nous auraient accueillis bien plus volontiers. Malheureusement le plus grand nombre de ces pauvres gens, trop préoccupés de l'amour de la vie présente, ont, en la perdant, perdu pareillement le bonheur éternel.

Ce qui, en second lieu, a nui à la propagation de la foi, c'est que le démon avait fait courir parmi eux le bruit que nos français, et nous en particulier, nous étions la cause de cette maladie, et que nous n'étions venus dans leur pays que pour les faire mourir. D'autres mensonges du même genre ont circulé sur notre compte. Il n'est point étonnant que cela nous ait aliéné pour un temps les habitants de quelques villages. Quelques-uns même voulaient nous faire périr comme ennemis de leur nation.

Mais celui qui seul *donne la mort et ressuscite, peut conduire aux portes de l'enfer et en retirer*, nous a sauvés de tous ces périls et a même amené ces barbares à venir nous demander humblement pardon. Toutes ces calomnies sont à peu près tombées aujourd'hui. On nous écoute volontiers; nous avons donné, cette année, le baptême à plus de deux cents personnes, et il n'y a presque aucun village qui ne nous ait invité à l'aller visiter. Bien plus, ce fléau et ces calomnies mêmes ont contribué à nous faire mieux connaître de ces peuples. Ils ont compris par nos actes que nous ne sommes pas venus ici pour acheter des pelleteries ou faire le commerce, mais uniquement pour les instruire, les unir à Notre-Seigneur, et par là, leur procurer la santé de l'âme et une vie éternellement heureuse. Il y a même eu quelques familles qui, sans être encore baptisées, avaient, à notre persuasion, mis en Dieu toute leur confiance. Comme elles ont été, presque seules, épargnées par la contagion, elles ont maintenant une foi vive et réclament instamment la grâce du baptême que nous leur conférerons, j'espère, dès que nous les aurons suffisamment éprouvées.

Nous avons eu la consolation de voir, dans plusieurs de ceux que nous avons baptisés, des signes non équivoques de la grâce du sacrement : aussi avons-nous la douce confiance que bon nombre,

tant d'adultes que d'enfants, sont maintenant au ciel et prient Dieu pour le salut de leurs frères.

Enfin, nous en avons l'espoir, ce fléau, qui sévit encore, dès que les esprits auront recouvré la tranquillité nécessaire pour entendre et bien comprendre les vérités de la foi, aura préparé la conversion d'un grand nombre d'infidèles.

Dans ce moment nous formons une nouvelle résidence dans le village que nous nommions La Rochelle et les Sauvages Ossossané. Il est très-peuplé; la maladie y a fait de grands ravages; mais nous y avons toujours été bien accueillis, bien écoutés et bien demandés. Nous l'appellerons la Résidence de l'Immaculée Conception.

Nous pensons aussi à envoyer, dès cette année, deux des nôtres à la nation des Attignenonghas, pour s'y fixer, s'ils voient jour à y opérer quelque bien.

Il paraît que le séminaire des Hurons établi à Québec, où cinq jeunes Sauvages ont passé l'hiver, commence déjà à produire quelques fruits. Nous en envoyons d'autres, et nous espérons contribuer beaucoup par là à gagner l'affection des Hurons et à les attacher à Notre-Seigneur. C'est ainsi que la foi se propage, mais *dans le travail, les veilles, les tribulations et la patience*. Il nous faudra longtemps arracher et semer : plus tard viendra la ré-

colte. Quoiqu'à présent *nous ne semions que dans les larmes et les gémissements*, nous comptons bien un jour *recueillir dans la joie une abondante moisson.*

Mes compagnons dans cette résidence sont les PP. François le Mercier, Pierre Pijart, Pierre Chastelain, Charles Garnier et Isaac Jogues, ouvriers des plus distingués, qui savent allier admirablement le zèle ardent du salut des âmes, avec l'oraison et l'union avec Dieu. En un an ou deux, ils ont fait des progrès vraiment remarquables dans une langue à peine connue, et qui n'est pas encore réduite en principes, tant est grande l'ardeur qu'ils y mettent. Mais le P. Charles Garnier, à ce qu'il me semble, les surpasse tous en ce point.

D'après cet exposé, pouvons-nous ne pas attendre de l'infinie bonté de Dieu, les plus heureux résultats de nos travaux ?

Je suis de Votre Paternité,
Le très-humble serviteur et le fils très-soumis
en Notre-Seigneur,

JEAN DE BRÉBEUF.

De la Résidence de Saint-Joseph aux Hurons, dans le village d'Ihonatiria, 20 mai 1637.

(*P. S.*) Depuis ma lettre écrite, la nouvelle rési-

dence de l'Immaculée Conception a été établie, et nous avons commencé à l'habiter le jour de la fête des saints Martyrs Prime et Félicien, 9 juin. On ne saurait exprimer avec quelle affection et quelle joie nous avons été accueillis. Le jour de la sainte Trinité nous avons baptisé avec solennité un homme de cinquante ans : grand sujet d'espoir pour l'avenir. Car il est bien instruit et a passé par de longues épreuves. Il a de l'autorité et jouit de l'estime générale des sauvages. C'est le premier adulte que nous ayons baptisé en santé. Son exemple nous en a déjà amené quelques-uns qui demandent instamment le baptême.

Du même lieu, 16 juin.

XI.

LETTRE DU P. JEAN DE BRÉBEUF, AU T.-R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME. (*Traduite sur l'original latin conservé aux archives du Jésus, à Rome.*)

1638.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

La Relation de cette année et celle de l'année dernière donneront à Votre Paternité une connaissance suffisante de ce qui concerne la mission que nous venons d'établir ici, chez les Hurons, peuple de la Nouvelle-France ou Canada. Si votre Paternité ne les a pas déjà reçues, je pense que le R. P. Provincial ne tardera pas à les lui envoyer. Il ne me reste donc qu'à lui faire part de nos espérances pour le salut des habitants de ce pays.

Les Hurons ne sont pas errants dans les forêts à la façon bêtes fauves, comme plusieurs autres peuplades de ce pays. Ils ont une vingtaine de villages, dont quelques-uns sont entourés d'une forte palissade en bois. S'ils changent parfois de place, ce

n'est que lorsqu'ils n'y trouvent plus ce dont ils ont besoin pour vivre, par exemple, le bois de chauffage, ou lorsque le sol épuisé ne rapporte presque plus rien. Car, ils cultivent la terre et en tirent du bled d'Inde, des fèves ou haricots-fèves, des citrouilles qui y réussissent à merveille et sont très-bonnes, et enfin du tabac. La contrée est à souhait pour la chasse et pour la pêche. En un mot, les Hurons trouvent, sans sortir de leur pays, une nourriture, sinon recherchée, du moins suffisante et saine. Ils ont même du surplus qu'ils peuvent vendre. Ils ne sont pas tellement sauvages qu'ils n'aient presque tous du bon sens et même un jugement naturel très-droit.

Quant aux mystères de la Religion, si nouveaux, si étranges peur eux, loin de les contredire, de les mépriser ou de les tourner en ridicule, ils les admirent plutôt, les approuvent, les louent même et ne témoignent aucune aversion pour ces saintes vérités. Seulement leur réponse uniforme à tous nos raisonnements est celle-ci. « Nos usages ne sont pas les mêmes; votre pays est si différent du nôtre, que ce ne peut être le même Dieu qui les a faits. » Puis la force de la mauvaise habitude en retient beaucoup dans les filets du démon. Un grand nombre adorent volontiers le Dieu que nous leur annonçons; mais vienne une occasion de reprendre leurs

vieilles superstitions, ils ont bien de la peine à y résister. Ce qui fait sur eux le plus d'impression, ce sont les tourments de l'enfer et les délices du ciel : c'est par là que nous les gagnons et qu'ils ouvrent enfin les yeux à la lumière de la foi.

Depuis deux ans que nous sommes revenus ici, nous avons baptisé près de cent personnes. Plusieurs, tant adultes qu'enfants, sont déjà au ciel, comme nous l'espérons. Ils prieront pour le salut des autres sauvages. Les parents qui survivent à leurs enfants, nous disent qu'ils ne veulent pas en être séparés toujours, mais qu'ils désirent les aller rejoindre après leur mort.

Nous n'étions ici l'année dernière que trois Prêtres de la Compagnie ; nous avons été cinq cette année et nous avons vécu dans une grande union. Les santés se sont si bien soutenues que les sauvages le regardaient presque comme une chose miraculeuse. Ils voyaient là une marque de la bonté du Dieu que nous servons, puisqu'il prend un si grand soin de ses amis. Mais ce qui les a surtout frappés, c'est que l'année dernière nous avons été épargnés par la contagion, dont un si grand nombre d'entre eux avait été la victime.

Deux de nos Pères qui sont ici, les PP. Antoine Daniel et Ambroise Davost, retourneront prochainement, je pense, à Québec pour y conduire

quelques jeunes gens du pays, qui vont donner commencement au séminaire Huron. Nous attendons deux ou trois autres Pères pour les remplacer, et nous demandons encore d'autres missionnaires pour l'année prochaine. En effet le besoin de nombreux ouvriers se fait vivement sentir, non pas, il est vrai, pour moissonner, mais pour faire les semailles, ou plutôt pour apprendre la langue, sans laquelle il nous serait impossible de répandre la bonne semence de la parole de Dieu.

Je commence à connaître la langue suffisamment, et mes compagnons font de rapides progrès dans cette étude.

Ce qu'il faut demander, avant tout, des ouvriers destinés à cette mission, c'est une douceur inaltérable et une patience à toute épreuve. Ce n'est ni par la force, ni par l'autorité qu'on peut espérer de gagner nos sauvages.

Tous ceux des Nôtres, qui sont ici, font de généreux efforts pour acquérir la perfection. Je suis le seul, à ce qu'il me semble, qui vive dans la tiédeur.

Je suis de Votre Paternité,

Le très-humble serviteur

et fils très-obéissant en Notre Seigneur.

JEAN DE BRÉBEUF.

De la résidence de Saint-Joseph chez les Hurons, peuple du Canada, au village d'Ihonatiria.

XII.

LETTRE DU P. FRANÇOIS DU PERON, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU P. JOSEPH-IMBERT DU PERON, SON FRÈRE, RELIGIEUX DE LA MÊME COMPAGNIE. (*Copiée sur l'autographe conservé aux archives du Jésus, à Rome.*)

Au bourg de la Conception de Nostre-Dame,
ce 27 avril 1639.

MON REVEREND PERE,

Pax Christi.

J'escrivis l'an passé à V. R. le succès de mon voyage dès mon depart de la France, jusques à mon arrivée dans le Canada : je la prie de me mander si elle a receu les quatre lettres que je luy escrivois ; je n'auray les responses à celles de l'année passée qu'après l'envoy de la presente. Je luy mandois mon employ ; Dieu m'en a donné un autre ; il m'a fait passer au païs des Hurons. J'estime tant ma condition que je m'estime grandement obligé à Dieu : 1° de m'avoir amené en Canada ; 2° de m'avoir faict passer au païs des Hurons, et j'estime ce second benefice plus grand que le premier a raison que Dieu seul nous est icy nostre tout, et qu'il y a plus grande moisson qu'en aucune part du Canada. Do-

resenavant donc je ne luy manderay que des nouvelles des Hurons ; car pour celles des montagnets et algonquins nous n'en recevons les nouvelles que par la Relation imprimée qui nous est envoyée de France d'année en année. Vous pouvés faire response à mes lettres ; pour moy, il me fault une année entre deux, à raison que les Hurons descendent d'icy aux Trois-Rivières, à mesme temps que les navires y arrivent de France. Ceste lettre sera commune à mes deux frères et aux Pères de ma cognoissance que je salue tous *ex animo*.

Je partis des Trois-Rivières le 4 septembre et j'arrivay au païs des Hurons le jour de saint Michel, à douze heures du soir : la traite est de 300 lieues par eau, par un très grand nombre de saults très dangereux et fort longs, quelques uns de deux et trois lieues, en sorte que d'autres que des sauvages ne sçauroient entreprendre le voyage. Ils ont des canots d'escorce qui ne font qu'effleurer l'eau, et un homme seul en porte un sur l'espaule. Par bonheur je m'embarquay avec un capitaine huron qui me rendit toute sorte de courtoisie le long du chemin. Le R. P. Lallemant, notre supérieur, et le P. Lemoyne, qui estoient partis devant moi, ne rencontrerent pas si bien. Le premier pensa être etranglé par un sauvage de l'île ; (c'est une nation algonquine qu'on rencontre sur le chemin,) qui s'efforça plu-

sieurs fois de luy mettre un lacet au col, pour venger, disoit-il, la mort d'un sien petit enfant, qui avait esté seigné par un de nos hommes qui estoit monté un jour ou deux devant le Père. Je rencontray ce mesme sauvage proche l'isle, qui d'abord qu'il me vit, dit qu'il m'en falloit faire le même, et fût longtemps à persuader à nos Hurons qu'ils ne devoient point amener des françois en leur païs ; que c'etoit nous qui les faisions tous mourir ; mon capitaine l'adoucit le mieux qu'il pût : nonobstant tout ce discours, un de ses camarades me vint trouver le matin et le soir, pour le faire prier Dieu en sa langue algonquine ; ce que je fis.

Quant au P. Lemoyne, il fût contraint de quitter ses sauvages, n'ayant rien plus de quoy vivre. Ils le laisserent donc au bord de l'eau avec un de nos hommes, qui le nourrit durant quinze jours de la chasse qu'il faisoit fort heureusement. Il s'embarqua donc dans un canot de notre troupe. Le maître du canot, après deux journées, le voulut laisser sur un rocher : il me fallut luy donner ma couverte pour le contenter.

Durant le chemin, notre vivre n'a été qu'un peu de blé d'Inde concassé entre deux pierres et bouilly dans l'eau ; notre gîte *sub dio*. Cependant je me suis toujours bien porté, graces à Dieu. Le long du chemin nous avons rencontré trois nations algonquines

errantes : 1° la petite nation ; 2° ceux de l'ile; 3° les sorciers; le reste forêts et rochers incultes, sauts et précipices; je m'étonne comme les sauvages osent entreprendre tel voyage. Pour le pays des Hurons, c'est une terre assez unie, force praieries, force lacs, force bourgs; de deux où nous sommes l'un est de 80 cabanes, l'autre de 40; dans chaque cabane il y a cinq feus, et deux familles à chaque feu. Leurs cabanes sont faites de grosses écorces en berceau, longues, larges et hautes à proportion; il y en a de 70 pas de long. Leur terre ne produit que du blé d'Inde, des feves et des citrouilles. Ce sont les delices du pays, qui n'a rien de commun avec notre France, de quoy, il jouisse, que les quatre élémens. On y voit néanmoins pour les oiseaux, poissons et bêtes des forêts presque les mêmes qu'en France. La terre, comme ils ne la cultivent pas, ne porte que dix ou douze ans au plus, et ils sont contraints, les dix années expirées, de transporter leur bourg en un autre endroit. S'ils la cultivoient, elle porteroit comme celle de France. Voilà pour ce qui est de la terre, qui est l'occupation et l'employ des femmes huronnes : celle des hommes, c'est la pêche, la chasse, la traite aux françois et autres nations voisines, comme la nation du petun, la nation Neutre, celle du Sault, celle des cheveux relevés, celle des gents puants, etc. Ils sont robustes et tous

grands de beaucoup plus que les françois ; ils ne sont couverts que d'une peau de castor, qu'ils mettent sur les deux épaules en forme de manteau ; des chausses et souliers en hyver, un sac à petun derrière le dos, le chalumet en main ; au col et aux bras, des colliers et brasselets de porcelaine ; ils en pendent aussi aux oreilles et au tour de leur moustache. Ils se graissent les cheveux et le visage ; ils se balafrent aussi le visage avec de la peinture noire et rouge. Leurs recreations consistent au jeu de paille, jeu de plat, jeu de crosse auxquels ils perdront vaillant les deux et trois cents écus.

Le naturel des Sauvages est patient, liberal, hospitalier ; mais importun, songeard, pueril, larron, menteur, trompeur, libertin, superbe, faineant ; ils ont parmi eux plusieurs fous, ou plutôt lunatiques et frenetiques. Le langage est langue regulière autant qu'il se peut, pleine de composition comme la grecque, differente de celle-cy en ce que les changemens de modes et personnes se font au commencement, ayant quasi toujours la même termination ; un accent change la signification d'un mot. Elle n'a pas la barbarie qu'on se figure : les noms se conjuguent aussi bien que les verbes ; de syntaxe, je n'en sache guère d'autre que celle de la langue françoise, aussi bien ne sçavent-ils que c'est que cas ; ils ont des petites particules d'elegance : ils n'ont point

l'usage de ces lettres *b*, *f*, *l*, *m*, *p*, *q*, *x*, *y* ; ils ont fort la lettre *h* et le *k* en usage, ce sont les deux lettres qui donnent de la peine pour la prononce. Ils ont quasi tous plus d'esprit en leurs affaires, discours, gentillesses, rencontres, soupplesses et subtilités, que les plus advisés bourgeois et marchands de France. Ils règlent les saisons de l'année par les bêtes sauvages, par les poissons, les oyseaux et plantes de la terre; ils nombrent les années, les jours et les mois par la lune. Ils n'ont point de police du tout : ce que les capitaines ont de pouvoir est à peu près comme les crieurs et trompettes; ils crient à pleine tête par les carrefours. Le ton qu'ils gardent en leur harengue est justement le ton des prisonniers du petit Chastelet de Paris. La jeunesse est impudente jusques à non plus, aussi grands maîtres les uns que les autres. Les mariages sont libres. Ils n'ont qu'une manière de justice pour les torts, qui est que tout le bourg doit satisfaire par présens. Un grain de blé d'Inde quelquefois rapportera cent grains pour un. La famine, cette année, est assez grande; mais davantage en la nation neutre, où l'on vant les enfans comme esclaves pour avoir du blé.

Nous sommes icy des Nôtres dix, en deux Residences, l'une de la Conception de Notre-Dame, l'autre de saint Joseph : elles sont éloignées l'une de l'autre de cinq à six lieues. *Messis quidem multa;*

operarii autem pauci : nous espérons du renfort, l'an qui vient. Bientôt nous nous esperons faire une troisième Résidence en la nation du petun, sans préjudice des missions volantes. Nous avons avec nous douze françois qui sont à nos gages; car pour d'autres il n'y en a point. Nous sommes logés et vivons à la façon des sauvages; nous n'avons point de terre à nous, sinon un petit champ d'emprunt, où l'on recueille du blé françois justement pour faire des hosties pour la sainte messe : nous laissons le reste à la divine Providence, qui nous envoye plus de blé que si nous avions des bonnes terres; l'un nous apportera trois épis de blé, un autre six, l'autre une citrouille; un autre donnera du poisson, un autre du pain cuit sous la cendre. Nous vivons joyeusement et contents de la sorte. Pour leur present, on leur donne des petits canons de verre, des bagues, des halênes, des jambettes, de la raçade : c'est là toute nôtre monnaie. Pour les douceurs de France, nous n'en avons point icy; la sauce ordinaire des viandes c'est l'eau pure, le jus du blé ou citrouilles; les rafraichissements, qui viennent de France, ne montent pas plus haut que les Trois-Rivières; tout ce qu'on peut envoyer, c'est quelques ornemens d'eglise, du vin pour la messe (on en met seulement quatre ou cinq gouttes dans les calices) et quelques habits, quelques pruneaux et raisins pour les malades du

bourg : le tout court grand risque par les chemins. Nous avons perdu cette année deux de nos pacquets. Nos plats, quoyque de bois, nous coûtent plus cher que les vôtres; ils sont de la valeur d'une robe de castor, c'est-à-dire cent francs.

Le royaume de Dieu s'avance grandement en ces contrées. Nous avons icy une nation étrangère refugiée, tant à cause des hiroquois leurs ennemis, que pour la maladie qui encore les fait icy mourir en grand nombre; ils se font presque tous baptizer avant la mort. J'en ai baptisé quelques uns, et nos Pères n'ont pas une petite occupation matin et soir d'instruire et visiter ces pauvres malades, qui semblent n'avoir fui la mort cruelle de leurs ennemis, que pour mourir de la belle mort des prédestinés. Je vous laisse à penser, si ce n'est pas bien de la consolation pour ceux qui contribuent et leurs prières et leurs travaux, à la conversion de ces pauvres âmes, que Dieu veut sauver icy, si nous n'y mettons de l'empêchement de nôtre côté. Je demande et implore à ce sujet l'assistance des prières de V. R., et celle de tous ceux de ma connaissance; je les salue tous de cœur et d'affection : je crois qu'ils ne me les denieront pas.

Voicy comme un petit journal depuis mon arrivée. Ayant abordé heureusement la terre des Hurons, après un embarquement de vingt-six jours, dans un

canot ou plutôt berceau d'écorce d'un arbre dit bouleau, le 29 septembre, à une heure du matin, et m'étant mis en chemin pour arriver à temps à quelqu'une de nos Residences, pour y celebrer ce jour là la sainte messe, la pluie et la defaillance causée par la journée precédente, en laquelle nous nous étions mis sur l'eau, depuis une heure du matin jusqu'à douze heures et davantage de la nuit, sans pouvoir reposer, et même l'espérance de pouvoir dire la sainte messe m'avoit obligé à ne rien manger à mon abordement ; la pluie donc et la defaillance, comme aussi la distance du lieu de cinq ou six lieues, et l'ignorance des chemins, me contraindrent de m'arrêter au premier bourg et prendre quelque petite nourriture. J'entray donc dans la cabane d'un capitaine du bourg : le compliment qu'on me fit fût d'un *chay* en leur langue ; c'est le salut ordinaire qui est à dire bonjour, et puis incontinent ils étendirent une natte par terre pour m'y mettre dessus, ensuite, ils prirent quatre épis de blé qu'ils firent rôtir et me les présentèrent, comme aussi deux citrouilles cuites sous la cendre avec un plat de sagamité. J'assure V. R. que ce manger m'etoit des delices ; les petits enfants et autres accouroient par admiration dans la cabane pour m'y voir. Le defaut de la langue me rendoit muet, et leur façon de faire, qui est de ne dire mot, sinon un *chay* à celui qui arrive

les rendoit aussi muets; seulement ils me consideroient depuis les pieds jusqu'à la tête, et tous vouloient éprouver mes souliers et mon chapeau, chacun mettant le chapeau sur la tête et les souliers aux pieds. Après avoir fait remerciement de quelque couteau, halêne, aiguille, à mon hôte, du bon accueil et traitement qu'il m'avoit fait, je le priai de me donner un sauvage pour porter mon sac et me conduire à une de nos Résidences; il le fit et j'arrivay à six heures du soir chez nos Pères. Ils me receurent avec toute sorte de charité et bienveillance : le traitement ne fut pas meilleur que celui du sauvage; car les douceurs de la vie nous sont communes avec celles des Sauvages, à sçavoir un potage de farine de blé d'Inde à l'eau, matin et soir : pour beurre un glaçon d'eau; quelquefois les sauvages y mettent quelques grumeaux de cendre pour assaisonner la sagamité; d'autres fois ils mettent une poignée de petites mouches d'eau. Ce sont comme des cousins de Provence; ils en font grand état; ils en font festin. Les plus sages reservent après la pêche quelque poisson pour le piler dans la sagamité durant l'année; pour quatorze personnes, on met la moitié d'une grosse carpe environ, et le poisson le plus corrompu est le meilleur. Pour le boire, on ne sait que c'est, la sagamité sert de viande et de boisson : on sera six mois sans boire hors de voyage.

L'importunité des sauvages qui sont continuellement autour de nous dans notre cabane, et qui quelquefois rompent une porte, jettent des pierres sur la cabane, blessent nos gens; cette importunité dis-je, n'empêche que nous n'ayons nos heures aussi bien réglées que dans un de nos colléges de France. A quatre heures on sonne le lever; suit l'oraison; à la fin d'icelle commencent les messes jusqu'à huit heures, pendant lequel temps on garde le silence, on lit son livre spirituel, on dit ses petites heures; à huit heures, on ouvre la porte aux sauvages jusqu'à quatre heures du soir, auquel temps il est permis de parler aux sauvages, tant pour les instruire comme pour apprendre la langue. Nos Pères aussi, en ce temps là, vont visiter, dans les cabanes du bourg, les malades pour les baptiser, et les sains pour les instruire; pour moi, mon occupation est l'étude de la langue, garder la cabane, faire prier Dieu les chretiens et catechumènes, tenir école à leurs enfans, depuis midi jusqu'à deux heures; à deux heures on sonne l'examen, suit le diner, pendant lequel on fait lecture d'un chapitre de la Bible, et au souper, on lit la Philagie de Jésus du R. P. du Barry; on dit le benedicite et graces en huron à cause des sauvages qui y sont presents. On dine autour du feu assis sur un billot et le plat à terre. A midi je commence l'école aux enfans qui s'y rencontrent

jusqu'à deux heures : quelquefois je n'aurai qu'un ou deux ou trois écoliers. Les dimanches, mardis et jeudis, l'école cesse à une heure, auquel temps on fait une instruction aux plus notables du bourg, soit chretiens ou non ; le jeudi aux seuls chretiens et catechumènes ; le dimanche au matin aux seuls chretiens. Pendant la messe parrochiale on fait le prône, devant la messe on fait l'eau bénite avec chant, et à l'offertoire le pain bénit que les sauvages presentent par tour. Les grandes fêtes on chante une grande messe. L'après-diner du dimanche, à une heure, on chante vêpres ; suit l'instruction aux chrétiens et catechumènes ; à cinq heures on chante complies, et le samedi au soir le *Salve* avec les litanies de la Vierge. Ce même jour, à l'issue de l'echole on fait un petit catechisme aux enfans, et une fois le mois on fait un catechisme public à tout le bourg, outre l'instruction journalière qu'on leur donne dans leur cabane. A quatre heures du soir on congedie les sauvages non chrétiens, et nous disons en repos tous ensemble matines et laudes, à l'issue desquelles nous faisons entre nous des consultes durant trois quarts d'heure, touchant l'avancement et l'empêchement de la foy en ces contrées ; en suite nous conferons de la langue par ensemble jusqu'au souper qui est à six heures et demie ; à huit heures les litanies, l'examen, et puis on se

couche. On n'a pas icy son repos entier comme en France ; tous nos Pères et domestiques, excepté un ou deux, dont je suis du nombre, se relevent quatre et cinq fois chaque nuit.....; le vivre d'icy cause cela, comme la façon de coucher qui est sur une natte à plate terre et tout vestu. Depuis que je suis parti de France, je n'ai point quitté ma soutane, sinon pour changer de linge. Dieu graces, je n'ai reçu aucune incommodité, et j'apprends icy tous les jours que la nature se contente de peu, et je crois qu'on nous porte plus d'envie que de compassion ; pour nous, nous n'envions la condition d'aucun de notre France : *melior est una dies in atriis tuis super millia*. Il est vray que nous voyons en effet ce que vous ne voyez qu'en peinture, combien grand est le don de la foi. Nous avons affaire à une nation qui est entièrement esclave de Satan depuis le deluge : j'en parlerai en temps et lieu.

Le 11 novembre, nous baptisames avec les solennités de l'Eglise, deux familles d'Hurons : ce sont les premiers de l'Église naissante en ces contrées. Il est vrai que, dès l'an passé, Dieu nous donna un chrétien, nommé Joseph, avec sa famille : il avoit été baptisé en maladie ; nous admirons de jour en jour son courage et l'esprit de Dieu en luy ; il parle aux conseils hardiement de nos mystères qu'il conçoit fort bien : la Relation parlera de luy et des autres

avec toute vérité. J'assure V. R., et vous pouvez me croire, qu'il n'y a rien dans icelle qui ne soit très-assuré et véritable.

Le 13 novembre, le R. P. supérieur partit d'icy avec un de nos Pères pour commencer les missions volantes. Le diable sembla vouloir s'opposer à leur dessein; la neige tomba en si grande abondance qu'elle couvrit tous les chemins. Nos Pères étant arrivés à 4 heures du soir au lieu de la mission nommé St-Michel et ayant baptisé deux petits enfants malades, ils se mirent en chemin pour prendre quelque advis de nos Pères de St-Joseph, éloignés de là d'une lieue. Ils s'égarèrent, en sorte qu'ils n'arrivèrent audit lieu qu'à quatre heures au matin du lendemain, après avoir beaucoup enduré durant cet égarement : on a trouvé un peu de temps après plus d'un et deux enfants, morts dans les neiges, qui s'étoient aussi égarés durant la nuit.

Pendant deux mois que nos Pères y ont demeuré, ils y ont baptisé une vingtaine de personnes, desquelles six ou sept l'ont été solennellement et font profession de la foi. Pendant ce temps là, il y arriva une chose remarquable : c'est qu'un de nos premiers seminaristes, qui sont revenus icy cette année de Kébec, où est le seminaire des Hurons, voyant que son beau-frère rejettoit le conseil qu'il luy donnoit en sa maladie de ne point appeler le sorcier pour le

visiter et faire sur luy toutes ses diableries, le sorcier étant venu et faisant de son côté ses invocations, le seminariste se mit à prier Dieu de son côté, le chapelet à la main, et à conjurer Dieu de confondre le sorcier : sa prière fut exaucée; car le sorcier fit reponse que le diable ne lui vouloit rien découvrir, et qu'un tel l'en empêchoit avec son chapelet. Cela fut cause que le malade fut instruit et baptisé avec toute sa famille. Tout cela se passa au bourg dit St-Michel. L'autre seminariste étant allé à la guerre et ayant fait rencontre des ennemis, ils en prirent treize qui furent distribués en divers bourgs pour les faire mourir cruellement, lui pour sa part en prit deux, comme on étoit sur le point d'en faire mourir un, il l'exhorta à croire en Dieu et à vouloir être baptisé : comme il ne se souvenoit plus de la forme du baptême, il le baptisa, récitant le *Pater*. Dieu favorisa le prisonnier baptisé de la sorte : il permit qu'il survint quelque different qui differa l'exécution de sa mort, et il fut conduit en un autre village proche d'une de nos Résidences, en sorte que deux de nos Pères, en ayant appris la nouvelle, s'y transportèrent incontinent, l'instruisirent et baptisèrent sans sçavoir ce que ce brave seminariste avait fait. Un peu devant mon arrivée, ils en avaient baptisé dix-sept en divers bourgs : le 4 ou 5 décembre, outre les prisonniers susdits, quatre

autres eurent le même bonheur du baptême ; trois d'iceux furent brûlés au bourg de St-Michel. Nos Pères eurent bien de la peine à les baptiser, les Hurons s'opposant à ce qu'ils ne le fussent, disant que le baptême les rendoit plus contens en la mort. Ils exercent des cruautés non pareilles sur ces captifs; ils leur coupent les doigts ; ils les font passer sept tours sur divers brasiers ardents, qui sont allumés en la plus grande cabane du bourg, où tous ceux du bourg sont assemblés pour les tourmenter ; chacun le tourmente comme il veut ; tandis qu'il passe sur les feux, chacun a un tison allumé en main pour lui appliquer en quelque partie du corps ; ils se servent de tout ce qu'ils peuvent s'imaginer pour le tourmenter, ils font rougir des hâches, des flèches, des ances de chaudière, qu'ils appliquent sur le patient : en tous ces tourments ils l'exhortent à avoir du courage, et il faut que le patient chante continuellement. L'un d'iceux eût les stigmates aux mains et aux pieds. La nuit s'étant passée dans ces cruautés, ils le conduisent hors du bourg, sur un échafaud, où ils le lient à un poteau, et là ils le brulent tout vif à petit feu, avec des tisons allumés : s'il tombe en défaillance ils le font revenir à soi par quelque boisson. On lui arrache quelquefois les oreilles à belles dents et on les lui fait manger. Comme la flamme l'a suffoqué, ils le mettent cuire

dans des grandes chaudières, et puis ils le mangent.

Le 8 décembre, nous baptisâmes icy solennellement cinq familles de sauvages, toutes de diverses nations. J'eus la consolation de leur dire la messe et de les communier, et de bénir les bagues de leur mariage. Depuis l'absence du R. P. supérieur jusqu'à son retour, j'ai été le chapelain ordinaire des sauvages. Pendant la messe on chante le *Pater* et l'*Ave* en langue huronne.

Le 12 décembre, dimanche de l'octave de la Conception, j'eus le bien de dire la première messe dans la première chapelle, bâtie dans les Hurons, et érigée en l'honneur de l'Immaculée Conception de Notre-Dame. La chapelle est faite d'une charpente bien jolie, semblable presque, en façon et grandeur, à notre chapelle de St-Julien.

Le 19 décembre, on baptisa icy trois familles de sauvages. Le diable tascha, ce jour là, de troubler notre solennité et faire voir qu'il étoit le maître du pays; car au sortir de la chapelle, il se trouva dans notre cabane un capitaine qui, en présence des nouveaux chretiens, se mit à *débagouler* contre Dieu et contre nous, et à faire des actions impertinentes. Nous fumes contraints de le chasser hors la cabane. L'après diner il envoya son frère et autres pour interrompre le catéchisme public, qu'on fai-

soit de la tyrannie et domaine que satan exerce sur nos Sauvages; ils ne manquèrent pas de l'interrompre par leurs discours sacrilèges.

Le 20 décembre, nous eûmes une eclypse de lune à neuf heures du soir environ : elle fut totale et de durée d'environ de deux à trois heures. Vous l'eûtes peut-être en France à deux heures du matin du 21 décembre. C'est par les eclypses que nous sçavons que le soleil se leve icy quatre heures plus tard environ qu'en France ; notre élévation est de 45 degrés et demi environ.

Le 2 janvier on baptisa un chef de famille; le 9 une famille; le 16 deux familles; et le tout fort solennellement.

Le 13 février on baptisa, avec les cérémonies de l'église, une fille de dix à douze ans.

Le 2 mars et les autres jours en suivant du carnaval, le diable est icy déchaisné aussi bien qu'en France. Ce n'est que diablerie et masquarade en ce temps là, par tout le pays des Hurons : cela a débauché deux ou trois de nos chretiens et refroidi plusieurs autres, qui se disposoient au baptême. Nous eûmes recours à Dieu par le saint sacrifice de la messe et par les quarante heures, durant lesquelles nous exposâmes le St-Sacrement. La Relation dira fidèlement le reste. J'assure, V. R., qu'elle est très-fidelle : c'est pourquoi je me contenterai de toucher

en passant les diableries de ces peuples. Elle pourra juger par ce qui suit, que ce ne nous est pas peu de peine d'élever et entretenir, au milieu d'une nation perverse, ces nouvelles plantes du christianisme que Dieu nous a commis; nous pouvons dire avec saint Paul : *Filioli quos iterum parturio*, etc. Nous et eux avons bon besoin des prières de V. R.; je les recommande à sa charité.

1° Toutes leurs façons de faire leur sont dictées immédiatement du diable, qui leur parle tantôt en forme de corbeau ou quelque autre oyseau semblable, tantôt en forme de flamme ou âme, et tout cela dans le songe, auquel ils défèrent grandement, en sorte que si l'on les prie de dire leur sentiment sur quelque chose, ils disent : Attendez que nous ayons consulté le songe. Pour le mieux faire, ils jeûnent auparavant. Ils tiennent le songe pour le maître de leur vie, et c'est le Dieu de ce pays; c'est luy qui leur dicte leurs festins, leur chasse, leur pêche, leur guerre, leurs traites avec les françois, leurs remèdes, leurs dances, leurs jeux, leurs chansons : à les voir dans ces actions, vous jugeriez des âmes damnées. Ils n'ont qu'un jeu innocent, à sçavoir, le jeu de la crosse : il se fait pour se ressouvenir de quelque excellent crosseur décédé.

2° Pour guérir un malade, ils appellent le sorcier, qui, sans s'informer de la maladie du malade,

chante et remue sa tortue; il regarde dans l'eau et quelquefois dans le feu pour connaître la qualité de la maladie. L'ayant connue, il dit : l'âme du malade désire, pour sa santé, qu'on luy fasse present de telle ou telle chose, d'un canot, par exemple, d'une robbe neuve, d'un collier de porcelaine, d'un festin de feu, d'une danse, etc.; et tout le bourg se met incontinent en peine d'accomplir parfaitement tout ce que le sorcier aura dit. D'autres fois, pour guérir le malade, les anciens du bourg vont trouver le malade, et luy demandent qu'est-ce que son âme desire. Il respond selon son songe, qui sera quelquefois excessif et abominable. Il demandera jusqu'à vingt-cinq presents d'importance, qui luy sont incontinent fournis par le bourg, s'ils manquoient à un seul, ils croiroient être cause de la mort du malade. C'est pourquoy nous qui crions contre ces diableries et refusons d'y contribuer quelque chose du nôtre, le diable, soit qu'il désireroit avoir de nous quelque hommage, ou jeter sur nous toute l'envie, ne manque pas de faire songer au malade quelque chose que nous ayons tous seuls ou de le faire dire par le sorcier. Comme j'écrivois la presente, ce 13 avril, environ midi, voyla un Sauvage qui vient d'un bourg prochain, grandement échauffé, et nous prie de luy donner quelque cartier d'étoffe rouge, parce que le sorcier avoit dit qu'un sien fils malade

desiroit pour sa guerison ce bout d'étoffe. On ne le luy donna pas; mais un de nos Pères incontinent se transporta sur le lieu *quasi aliud agendo* et baptisa le petit malade. Ces refus continuels font qu'ils nous menacent souvent de nous casser la tête, nous attribuant la cause de leurs maladies, disant que depuis qu'ils croyent ils ont la maladie. Chaque famille a certaines maladies, et par conséquent certains remèdes abominables. Elle a aussi ses armoiries diverses, qui un cerf, qui un serpent, qui un corbeau, qui le tonnerre, qu'ils estiment être un oiseau, et choses semblables.

3° Presque tous les Sauvages ont des sorts auxquels ils parlent et font festin pour obtenir d'eux ce qu'ils désirent.

4° Le diable a ses religieux : ceux qui le servent doivent être dépouillés de tout ce qu'ils ont; ils doivent s'abstenir des femmes; ils doivent obéir parfaitement à tout ce que le diable leur suggère. Le sorcier de ce bourg nous vint voir le 26 de mars et nous tint tout ce discours.

5° Les femmes grosses parmi eux causent, disent-ils, plusieurs malheurs; car elles sont cause que le mari ne prend rien à la chasse. Si quelqu'une d'elles entre en une cabane ou il y aye quelque malade, le malade empire; si elle regarde la bête qu'on poursuit, ou ne la sçauroit plus prendre; si l'on

mange avec elle, ceux qui y mangent tombent malades. Une femme grosse, par sa présence et application de quelque racine, tire la flèche du corps d'un homme : toutefois ils se réjouissent davantage en la naissance d'une fille que d'un fils, à cause de la multiplication du pays. Les femmes sont icy maîtresses et servantes.

6° Ils croyent que les âmes rentrent dans le corps d'un autre après sa mort.

Le 19 mars, jour des Cendres, nous donnâmes les cendres à ceux qui se présentèrent des Sauvages. Il y en a qui ont gardé le carême pour ce qui est de l'abstinence de chair, et qui, se trouvant en des festins de cerf, ont refusé d'en goûter. Ce n'est pas que nous les y obligeons pour le présent; ils s'en abstiennent de leur plein gré, sachant qu'en France on garde de la sorte le carême. Il est à remarquer que c'est en ce temps de caresme que les chasseurs reviennent de la chasse, et, comme elle est très-rare et fort difficile, ils sont grandement avides de chair. Ils font des deux et trois cents lieues dans les bois pour y trouver du gibier, comme quelque ours, ou quelque cerf ou vache; du peu qu'ils rapportent ils en font un festin. Par grande caresse un père donne à son fils un os à ronger qu'on luy aura donné au festin. La pluspart, non-seulement le carême, mais tout le long de l'année,

j'entens ceux qui sont rarement aux festins, ne font que deux repas par jour, l'un à neuf heures du matin et l'autre à cinq heures du soir. Si les Sauvages sont dans un continuel carême, le nôtre n'est pas moindre : le jour de Pâques et le grand vendredy nous sont bien souvent égaux quant aux vivres. Il est vray que quelquefois les Sauvages nous apporteront à traiter un quartier d'ours ou cerf, une fois au plus durant toute l'année ; quelquefois aussi, mais rarement, nos françois tueront quelque outarde ou grue, desquels on fait festin aux sauvages, on en donne aux malades, et on en met quelquefois quelques unes dans notre sagamité.

Le 23 avril, samedi saint, nous baptisâmes dans notre chapelle, avec les cérémonies de l'Eglise, un de nos catéchumènes : les autres ont été remis, pour quelques raisons, à la veille de la Pentecôte, selon l'ordre de l'Eglise.

Le 24 avril, jour de Pâques, deux de nos Pères partirent d'icy pour des missions volantes, par la campagne. Le 28 du même mois j'entrai aux exercices pour le même sujet. A la fin d'iceux, depuis la présente lettre, datée le 4 de mai, je partis pour aller en mission volante. En ces missions, nous sommes frustrés de celebrer la sainte messe (souvenez-vous de suppléer pour nous). Le samedi, nous retournons à la Residence la plus pro-

chaine pour y célébrer la sainte messe le lendemain, après laquelle nous retournons à notre mission. Depuis Pâques on y a baptisé environ vingt personnes.

Le 27 mai, nous retournâmes à la Residence de la Conception pour assister à la venue de douze prisonniers et les disposer au baptême. Il est vrai que ce que je vous ai dit cy devant des cruautés, que nos barbares exercent sur les prisonniers, n'est rien, pour ne les avoir connues que par le rapport de nos Pères qui y avoient assisté. J'ay assisté moi-même aux premiers tourments de ceux-cy; la rage des demons sur les damnés ne sauroit être mieux figurée que par celle que ces peuples exercent sur ces pauvres captifs. Figurez-vous qu'à leur arrivée tout le bourg, ou plutôt tout le pays, qui y accourt, leur va au-devant à cinq cents pas du bourg les accueillir, mais d'une étrange façon; chacun s'arme, qui d'un bâton, qui d'une poignée de ronces, qui d'un couteau et tison de feu; ils se rangent d'un côté et d'autre, et frappent sans pitié les prisonniers jusques à ce qu'ils sont arrivés sur l'échafaud préparé pour être le spectacle de cruauté. Ils marchent l'un après l'autre, ayant chacun derrière soi un sauvage qui les tient liés par les bras avec une corde; ils ont aussi les pieds liés, en sorte que ils ne puissent marcher que doucement; ils sont nuds et ont un collier

de porcelaine autour de la tête pour marque de victime. Arrivés qu'ils furent sur le théâtre, on les fit danser, et chanter l'un après l'autre, et tout en chantant, divers en divers temps leur coupoient, qui un doigt, qui trois, qui leur écrasoient les doigts à coup de bâton, d'autres leur donnoient des estafilades de couteau jusques aux os, au gras des jambes et des bras, la plupart en avoient aux deux bras et aux deux jambes. Cela fait, on les mena reposer dans une cabane pour les tourmenter par après, durant la nuit, plus cruellement par le feu. Le lendemain matin, on en mena un sur l'échafaud, pour achever de le bruler avec des tisons de feu. Ils lui renouvellerent toutes les plaies de la nuit precedente, et enfin n'en pouvant plus, ils luy couperent la tête. J'ay assisté à ces cruautés : elles sont beaucoup plus horribles qu'on ne se sçauroit imaginer. De douze qu'ils étoient nous en avons déjà baptisé neuf icy; reste trois qui vont en d'autres bourgs : je pars tout à l'heure avec un de nos Pères pour aller après eux et tacher de les baptiser.

Me voicy de retour. Des trois prisonniers qui restoient à baptiser, nous en avons baptisé deux; le troisième a refusé le baptême : entre les douze prisonniers il s'est trouvé un Judas. Le nombre des baptisés de cette année (1639) monte bien à 300 âmes; en ce bourg de la Conception, on en a baptisé

en maladie, tant enfans qu'autres, cent vingt deux, desquels une partie sont allés au ciel. Outre les malades on en a baptisé en santé et solennellement, et qui font profession de chrétien, cinquante; au bourg de St-Joseph cent vingt six, dont vingt cinq l'ont été solennellement et font profession du christianisme; en la mission volante de St-Michel une vingtaine, desquels six ou sept l'ont été avec les cérémonies de l'Eglise. Je ne parle que de ce pays des Hurons; pour ce qui est de Kebec et des trois rivières, vous en avez la Relation devant nous.

Je me recommande à vos SS. Sacrifices et aux prières de tous nos Pères et Frères, je les salue tous *nominatim* et les conjure de contribuer par leurs ferveurs à la conversion de nos pauvres Sauvages : c'est l'ouvrage de Dieu seul, qui exaucera aussi bien en France vos prières que les nostres.

Je suis à tous de cœur,
Mon Révérend Père,
le très-humble et très-affectionné frère
en Notre-Seigneur,

François du PERON,
surnommé en huron ANONCHIARA, S. J.

XIII.

LETTRE DU P. JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, AU T. R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. (*Traduite de l'italien sur l'original conservé à Rome.*)

Kébec, 7 août 1639.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Le premier août je suis arrivé en la Nouvelle-France avec les PP. Vimont et Poncet et un de nos Frères coadjuteurs, après trois mois d'une navigation très-fâcheuse, à cause des brouillards qui nous ont environnés pendant trois semaines, avec danger de naufrage contre les énormes glaçons qui flottent sur ces mers. Le vaisseau du commandant de la flotte allait se heurter contre un de ces blocs de glace, le jour de la Sainte-Trinité, pendant qu'on disait la messe, quand un des marins, en se promenant sur le pont, aperçut, malgré l'épaisseur du brouillard, l'éclat de la glace qui n'était plus qu'à deux brasses, et s'écria : Miséricorde, miséricorde ! Nous sommes tous perdus. Le P. Vimont fit vœu de dire deux messes, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, l'au-

tre en l'honneur de saint Joseph, s'ils nous préservaient de ce péril. Et voilà qu'au même instant le vent, changeant subitement de direction, nous fit éviter, comme par miracle, ce danger imminent. Les plus habiles pilotes conviennent que cela n'a pu se faire naturellement avec tant de rapidité, et que si ce revirement n'eût pas eu lieu à ce moment précis, nous étions perdus sans ressource.

Je ne puis encore rien écrire à Votre Paternité sur ce qui regarde le pays que je n'ai pas eu le temps d'étudier; mais l'année prochaine, je compte bien me dédommager de ce silence forcé.

Quatre d'entre nous irons dans le pays des Hurons, les PP. Pijart, le Mercier, Poncet et moi. Ceux qui reviennent de chez les sauvages nous assurent de leurs dispositions à recevoir la foi. Plaise à Dieu faire de son serviteur un instrument capable de mener à bien une si difficile entreprise!

Je conjure Votre Paternité de m'accorder le secours de ses prières et saints sacrifices,

Je suis,

de Votre Paternité,

l'indigne serviteur en Notre-Seigneur,

JOSEPH-MARIE CHAUMONOT.

De Kébec, le 7 août 1639.

XIV.

LETTRE DU P. JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, AU T. R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. (*Traduite de l'italien sur l'original conservé à Rome.*)

Du pays des Hurons, 24 mai 1640.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Le 10 de septembre 1639, j'arrivai dans le pays des Hurons en la Nouvelle-France, après une navigation de trois mois très-pénible et très-dangereuse, qui fut suivie d'un voyage d'un autre mois sur les rivières, les lacs et à travers les forêts.

Nous sommes ici treize Pères, tous français, avec quelques jeunes gens qui se donnent à nous pour le soin du temporel, et qui nous tiennent lieu de frères coadjuteurs. Notre manière de vivre paraîtra en Europe très-étrange et très-pénible, mais nous la trouvons fort douce et fort agréable. Nous n'avons ni sel, ni huile, ni fruits, ni pain, ni vin, excepté celui que nous gardons pour la messe. Toute notre nourriture se compose d'un grand

plat de bois rempli d'une espèce de soupe faite de blé d'Inde, écrasé entre deux pierres ou pilé dans un mortier, et assaisonnée avec quelques poissons fumés. Notre lit est la terre, couverte d'une écorce d'arbre ou tout au plus d'une natte.

L'étendue de notre mission comprend cette année trente-deux bourgs ou villages, dans lesquels il ne reste pas une seule cabane où l'Évangile n'ait été annoncé. Beaucoup de sauvages ont reçu le baptême. La plupart, victimes d'une épidémie qui a ravagé tout le pays, sont au ciel, nous l'espérons. Cette maladie a été l'occasion de bien des calomnies et de persécutions excitées contre nous sous le prétexte que nous étions les auteurs du fléau. Toutefois aucun de nous n'a péri dans cette tempête, bien que quelques-uns aient été bâtonnés et que d'autres aient vu la hache levée sur eux, et bien près de leur tête.

Nous avons tous besoin du secours de vos prières ; c'est pourquoi nous nous recommandons humblement à vos saints Sacrifices.

Je suis,

de Votre Paternité,

Le très-indigne serviteur et fils en Notre-Seigneur.

Joseph-Marie CHAUMONOT.

Du pays des Hurons, le 24 mai 1640.

XV.

LETTRE DU P. JOSEPH-MARIE CHAUMONOT AU R. P. PHILIPPE NAPPI, SUPÉRIEUR DE LA MAISON PROFESSE A ROME. (*Traduite de l'italien sur l'original conservé à Rome.*)

Du pays des Hurons, 26 mai 1640.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Je ne pourrai jamais remercier assez la divine bonté de la faveur qu'elle m'a faite, en me conduisant à travers tant de dangers, dans le lieu le plus favorable qui soit au monde, pour perfectionner un religieux. Je dois en faire part à Votre Révérence, afin qu'elle veuille bien m'aider à en remercier le bon Dieu. L'année dernière, j'ai écrit que, après trois mois d'une navigation très-pénible, je suis arrivé dans la Nouvelle-France, mais qu'il me fallait encore m'avancer trois cents lieues plus loin dans le désert. Voici le récit de ce voyage.

La veille de saint Laurent, je m'embarquai dans un canot de sauvages Hurons (ainsi s'appelle ce peuple) sur la grande rivière, qui porte le nom de

ce glorieux martyr ; dans quelques endroits, elle est large de dix, treize, vingt lieues. Pendant cent lieues de son cours, ses eaux sont salées, et le flux et reflux s'y font sentir : aussi est-elle sujette, vu sa largeur, à des tempêtes, comme l'Océan.

Le P. Poncet s'embarqua en même temps que moi ; mais quatre jours après le départ, nous fûmes obligés de nous séparer, laissant notre premier canot pour monter séparément dans deux autres. Nous devions cependant aller de compagnie, de telle sorte que presque chaque soir, nous nous trouvions ensemble pour souper et passer la nuit, avec les conducteurs de nos canots d'écorce, et souvent même nous avions la grande consolation de dire la sainte messe, le matin, avant de partir ; mais ce fut la seule pendant tout le voyage, qui fut de trente jours pour moi et de trente-deux pour le P. Poncet : voyage on ne peut plus laborieux.....

Arrivé au but de ce voyage, je trouvai onze de nos Pères, distribués dans trois Résidences pour être plus près des bourgs importants, qu'ils veulent instruire et civiliser. Nos habitations sont d'écorce, comme celle des sauvages, sans divisions intérieures, excepté pour la chapelle. Faute de table et d'ustensiles de ménage, nous mangeons par terre et nous buvons dans des écorces d'arbres. Tout l'appareil de notre cuisine et de notre réfectoire

consiste dans un grand plat de bois, plein de *sagamité*, à laquelle je ne vois rien de plus semblable que la colle qui sert à tapisser les murs. La soif ne nous gêne guère, soit parce que nous ne nous servons jamais de sel, soit parce que notre nourriture est toujours très-liquide. Pour moi, depuis que je suis ici, je n'ai pas bu en tout un verre d'eau, quoiqu'il y ait déjà huit mois que je sois arrivé. Notre lit est formé d'une écorce d'arbre, sur laquelle nous mettons une couverture, épaisse à peu près comme une piastre de Florence. Pour les draps, on n'en parle pas, même pour les malades. Mais la plus grande incommodité, c'est la fumée qui, faute de cheminée, remplit toute la cabane et gâte tout ce qu'on voudrait garder. Quand certains vents soufflent, il n'est plus possible d'y tenir, à cause de la douleur que ressentent les yeux. En hiver nous n'avons pas la nuit d'autre lumière que celle du feu de la cabane, qui nous sert pour réciter notre bréviaire, pour étudier la langue et pour toute chose. Le jour, nous nous servons de l'ouverture laissée au haut de la cabane, et qui est à la fois cheminée et fenêtre. Voilà la manière de vivre dans notre résidence ; pour celle que nous gardons quand nous allons en mission, Votre Révérence doit savoir d'abord que, quoique ces sauvages observent entre eux certaines règles d'hospitalité, avec nous ils ne

les observent pas. Nous sommes donc obligés de porter avec nous quelques petits couteaux, des aleines, des bagues, des aiguilles, des pendants d'oreille et choses semblables, pour payer nos hôtes. Nous portons en outre une couverture en guise de manteau, qui sert à nous envelopper la nuit.

La manière d'annoncer la parole de Dieu aux sauvages n'est pas de monter en chaire et de prêcher sur une place publique; il nous faut visiter chaque cabane en particulier, et auprès du feu, exposer à ceux qui veulent nous écouter les mystères de notre sainte foi. Ils n'ont en effet aucun autre lieu de réunion pour traiter leurs affaires, que la cabane de quelqu'un de leurs capitaines.

Je ne me serais jamais imaginé une dureté comme celle d'un cœur sauvage élevé dans l'infidélité. Quand ils sont convaincus de la folie de leurs superstitions et de leurs fables, et qu'on leur a prouvé la vérité et la sagesse de la foi, il faudrait, pour achever de les gagner, leur promettre que le baptême leur donnera prospérité et longue vie, ces pauvres gens n'étant sensibles qu'aux biens temporels : cela ne vient pas de stupidité; ils sont même plus intelligents que nos campagnards, et il y a certains capitaines, dont nous admirons l'éloquence, acquise sans beaucoup de préceptes de rhétorique.

Leur obstination dans l'infidélité est produite par la difficulté qu'ils croient trouver dans l'observation des commandements et surtout du sixième.

Le petit nombre de fidèles, que Notre-Seigneur s'est choisi, est une preuve de ce que peut la grâce dans les cœurs les plus barbares de la terre. J'en connais un qui, cette année, au moment où les hostilités contre la religion étaient plus vives, n'a pas craint de parcourir en apôtre presque tous les villages. Il allait dans les assemblées et les conseils des capitaines, lorsqu'ils traitaient quelque affaire, et blâmait hardiment leurs folies. Il exaltait la solidité de la doctrine, que les robes noires (c'est ainsi qu'ils nous appellent) étaient venus leur enseigner, protestant qu'il était prêt à donner sa vie pour la défendre Ses auditeurs applaudissaient alors à ses discours; mais ils n'embrassaient pas pour cela la vérité, qu'ils reconnaissaient. Ce même Sauvage demanda à faire les exercices, et il en profita si bien, que le Père, qui lui donnait les méditations, en était étrangement émerveillé. Si on écrit dans la Relation française ses réflexions spirituelles, elles pourront servir de leçon, même aux religieux les plus pieux et les plus fervents. Il avait dans sa famille une nièce, attaquée de je ne sais quelle maladie, qui, la nuit, lui faisait pousser des cris effrayants, comme si elle avait vu quelque spectre.

Pour la délivrer, il lui mit au cou son chapelet, en lui disant : « Rappelle-toi que tu es chrétienne, et « que tu n'appartiens plus au démon, et fais le « signe de la croix. » Elle le fit, et à partir de ce moment, elle n'a plus été tourmentée de semblable mal.

Il serait trop long de raconter tous les exemples héroïques de constance que ce Sauvage et quelques autres de nos convertis, bien qu'en petit nombre, nous ont donnés. Mais c'en est assez pour montrer à Votre Révérence que Dieu ne refuse pas sa grâce, même aux plus sauvages des hommes, et que ces peuples sont capables de recevoir la doctrine de l'Evangile, malgré la très-grande difficulté qu'il y a à l'expliquer, à cause de la pauvreté de la langue; car ils n'ont ni vignes, ni troupeaux, ni tours, ni villes, ni sel, ni lampes, ni temples, ni maîtres d'aucune science ou art. Ils ne savent ni lire ni écrire, et nous avons beaucoup de peine à leur faire comprendre les paraboles qui sont sur ces matières dans le saint Evangile. Il est vrai que ce défaut et cette pauvreté de leur langue n'a jamais été cause du retard de leur conversion; car les Pères qui savent leur langue, leur font assez bien connaître ce qui est nécessaire pour le salut, sans se servir de ces comparaisons.

L'hiver dernier, il n'y a pas eu une seule cabane

dans nos trente-deux bourgs, où la parole de Dieu n'ait été portée ; mais les fruits ont été plus grands pour l'Eglise triomphante que pour l'Eglise militante. Comme il régnait une maladie contagieuse qui n'épargnait ni âge ni sexe, tout notre soin était de catéchiser les malades, pour leur donner à la fin de leur vie un passe-port pour le ciel. Le plus grand nombre de ceux que cette maladie a enlevés, après le saint baptême, étaient les petits enfants.....

Les Sauvages ont tenu plusieurs assemblées très-nombreuses pour aviser aux moyens de nous forcer à quitter le pays. Beaucoup de capitaines ont voté notre mort; mais pas un n'a osé s'en faire l'exécuteur, et jusqu'à présent Dieu nous a préservé de leurs coups. Pendant tout l'hiver nous nous attendions chaque jour à apprendre la mort de quelqu'un de nos missionnaires, et chaque jour en disant la sainte messe, nous faisions la communion, comme devant nous servir de viatique. Tout s'est borné à quelques coups de bâton, et au chagrin de voir renverser les croix que nous avions dressées, et réduire en cendres une de nos cabanes. Un seul des nôtres a vu couler son sang, *sed non usque ad mortem.....*

Quand nous visitons ces pauvres gens, s'ils n'arrivent pas à temps pour nous fermer la porte

au nez, ils se bouchent les oreilles et se couvrent la figure de peur d'être ensorcelés. Tout cela nous donne beaucoup d'espérance qu'un jour la foi fleurira dans cette malheureuse terre, puisque les persécutions dont Dieu se sert pour l'établir et la cultiver ne nous font pas défaut.

La moisson promet beaucoup, non pas seulement à cause du nombre de nos Sauvages, mais parce qu'il y a bien d'autres nations répandues dans ces immenses solitudes. Nous connaissons déjà les noms de plus de vingt, qui sont dans la direction de la mer du Nord, toutefois peu considérables : on nous fait espérer qu'au-delà, nous trouverons des contrées plus peuplées. Pour y arriver il faudra souffrir encore plus que nous ne l'avons fait pour venir ici.

Avant de finir, je veux raconter à Votre Révérence quelques faits extraordinaires arrivés cette année. Un pauvre homme, baptisé dans sa maladie, ayant recouvré la santé, fut attaqué d'une fluxion qui le priva de la vue. Un de nos Pères, le félicitant un jour d'avoir échappé à la mort, eut pour réponse que maintenant la vie était pour lui un fardeau, puisqu'il était aveugle. Le Père lui lava les yeux avec de l'eau bénite, en disant : « Que le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, en qui tu crois, te guérissent », et au même moment la fluxion cessa,

et le lendemain la vue lui fut rendue complétement. — Une femme n'ayant pas voulu se soumettre à certaines superstitions, fut frappée de cécité par le démon, pour la punir. Le même Père l'engagea à mettre sa confiance en Dieu, et à se laver avec de l'eau bénite, et elle recouvra parfaitement la vue. — Un jeune homme, ayant été à la pêche avec son jeune frère, et quelques autres, fut attaqué par les ennemis de leur nation. Comme il craignait plus la mort de son jeune frère que la sienne, il le couvrit de son corps, le protégeant ainsi contre les coups qu'il reçut lui-même. On le ramena demi-mort à son village. Un de nos Pères s'y trouvait. Voyant qu'il était sans mouvement et sans parole, il ne pouvait pas l'aider à bien mourir. Malgré cela, il ne perdit pas courage, et fit vœu de quelques messes en l'honneur de saint François-Xavier, pour le soulagement de ce pauvre infidèle. Au même moment la langue du moribond se délie, ses yeux s'ouvrent et regardant le ciel, il s'écrie « *Aondechichiai Taitene*. Toi qui as fait la terre, aie pitié de moi. » Aussitôt le Père l'instruit, le baptise, et il mourut peu après. — Un autre jeune homme avait, je ne sais par quel dépit, mangé une racine vénéneuse pour se donner la mort, et il était déjà tourmenté par la violence du poison quand il vint à notre cabane. Rendu là, il se jette à terre, en

écumant, avec tous les signes d'une mort prochaine. Interrogé sur la cause de son mal, pour toute réponse, il présente le reste de la racine qu'il avait mangée, en disant de la montrer à ses parents après sa mort. Nos Pères, avertis par quelques Sauvages que ce poison était mortel, s'empressent d'instruire au plus vite ce malheureux, et le baptisent, après avoir pris toutes les précautions nécessaires, quand il s'agit du baptême des adultes. Environ une demi-heure après, il mourut en chemin, pendant que ses parents le reportaient à sa cabane. — Un homme, attaqué par la contagion et voyant l'inefficacité des remèdes des médecins du pays, c'est-à-dire des sorciers (vrais ou faux), se donna plusieurs coups de couteau dans la poitrine. Un des Nôtres entre alors par hasard dans sa cabane, et aussitôt celui-ci l'appelle et lui demande le baptême. Le Père le catéchise et le baptise sans tarder. Le nouveau chrétien lui dit : « Ne crois pas que j'aie demandé le baptême dans l'espérance de prolonger ma vie, puisque je suis presque déjà mort; regarde mes blessures, et vois s'il est possible d'échapper; ce n'est que l'espérance du ciel qui m'a poussé à me faire baptiser. » Le Père l'engagea à faire un acte de regret de s'être donné la mort. Peu de temps après, il mourut.

Nos Sauvages prirent, il n'y a pas un mois, un

de leurs ennemis; mais avant d'être mis à mort, il fut baptisé par un des Nôtres, qui venait par hasard d'arriver dans le village. Pendant que les Sauvages tourmentaient ce captif, il chantait qu'il devait aller au ciel. Je voudrais pouvoir décrire les supplices qu'ils font souffrir à ceux des ennemis qui tombent entre leurs mains; mais il n'est pas possible de voir en ce monde quelque chose qui représente mieux la manière dont les démons tourmentent les damnés. Dès qu'ils ont fait un prisonnier, ils lui coupent les doigts des mains, ils lui déchirent avec un couteau les épaules et le dos, ils le garrottent avec des liens très-serrés, et le conduisent en chantant et en se moquant de lui, avec tout le mépris imaginable. Arrivés à leur village, ils le font adopter par quelqu'un de ceux qui ont perdu leur fils à la guerre. Ce parent simulé est chargé de caresser le prisonnier. Vous le verrez venir avec un collier en fer chaud, et lui dire : « Tiens, mon fils, tu aimes, je crois, à être bien orné, à paraître beau. » En le raillant ainsi, il commence à le tourmenter depuis la plante des pieds, jusqu'au sommet de la tête, avec des tisons ardents, avec la cendre chaude, en perçant ses pieds et ses mains avec des roseaux ou des pointes de fer. Quand la faiblesse ne permet plus au captif de se tenir debout, on lui donne à manger, et puis

on le fait marcher sur les charbons de plusieurs brasiers placés en rang. S'il est épuisé, ils le prennent par les mains et les pieds, et le portent sur ces brasiers. Enfin ils le conduisent hors du village, et le font monter sur une estrade pour que tous les Sauvages, le voyant dans ce pitoyable état, puissent satisfaire la rage de leur cœur. Au milieu de tous ces supplices, ils l'invitent à chanter, et le patient chante afin de ne pas passer pour lâche. Très-rarement ils se plaignent de la cruauté qu'on exerce sur eux. Pour couronner toute cette rage infernale, ils enlèvent la peau de la tête à ces infortunés. Après leur mort, ils mettent leurs corps en pièces, et ils donnent aux principaux capitaines, le cœur, la tête, etc. Ceux-ci en font présent à d'autres pour assaisonner leur soupe, et pour s'en nourrir, comme si c'était la viande de quelque cerf ou autre animal sauvage

Nous courons maintenant le danger d'être pris et traités de la même manière que les Hurons, avec qui nous vivons; car nous passons chaque année, soit en descendant à Québec, soit en remontant, par les lieux mêmes, où les ennemis de nos Sauvages sont à l'affût pour les saisir dans leur voyage; et il n'y a pas d'année où plusieurs Hurons ne soient pris ou tués, comme je viens de dire.

V. R. voit par là que nous avons besoin de se-

cours spirituels pour être à l'abri de tant d'ennemis domestiques et étrangers, visibles et invisibles que nous rencontrons au milieu de ces peuples féroces.

Je devrais écrire à beaucoup de Pères qui sont dans votre Province; mais le papier et le temps me manquent. C'est pourquoi je conjure V. R. de suppléer à ce silence, en montrant la présente à ceux qui demanderont de mes nouvelles, mais surtout à N. T. R P. Général et au P. Assistant de France, à qui j'adresse cette lettre; mais faites-moi la charité de la corriger auparavant, et ensuite de la faire copier par quelqu'un, car elle est trop mal écrite pour être présentée à sa Paternité.

V. R. voudra bien me rappeler au souvenir du R. P. Pensa, Provincial, du P. Oliva, des PP. Zucchi, Caravita, Gottefroid, Lampugnano, Fieramonti, Araña, Oddone, Conti, Giustino, Ricci et autres, outre les PP. de Magistris et Finetti.

Mon Révérend Père, demandez pour moi quelques messes et quelques communions, pour l'amour de Dieu; car, dans cette Mission, nous sommes exposés à en être souvent privés.

Je suis, de Votre Révérence,

Le très-indigne serviteur en Jésus-Christ,

Joseph-Marie CALMONOTTI (Chaumonot).

Au Pays des Hurons, dans la Nouvelle-France, le 26 mai 1640.

XVI.

LETTRE DU P. JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, AU R. P. PHILIPPE NAPPI, SUPÉRIEUR DE LA MAISON PROFESSE DE ROME. (*Traduite de l'italien sur l'original conservé à Rome*).

De Sainte-Marie aux Hurons, 3 août 1640.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

J'ai reçu en même temps, l'année dernière, deux lettres de Votre Révérence, l'une de l'année 1638, l'autre de l'année 1639. La première m'apprenait trois choses : d'abord qu'elle se souvenait de moi à l'autel et qu'elle a célébré la sainte Messe pour moi sur le tombeau du B. Louis de Gonzague, comme je l'en avais priée. En second lieu, que Son Eminence le cardinal Pallotto continue sans relâche à propager la dévotion à la sainte maison de Lorette ou mieux à la sainte Famille qui l'a sanctifiée. Enfin que le P. Ange de Magistris est parti pour le Paraguay, aussitôt après son ordination et sa première messe, célébrée dans l'église de Lorette dite *de Ripetta*.....

Pour reconnaître en quelque façon la charité que vous avez de me donner des nouvelles de Rome, je vous tiendrai au courant des choses capables d'intéresser votre curiosité, et de plus je presserai le P. Bressani de traduire en italien la Relation entière que chaque année nous envoyons à notre Père Assistant.

L'année dernière, j'accompagnai l'un des Nôtres (le P. de Brébeuf) dans un pays où l'Evangile n'avait pas encore été annoncé. Partant de notre Résidence au pays des Hurons, nous fîmes six jours de route, toujours dans les bois, et sans trouver aucun endroit pour nous reposer ou réfugier. Nous étions obligés de porter à dos tout ce qui nous était nécessaire pour notre nourriture. Les sentiers de ces forêts sont très-difficiles, étant fort peu battus, remplis de broussailles et de branches, coupés de marais, de ruisseaux, de rivières sans autres ponts que quelques arbres, brisés par l'âge ou par le vent. L'hiver est la meilleure saison pour voyager, parce que la neige rend les sentiers plus unis. Mais il faut qu'elle soit durcie, comme nous l'avons trouvée à notre retour, à l'exception de deux journées : sans cela, on enfonce à chaque pas. Il y a encore un avantage à voyager en hiver : c'est que les cours d'eau sont glacés, et que nous avons pu, pendant soixante milles, traîner nos baga-

ges. Il est vrai qu'on ne trouve aucun abri contre les vents qui sont très-violents et très-froids. Mais, grâce à Celui *à qui la mer et les vents obéissent*, nous avons marché courageusement et joyeusement, malgré le froid, la fatigue et des chutes sans nombre sur la glace; ce dont mes genoux ont conservé bon souvenir. Mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce que Notre-Seigneur a souffert pour moi ? Je m'estimerais heureux de me briser bras et jambes à son service.

Les petits enfants en danger de mort ont recueilli les premiers fruits de notre apostolat. Nous en avons baptisé un grand nombre à l'insu de leurs parents, qui s'y seraient opposés certainement. Beaucoup de ces enfants sont déjà partis pour le ciel. Quant aux adultes, non-seulement ils n'ont pas voulu écouter la bonne nouvelle, mais ils nous empêchaient d'entrer dans leurs bourgades, nous menaçant de nous tuer et de nous manger, comme ils font à leurs plus cruels ennemis. La cause de cette grande aversion venait des calomnies propagées par quelques mauvais habitants du pays d'où nous venions. Par suite de ces calomnies, ils étaient convaincus que nous étions des sorciers, des imposteurs venus pour s'emparer de leur pays, après les avoir fait périr par nos sortiléges, lesquels étaient enfermés dans nos écritoires, dans nos livres, etc.; de

sorte que nous n'osions pas, sans nous cacher, ouvrir un livre ou écrire quelque chose. Non-seulement nos livres et nos papiers étaient suspects de magie, mais encore nos moindres gestes et mouvements. Je voulus une fois me mettre à genoux dans une cabane, où nous nous étions retirés pour prier avec plus de recueillement. Aussitôt le bruit se répandit que Oronhiaguehre, c'est-à-dire, *porte-ciel* comme ils m'appellent, avait passé une partie de la nuit à faire ses sortiléges et qu'en conséquence tous devaient se mettre en garde et se défier de lui. Mais, en dépit du diable et de ses suppôts, nous avons pu employer tout notre hiver à parcourir les bourgades des sauvages, les menaçant de l'enfer, s'ils ne se convertissaient, sans que personne ait osé toucher un seul de nos cheveux. Chacun d'eux cependant désirait notre mort et excitait les autres à nous tuer, mais aucun n'avait le courage de le faire, quoique cela fût la chose la plus facile du monde : nous n'étions que deux hommes faibles, sans armes, loin de tout secours humain; Dieu seul était pour nous, et il a paralysé le mauvais vouloir de tant d'ennemis. Que Votre Révérence m'aide à remercier le Seigneur de m'avoir préservé de tant d'épreuves et de dangers.

L'automne prochain, j'espère passer un second hiver au milieu de ces pauvres sauvages : aussi

je compte obtenir le secours de vos prières.....

Pour finir cette lettre j'ajouterai trois faits assez remarquables arrivés cette année, vu surtout qu'il s'agit de pauvres infidèles, sans moralité. Le premier fait est celui d'un jeune homme qui, voyageant par un grand froid avec sa sœur et la voyant près de succomber, se dépouilla d'une grande peau qui le couvrait pour l'en revêtir ; puis l'encourageant à hâter le pas afin d'éviter la mort qui la menaçait, il resta avec le mauvais vêtement de sa sœur. La jeune fille le laissant, se mit à courir jusqu'à son village, et pendant ce temps-là son pauvre frère mourait de froid, victime de son héroïsme fraternel. Soixante autres environ, durant cet hiver, périrent dans les neiges.

Le second fait est celui d'un petit enfant de huit à neuf ans qui, jouant sur la glace, tomba dans l'eau. Un de ses frères, à peu près du même âge, se jeta dans la rivière par le trou où son frère avait disparu, le saisit, et nageant sous la glace, eut l'adresse de remonter avec son fardeau par une autre ouverture assez éloignée de la première et lui sauva ainsi la vie. Ce fait arriva dans un village où nous nous trouvions.

Le troisième est un fait de guerre. Nos sauvages, étant allé combattre, furent surpris par l'ennemi dans une embuscade. Voyant l'impossibilité de se

défendre, les anciens dirent aux plus jeunes : « Puisque vous pouvez rendre des services à notre nation, prenez la fuite, pendant que nous arrêterons l'ennemi. » C'est ce qui arriva : ces vieux sauvages furent pris, emmenés captifs, cruellement tourmentés, brûlés, rôtis et dévorés, selon la coutume de cette contrée, habitée par des anthropophages, comme je vous l'ai déjà écrit.

N'ayant rien autre chose à raconter à Votre Révérence, je finis, en la priant, si elle trouve quelque chose dans ma lettre qui puisse intéresser notre T. R. P. Général, de vouloir bien le lui communiquer, mais de bouche seulement, ma lettre étant écrite trop misérablement pour la mettre sous les yeux de Sa Paternité. Que Votre Révérence veuille bien l'assurer que je ne dis jamais la sainte messe sans la recommander à Notre Seigneur.

Je suis, de Votre Révérence,

le très-humble serviteur en Notre-Seigneur.

JOSEPH-MARIE CHAUMONOT.

De la résidence de Ste-Marie aux Hurons, le 3 août 1640.

XVII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. JEAN DE BRÉBEUF AU T. R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME. (*Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.*)

Québec, 20 août 1641.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

..... Nos missionnaires chez les Hurons sont fort unis entr'eux, et l'observation de notre Institut est, Dieu merci, aussi ponctuelle que dans les colléges les mieux réglés.

Nos domestiques eux-mêmes nous consolent par leur bonne conduite, surtout ceux qui se sont donnés à nous pour nous aider, comme feraient nos frères coadjuteurs. Ne pouvant avoir qu'un nombre très-limité de ces derniers, ces serviteurs dévoués à notre œuvre ne semblent pas contraires à l'esprit de notre Institut, comme Votre Paternité l'a jugé elle-même...

Notre chrétienté naissante chez les Hurons compte environ soixante personnes, dont la vertu et la ferveur nous donnent de grandes espérances

pour l'avenir. Chaque jour, nous voyons ces espérances se réaliser; le champ de nos travaux devient plus étendu, et nos ouvriers trouveront à s'y employer très-utilement. Nous avons formé cette année deux nouvelles missions, l'une chez les Algonquins, que nous nommons Nipissiriniens, et qui paraissent bien disposés; la seconde chez la nation que nous appelons *Neutre*, où la moisson promet d'être abondante, cette nation se composant d'environ quarante villages, la plupart très-peuplés.

Cette mission des Neutres est échue au P. Chaumonot et à moi. Nous y avons déjà passé cinq mois; nous y avons beaucoup souffert : si quelques-uns nous ont écoutés volontiers, le plus grand nombre nous a repoussés, injuriés, menacés, etc.; et cependant à notre départ, les principaux du pays nous ont invités à revenir.

Le P. Chaumonot, j'en suis persuadé, est appelé à rendre de grands services. Il a fait des progrès surprenants dans la langue de ce peuple, peu différente de celle des Hurons. C'est vraiment un excellent cœur, etc...

JEAN DE BRÉBEUF.

XVIII.

LETTRE DU P. ISAAC JOGUES, A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR DU CANADA. (*Extraite de la vie manuscrite du même Père.*)

Du village des Iroquois, le 30 juin 1643.

MONSEIGNEUR,

Voici la quatrième lettre que j'écris depuis que je suis retenu captif au milieu des Iroquois. Le temps et le papier me manquent également, et m'empêchent de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs avec plus de détails. Nous vivons encore. Henri, fait prisonnier par les Iroquois auprès de Montréal, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste, a été amené ici au milieu de nous. Il a été traité avec plus de douceur que nous; en effet, il n'a pas été frappé à coups de bâton à son entrée au village; et on ne lui a pas coupé les doigts comme à nous. Il est vivant, lui et les Hurons qui ont été amenés avec lui. Craignez sans cesse et partout les embûches de ces hommes; car des bandes de guerriers quittent chaque jour le village pour aller à la guerre; et il n'est pas à croire que le fleuve soit débarrassé de ces sauvages avant la fin de l'automne.

Ils sont ici au nombre de sept cents, possèdent trois cents fusils, dont ils se servent avec une grande adresse, et connaissent plusieurs chemins pour arriver à la station des Trois-Rivières. Le fort Richelieu arrête bien un peu, mais n'empêche pas tout à fait leurs incursions.

Si les Iroquois avaient su que le prisonnier *Sokoiois* avait dû aux français d'être arraché des mains des Algonquins, ils auraient épargné, à ce qu'ils disent, les français qu'ils ont pris et tués auprès de Montréal. Mais on était déjà au milieu de l'hiver, quand cette nouvelle parvint à leur connaissance. Cependant une nouvelle bande vient de se mettre en campagne; le chef est celui-là même qui l'année dernière commandait l'expédition dans laquelle nous fûmes faits prisonniers; ils n'en veulent pas moins aux français qu'aux Algonquins. Ne tenez, je vous en prie, aucun compte de ma personne, et qu'aucune considération ayant rapport à moi ne vous empêche de prendre toutes les mesures qui vous paraîtront plus propres à procurer la plus grande gloire de Dieu.

Voici, autant que j'ai pu le deviner, le dessein des Iroquois : prendre tous les Hurons, s'il leur est possible, faire périr les chefs avec une grande partie de la nation et former avec les autres un seul peuple et un seul pays. Je verse des larmes sur le sort

de ces malheureux, dont la plupart sont déjà chrétiens; et les autres sont catéchumènes et parfaitement disposés à recevoir le baptême. Quand donc pourra-t-on apporter quelque remède à tant de maux? Peut-être quand il n'y aura plus de prisonniers à faire? J'ai avec moi une relation écrite par nos Pères, des choses qui se sont passées chez les Hurons, et des lettres écrites par ces mêmes Pères; les Iroquois les ont enlevées aux Hurons et me les ont remises. Plusieurs fois, les Hollandais ont essayé de nous délivrer, mais toujours inutilement; ils renouvellent encore à présent leurs tentatives, mais ce sera, comme je pense, avec un même résultat. Je forme la résolution de jour en jour plus arrêtée de rester ici aussi longtemps qu'il plaira à Notre-Seigneur, et ne point chercher à conquérir ma liberté, quand même il s'en offrirait des occasions. Je ne veux pas priver les Français, les Hurons et les Algonquins des secours qu'ils reçoivent de mon ministère. Ici, j'ai administré le baptême à plus de soixante sauvages, dont plusieurs se sont déjà envolés au Ciel.

Ma seule consolation au milieu de mes souffrances, c'est de penser à la très-sainte volonté de Dieu, à laquelle je soumets bien volontiers la mienne. Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire dire des prières et célébrer le saint sacrifice de

la messe pour nous tous, et en particulier pour celui qui est en Notre-Seigneur.

Son très-humble et très-obéissant
serviteur,

ISAAC JOGUES.

Du village des Iroquois, 30 juin 1643.

XIX.

LETTRE DU P. JEAN DE BRÉBEUF, AU T.-R. P. MUTIO VITELLESCHI, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME. (*Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.*)

Des Trois-Rivières, 23 septembre 1643.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

Votre Paternité a été précédemment mise au courant de ces missions du Canada, et par nos lettres, et surtout par la Relation écrite l'année dernière en italien par le P. Joseph Bressani qui, pendant tout cet hiver, s'est parfaitement acquitté de l'office de curé à Québec. Quant à l'état présent de cette mission Huronne, dont je ne suis que le procureur, les lettres du P. Jerôme Lallemant, supérieur de cette mission, en instruiront suffisamment Votre Paternité. Je crois utile de vous informer de deux ou trois choses, au défaut du P. Lallemant, qui n'a pas été à même de les connaître et de vous en informer. C'est d'abord que les canots Hurons qui apportaient les Relations de cette année, avec presque toute la correspondance de nos Pères,

ont été pris et pillés à la fin de cet été par nos ennemis. Outre cette perte matérielle, nous avons à regretter bien des morts. Il avait y onze canots, conduits par vingt-trois Hurons ; les uns ont été tués, les autres menés en captivité, pour y être brûlés. Tout ce qu'ils portaient avec eux a été pillé ou détruit.

Que Votre Paternité ne soit donc pas étonnée de recevoir si peu de nouvelles de nos missionnaires chez les Hurons. Je ne parlerai pas des autres incursions de l'ennemi qui ont été continuelles tout l'été, ni du massacre de nos français pris et tués au nouveau fort de Montréal. Le peu que j'en dis à Votre Paternité lui montre assez nos embarras et les dangers auxquels nous sommes exposés dans nos voyages. Peut-être serons-nous forcés, le P. Joseph Bressani, le P. Gabriel Druillettes et moi, de passer le prochain hiver à Québec. En second lieu, je dois informer Votre Paternité, que le P. Isaac Jogues vient de tomber entre les mains des Iroquois. Ceux des nos Pères qui sont chez les Hurons nous le donnent déjà pour mort, si bien que d'avance ils vous envoient son éloge, comme on a coutume de faire pour les défunts. Mais nous avons appris par ses compagnons d'infortune, heureusement échappés à leur captivité, et par des lettres du Père lui-même, que, grâce à Dieu, il respire encore,

et que ses ennemis lui donnent, comme aux autres captifs, la liberté d'aller et venir au milieu d'eux.

Ce bon Père et les deux domestiques pris avec lui, en arrivant dans les villages des Iroquois, furent torturés de toute manière. Entre autres choses, on a coupé au Père le pouce de la main gauche et écrasé l'index de la main droite. Un des domestiques a eu l'index coupé. A tous, on a arraché la barbe et les ongles; on les a tourmentés par le feu, sans cependant achever de les tuer. On leur a même promis qu'ils seraient délivrés, et qu'ils pourraient nous être rendus. Mais l'esprit des sauvages est tellement changeant que, peu de jours après, leurs dispositions n'étaient plus les mêmes. Un des domestiques fut tué au moment où on s'y attendait le moins, et le dessein de rendre les autres a été abandonné. Depuis ce moment jusqu'à aujourd'hui, les Iroquois n'ont cessé de nous dresser des embûches et de nous faire du mal comme aux Hurons et aux Algonquins. Au moment même où je vous écris, un courrier nous annonce que neuf Hurons ont été tués, un grand nombre blessés, et que toutes nos provisions qu'ils portaient avec eux sont perdues. Elles étaient indispensables à la subsistance des Nôtres qui demeurent là-bas : *Que le nom du Seigneur soit béni! Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a ôté.*

Vous voyez par là dans quel mauvais état sont les affaires du Canada, mais d'un autre côté ces malheureuses contrées sont d'autant plus riches en dons célestes qu'elles abondent en croix. Dans la mission d'où je vous écris, ce n'est pas le vice qui règne, mais la vertu et la piété, et non-seulement parmi les Nôtres, qui se montrent partout de vrais et de légitimes enfans de la Compagnie, mais aussi parmi nos français et parmi les sauvages, soit qu'ils aient déjà embrassé la foi, soit qu'ils n'en aient pas encore fait profession. Ils n'ont presque rien conservé de leurs anciennes superstitions, et si nous avions la paix, en peu de temps ils deviendraient tous chrétiens.

Je me recommande instamment aux saints Sacrifices et aux prières de Votre Paternité, et à deux genoux je la conjure de bénir celui qui est,

de Votre Paternité,
le très-humble et très-obéissant serviteur
en Notre-Seigneur.

JEAN DE BRÉBEUF.

De la Résidence de la Conception, aux Trois-Rivières, 23 septembre 1643.

XX.

LETTRE DU P. CHARLES GARNIER, AU T. R. P. VINCENT CARAFA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. (*Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.*)

De Sainte-Marie des Hurons, le 3 mai 1647.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Nous avons éprouvé ici une grande joie, en apprenant que le Gouvernement de notre Compagnie venait d'être confié à Votre Paternité; mais notre bonheur n'a pas été moins vif en recevant la lettre, dans laquelle vous avez bien voulu témoigner votre affection à vos enfants, qui sont au bout du monde, et les exciter en même temps à travailler avec courage dans la vigne du Seigneur. Ces exhortations de Votre Paternité ont augmenté notre ardeur.....

Je suis porté à croire qu'en France, quelques-uns des Nôtres craindraient, en venant dans nos Missions, d'y trouver une vie moins occupée et plus de liberté qu'en Europe. Je ne crains pas de le dire : ce serait une erreur; car je puis assurer, autant

que je l'ai pu voir, qu'on trouve ici autant de régularité que dans nos maisons les plus édifiantes. Tous ici recherchent purement Jésus-Christ, ont les mêmes sentiments, et obéissent aux supérieurs et aux règles avec une telle ponctualité, que tout mon désir à moi, le dernier de tous, c'est d'arriver un jour au même degré de vertu.

Le P. Paul Ragueneau, le supérieur de cette Mission des Hurons, contribue particulièrement à cette grande ferveur, par ses exemples et son zèle. Je ne pense pas qu'on puisse, sans un grave inconvénient, lui donner un successeur, quand il aura terminé ses trois ans de supériorité; j'ajoute même qu'il serait souverainement avantageux pour cette Mission de le voir continuer dans sa charge aussi longtemps que possible. Mes sentiments sont les mêmes par rapport au P. Jérôme Lallemant; à mon avis, il serait utile de lui laisser l'administration générale de toutes les Missions; toutefois, j'en vois beaucoup mieux les avantages dans ce qui concerne le P. Ragueneau.

Par rapport aux œuvres extérieures, nos Pères travaillent avec zèle dans le champ que le Seigneur leur a confié. Leurs travaux font naître de jour en jour des fruits plus abondants; toutefois la récolte ne se fait que peu à peu. Les sauvages sont lents à se rendre aux vérités de la foi, qu'il faut ensuite

exciter continuellement. Nous n'avons point cependant à nous repentir de notre entreprise ; car Dieu nous a donné un bon nombre de chrétiens d'une foi vive et d'une piété sincère et solide. Mais le manque de Missionnaires nous surcharge à l'excès. C'est pourquoi nous avons recours à Votre Paternité, et nous, et ceux que nous avons engendrés à Jésus-Christ ; et nous vous prions de nous envoyer des ouvriers qui partagent nos travaux. Ne craignez pas que nous manquions des choses nécessaires à l'entretien de ceux que vous nous enverrez ; il n'y a nulle difficulté à cela ; le genre de vie n'est pas le même ici qu'en France ou en Italie.

Mais je m'arrête, en demandant à Votre Paternité le secours de ses prières, et pour tous nos sauvages bien dignes assurément de toute sa commisération, et pour celui qui est,

Mon Très-Révérend Père,

Votre fils très-humble et très-obéissant en Notre-Seigneur.

CHARLES GARNIER.

A Sainte-Marie des Hurons, 3 mai 1647.

XXI.

LETTRE DU P. JEAN DE BRÉBEUF AU T. R. P. VINCENT CARAFA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. *(Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.)*

De Sainte-Marie aux Hurons, 2 juin 1648.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

Je regarde comme tout à fait inutile d'écrire à Votre Paternité de l'état présent de cette Mission huronne, attendu que le P. Paul Ragueneau, notre supérieur, l'aura fait en détail pour remplir le devoir de sa charge. Du reste, sous plus d'un rapport, tout va bien; la paix, l'union et la charité règnent, non-seulement parmi les Nôtres, mais aussi parmi nos domestiques; tous s'appliquent à acquérir les vertus solides; enfin la religion fait tous les jours de nouveaux progrès, et nos chrétiens croissent chaque jour en nombre et en bonne volonté. Si la disette d'ouvriers ne paralysait en partie nos efforts, les résultats seraient bien autrement consolants. Aussi demandons-nous instam-

ment au R. P. Provincial de nous envoyer du renfort. Ce qui l'y encouragera, c'est que, bien que nous n'ayons rien reçu de France par le dernier vaisseau, nous sommes assurés d'avoir de quoi pourvoir à nos besoins.

Toutefois ne croyez pas que nous manquions d'épreuves : nous sommes loin d'être sans crainte pour l'avenir de cette Mission. Car elle est continuellement en butte à la fureur des Iroquois qui si souvent interceptent les communications et répandent la terreur par tout ce pays des Hurons, tuant et pillant toutes les fois qu'ils le peuvent. Nous ne sommes pas même en sûreté de la part des sauvages qui nous entourent. Plusieurs d'entre eux, encore attachés à leurs superstitions, nous détestent autant que les Iroquois. Dernièrement ils ont fait périr un de nos domestiques, et le même sort nous attendait, s'ils en eussent trouvé l'occasion. Mais Dieu a su tirer le bien du mal : la nation Huronne nous a fait des excuses; et les suites de cette démarche produisent déjà de bons résultats.

Une chose, mon Très-Révérend Père, m'inquiète; et c'est la seule, je crois, pour laquelle le R. P. Ragueneau a voulu que je vous écrivisse. Par convenance, il ne pouvait, ni ne devait le faire lui-même. Nous craignons que le décret du Souverain-

Pontife, porté lors de l'élection de Votre Paternité, au sujet du pouvoir triennal des Supérieurs, ne nous prive de cet excellent Père : ce qui, dans l'état actuel de la Mission, nous semblerait une vraie calamité pour elle.

Le R. P. Ragueneau, en effet, réunit toutes les qualités nécessaires à un emploi plus difficile à exercer dans ce pays-ci, qu'on ne saurait l'imaginer. La Mission lui doit en grande partie ses succès, et nous l'enlever serait assurément les compromettre. Car il l'a gouvernée jusqu'à présent avec tant de douceur, de prudence et d'énergie, que son remplacement serait une rude épreuve pour nous tous.

Sans doute, nous avons ici d'excellents religieux et fort capables , mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient fort inférieurs au P. Ragueneau, surtout pour le gouvernement. J'ajoute qu'aucun d'eux n'a encore été Supérieur : et pourtant il semble expédient de ne choisir, pour le mettre à notre tête, qu'un de ceux qui sont ici. Nous envoyer de France un Supérieur, qui ne connaîtrait ni les hommes ni les choses, serait l'exposer à faire, aux dépens de la Mission, des expériences fâcheuses.

Toutes ces raisons, je les ai déjà présentées l'année dernière au R. P. Provincial. Maintenant je crains d'arriver trop tard, et que le changement du P. Ragueneau ne soit décidé. Si cependant il

n'y a rien de fait, je conjure et supplie Votre Paternité, autant que je puis, de le continuer dans sa charge. Les temps ne seront pas toujours les mêmes, et les difficultés présentes s'applaniront. Un autre dans trois ans pourra prendre sa place, si ce n'est pas avec le même succès, certainement avec moins d'inconvénient et de danger.

Cette grâce est la seule que j'ose solliciter de Votre Paternité, bien disposé d'ailleurs à tout accepter de sa main, puisqu'après tout, je ne désire que la plus grande gloire de Dieu. Je termine cette lettre en vous priant de vouloir bien m'accorder votre bénédiction et me croire,

de Votre Paternité,

Le très-humble et très-obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

JEAN DE BRÉBEUF.

De la résidence de Sainte-Marie aux Hurons, en la Nouvelle-France, le 2 juin 1648.

XXII.

LETTRE DU P. PAUL RAGUENEAU AU T. R. P. VINCENT CARAFA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS A ROME.
(Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.)

De Sainte-Marie aux Hurons, le 1er mars 1649.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

J'ai reçu la lettre de Votre Paternité en date du 20 janvier 1647; quant à celle qu'elle pourrait m'avoir adressée dans le courant de l'année 1648, elle ne m'est pas encore parvenue. Votre Paternité nous fait part du plaisir que lui causent les nouvelles de notre Mission auprès des Hurons, et dans sa bonté toute paternelle, elle veut bien descendre jusqu'aux plus humbles détails et nous demander un compte exact de tout.

Nous sommes ici dix-huit Pères. Nous avons avec nous quatre coadjuteurs, vingt-trois domestiques qui ne nous quittent jamais, et sept autres dont le temps de service n'est point déterminé; ces derniers seuls reçoivent des gages; de plus, nous

avons quatre enfants et huit soldats. Le naturel belliqueux et féroce des Sauvages qui nous environnent, nous ont obligés à réunir un si nombreux personnel. En effet, pour ne pas voir périr en un instant et nous et nos travaux, et s'éteindre la foi chrétienne qui commence à se répandre au loin dans ces contrées, il a fallu chercher des aides, dont les uns s'occupassent des affaires domestiques, les autres labourassent la terre, élevassent des travaux de défense, et, au besoin, marchassent au combat. Les années précédentes, notre Résidence que nous avons nommée, *la maison Sainte-Marie*, était protégée d'une multitude de villages habités par les Hurons nos amis, et nous avions moins à craindre pour nous-mêmes les incursions de l'ennemi que pour nos défenseurs; aussi malgré notre petit nombre, vivions-nous dans un état assez tranquille. Mais depuis lors, la face de nos affaires, comme aussi de tout le pays, a bien changé. Les Hurons ont été défaits dans une multitude de combats; leurs travaux de défense, à l'abri desquels nous nous reposions, ont été emportés, ravagés par le fer et le feu, et les pauvres Sauvages ont été contraints de reculer et de chercher ailleurs une retraite. Il en est résulté que notre Résidence se trouve au point le plus avancé et à la vue de l'ennemi; de là, pour nous, la nécessité de nous défendre

et d'appeler à notre aide le secours d'un plus grand nombre de bras.

Les français, qui sont avec nous, gardent notre Résidence de Sainte-Marie, ou notre fort, comme vous voudrez l'appeler. Pendant ce temps-là, nos Pères font des excursions chez les Hurons dispersés çà et là, jusque dans les villages des Algonquins, à une grande distance de nous. Chaque missionnaire est tout entier à son travail et n'a à s'occuper que du ministère de la parole; le soin des choses temporelles est entièrement laissé à ceux qui restent à la maison. Entre leurs mains, tout se trouve dans un état si prospère, que bien que notre nombre se soit grandement accru, et que nous espérions encore de nouveaux secours en hommes, et en particulier des Pères de notre Compagnie, il n'est pas nécessaire d'augmenter les secours en argent qu'on nous donne. J'ajoute même que les dépenses deviennent moindres de jour en jour, et que chaque année nous faisons diminuer la quantité des provisions alimentaires, qu'on nous a coutume de nous expédier. Nous pouvons en effet nous suffire presque entièrement à nous-mêmes, au moyen des productions du pays. Et puisque j'en suis sur ce sujet, je dois dire qu'il n'en est pas un seul parmi nous, qui ne sente et ne comprenne l'amélioration qui s'est opérée dans cette partie; nous n'avons

plus de ces privations, qui, les années précédentes, étaient si dures et paraissaient même intolérables. La chasse et la pêche sont plus abondantes que par le passé; de plus, nous avons outre la graisse des poissons et les œufs de nos poules, de la viande de porc, du laitage et même des bœufs. J'entre dans ces détails pour obéir aux ordres de Votre Paternité qui les a demandés.

Les affaires de la religion, sous beaucoup de rapports, réussissent au-delà de nos espérances. L'année dernière, nous avons fait dix-sept cents baptêmes; je ne fais pas entrer dans ce nombre les baptêmes administrés par le P. Antoine Daniel, dont le chiffre ne nous est pas encore suffisamment connu. Et il ne faut pas s'imaginer que nos chrétiens, pour être des Sauvages, soient incapables de goûter les choses de la piété et de s'attacher à nos mystères. Plusieurs sont sincèrement pieux et assez avancés dans la spiritualité; j'en connais même dont la vertu, la dévotion, et la piété seraient dignes d'être enviées par les plus saints religieux. Aussi un témoin oculaire ne pouvait-il se lasser d'admirer le doigt de Dieu et de se féliciter lui-même d'avoir à travailler au milieu d'un pays ainsi favorisé des dons du Ciel.

Nous avons onze Missions : huit chez les Hurons, trois chez les Algonquins; autant de Pères, choisis

parmi les plus anciens, se partagent le travail. Quatre autres apprennent la langue; ce sont ceux qu'on nous a envoyés l'année dernière; nous les avons donnés, comme compagnons, à ceux des missionnaires dont le travail est plus étendu. Trois Pères seulement restent à la maison, le Préfet des choses spirituelles, le Procureur, qui est en même temps Ministre, et un autre Père, chargé de prendre soin des chrétiens qui arrivent de tous côtés à la Résidence. Vous saurez en effet que, malgré notre pauvreté, nous venons en aide à nos Sauvages; c'est nous qui soignons leurs maladies, non-seulement celles de l'âme, mais aussi celles du corps. Et, je puis le dire, c'est un grand avantage pour notre religion. L'année dernière, nous avons ainsi donné l'hospitalité à plus de six mille hommes. N'est-ce pas là tirer le miel de la pierre et l'huile du rocher, que nous, au milieu d'une terre étrangère et d'une solitude affreuse, nous ayions pu non-seulement fournir à nos besoins, mais encore à ceux d'une multitude nécessiteuse? Je raconte ces faits pour montrer à Votre Paternité combien est grande la libéralité divine à notre égard. Cette année, la famine a désolé et désole encore présentement tous les villages environnants; nous seuls avons été préservés du fléau. Il nous reste même assez de provisions pour vivre facilement encore trois ans.

Une seule chose peut détruire l'heureux état de cette Eglise naissante et arrêter le cours de la religion chrétienne, c'est la crainte de la guerre et la fureur de nos ennemis. De jour en jour, nos terreurs deviennent plus vives, et je ne vois pas de quel côté peuvent nous venir des secours, si ce n'est de Dieu seul. Le dernier désastre, dont les Hurons ont été victimes, a été le plus affreux de tous; il arriva l'année dernière au mois de juillet 1648. La plus grande partie de la nation avait pris la route de Québec pour traiter les affaires de son commerce avec les français; d'autres s'étaient dispersés çà et là, appelés par leurs différentes occupations; d'autres enfin étaient partis d'un autre côté, pour faire une expédition militaire. L'ennemi profite de ces circonstances, accourt à l'improviste, s'empare de deux villages et les livre aux flammes, en accompagnant ces violences des actes ordinaires de cruauté. Les femmes et les enfants furent emmenés en captivité; aucun âge ne fut épargné.

L'un de ces villages portait le nom de St-Joseph, et était une de nos plus importantes Missions; il avait une église; les habitants étaient déjà formés aux mœurs chrétiennes; et la foi avait jeté de profondes racines parmi eux. A la tête de cette Eglise, se trouvait le P. Antoine Daniel, homme d'un grand cœur, d'une grande patience, mais surtout

d'une incomparable mansuétude. Il venait, selon sa coutume, de célébrer dès le matin le saint Sacrifice de la Messe, et les chrétiens, qui étaient venus en assez grand nombre, assister aux divins mystères, n'avaient pas encore quitté l'Église, lorsque les clameurs de l'ennemi se font entendre et jettent partout l'épouvante. Les uns courent aux armes; les autres prennent la fuite; partout la terreur; partout les gémissements. Le P. Antoine Daniel vole partout où le danger est plus pressant; il anime le courage des siens et il parle avec tant de force du mépris de la mort, des joies du paradis, qu'il communique, non-seulement du cœur aux Chrétiens, mais même la foi à ceux qui n'étaient pas encore baptisés. Un grand nombre demandèrent le baptême; et le Père ne pouvant suffire à le leur conférer à chacun en particulier, trempa son mouchoir dans l'eau, et l'agitant ensuite, il baptisa cette multitude par aspersion.

Pendant ce temps, la fureur des ennemis continuait à sévir; les projectiles volaient de tous côtés; et plusieurs de ceux qui s'étaient jetés à terre pour recevoir le baptême, furent frappés de blessures mortelles. Les autres prennent aussitôt la fuite. Pour lui, uniquement occupé du salut des âmes, et oublieux de sa sûreté, il parcourt le village, cherchant les vieillards, les malades, les enfants

qui n'étaient pas encore baptisés; il pénètre dans les cabanes et remplit tout de son zèle. Enfin il se dirige vers l'église; il y trouve une multitude de chrétiens et de catéchumènes, attirés les uns par l'espérance des joies du ciel, les autres par la crainte des tourments de l'enfer. Jamais on ne pria avec plus de ferveur; jamais on ne donna plus de signes d'une foi vive et d'une pénitence sincère. Il baptise les uns, absout les autres de leurs péchés, les enflamme tous du feu de la charité. Il leur répétait sans cesse cette parole : « Mes frères, nous serons aujourd'hui en paradis; croyez-le, espérez-le; car Dieu vous aime de toute éternité. »

Mais déjà l'ennemi avait escaladé les retranchements et mis le feu aux cabanes ; tout le village était en flammes. Une proie riche et facile attendait les vainqueurs à l'église ; c'étaient des femmes, des vieillards et des enfants. Ils y courent aussitôt, en faisant entendre, selon leur coutume, de grandes vociférations. A ces hurlements, les chrétiens ont reconnu l'approche des ennemis. Le P. Antoine leur dit de prendre la fuite par l'issue qui est encore demeurée libre. Pour lui, comme un bon pasteur, il s'avance à la rencontre de l'ennemi pour arrêter sa marche. Il est seul et sans armes, mais il est rempli d'une force toute divine; il est fort comme un lion, lui qui toute sa vie fut doux comme une colombe. On peut

bien en effet lui appliquer ces paroles de Jérémie : *Dereliquit ut leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem, a facie iræ columbæ, a facie iræ furoris Domini.* Enfin, il est frappé d'un coup mortel et percé d'une multitude de flèches; aussitôt, invoquant le nom de Jésus, il rend à Dieu son âme, qu'il venait, comme le Bon Pasteur, d'offrir pour ses brebis. Les barbares exercèrent leur basse fureur sur son corps privé de vie; tous, jusqu'au dernier, vinrent le frapper à leur tour. Puis on mit le feu à l'église, et on y jeta le cadavre; tout fut brûlé; on ne trouva pas même un ossement : pouvait-il avoir un plus noble bûcher?

Or, pendant qu'il retarde ainsi, même après sa mort, la course des ennemis, un grand nombre des siens put se mettre en lieu de sûreté. Les vainqueurs en atteignirent cependant quelques-uns, particulièrement les femmes, dont la course était retardée par le poids de leurs enfants qu'elles portaient entre leurs bras; d'autres furent trahies dans leurs retraites par les cris de ces innocentes créatures, incapables de comprendre leurs dangers.

Le P. Antoine Daniel était depuis quatre ans dans cette Mission de Saint-Joseph. Il y avait produit le plus grand bien; il semblait fait pour convertir ces peuples; mais il était mûr pour le ciel. C'est le premier de nos Pères que nous perdons ici.

Sa mort fut inopinée, mais elle ne fut pas imprévue; car il avait toujours vécu de telle sorte, qu'il était toujours prêt à mourir. Du reste, dans sa mort elle-même apparut un trait remarquable de la divine bonté à son égard. Il avait achevé au commencement du mois de juillet sa retraite de huit jours dans notre Résidence de Sainte-Marie; et dès le lendemain, sans vouloir prendre le moindre repos, il était retourné en toute hâte à sa Mission.

Le P. Daniel était né à Dieppe, de parents honnêtes et pieux; entré dans la Compagnie, en 1621, à l'âge de vingt-et-un ans, il fut admis à la profession des quatre vœux en 1640. Il mourut le 4 juillet 1648. C'était un homme remarquable, un véritable enfant de la Compagnie; plein d'humilité, d'obéissance, d'union à Dieu; d'une patience invincible, et d'un courage à toute épreuve, au milieu même des circonstances les plus difficiles. C'était pour tous les Nôtres un modèle achevé de toutes les vertus; il a été regretté de tous, même des infidèles. C'est maintenant, nous l'espérons, un protecteur très-puissant de toutes ces contrées.

Un de nos Missionnaires, vénéré de tous pour sa grande vertu, et d'une humilité à toute épreuve, le P. Joseph-Marie Chaumonot, assure avoir vu deux fois le P. Daniel après sa mort. La première fois, ce fut dans un moment où tous les Pères étaient réunis,

selon l'usage, pour traiter entr'eux des affaires de la Mission. Le P. Chaumonot vit au milieu de l'assemblée le P. Daniel qui aidait les Pères de ses conseils, et les remplissait d'une force surnaturelle; son visage était plein de majesté et d'éclat. Le P. Chaumonot lui demanda pourquoi la divine bonté avait permis que son corps fût si indignement traité par les barbares, et pourquoi les flammes l'avaient entièrement consumé, en sorte qu'on n'en pût retrouver aucune partie, pas même un peu de cendre. *Le Seigneur est grand,* répondit le P. Daniel, *et digne de louanges.* Pour me dédommager de cette mort ignominieuse, il m'a donné de délivrer grand nombre d'âmes du Purgatoire pour partager mon triomphe.

Je m'arrête ici, et pour ne pas dépasser les bornes d'une lettre, je n'ajoute plus qu'un mot, par lequel j'aurais dû commencer. L'état de notre maison et même de toute la Mission est tel, que je ne crois pas qu'on puisse rien ajouter à la piété, à l'obéissance, à l'humilité, à la patience, à la charité, à la parfaite régularité de tous les Nôtres. Nous n'avons tous véritablement qu'un même cœur, une même âme et un même esprit, qui est celui de la Compagnie. Nos domestiques eux-mêmes, les enfants et les soldats, tous travaillent avec le plus grand zèle au salut de leur âme. Ici, le vice est inconnu; ici,

règne la vertu ; c'est vraiment la maison de la sainteté. C'est ce qui fait notre joie, notre tranquillité, notre assurance au milieu des périls de guerre qui nous menacent. En quelque manière que Dieu veuille disposer de nous, soit pour la vie, soit pour la mort, ce sera là notre consolation d'appartenir au Seigneur et de lui appartenir pour toujours.

Pour obtenir cette grâce, nous vous demandons tous votre bénédiction, et pour les Nôtres, et pour toute la mission. Plus que tous les autres j'en ai besoin, moi le plus indigne de nos serviteurs, mais aussi

de votre Paternité,

le très-humble et très-dévoué fils en Notre-Seigneur,

PAUL RAGUENEAU,

De la Résidence de Sainte-Marie, aux Hurons, en la Nouvelle-France, le 1er mars 1649.

XXIII.

LETTRE DU P. JACQUES BUTEUX AU T. R. P. VINCENT CARAFA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.
(Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.)

Des Trois-Rivières, le 21 septembre 1649.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

C'est le 30 septembre (1648) que nous avons reçu la lettre de Votre Paternité. Elle ne pouvait venir plus à propos; car nous étions au milieu des tribulations : au dehors, des Sauvages, ennemis des chrétiens, nous menaçant de la guerre; au dedans, la crainte de nous voir séparer de nos nombreux néophytes. Mais celui qui console les humbles nous a consolés par la lettre de Votre Paternité; elle nous faisait espérer de nouveaux ouvriers : ils sont déjà arrivés. De plus, elle promettait de faire dire des messes pour nous dans toute la Compagnie. Que si jamais nous avons eu besoin de ces prières, c'est bien à présent; car nous sommes exposés, si Dieu n'éloigne de nous ce malheur, à subir les mêmes tourments et les mêmes cruautés que nos Pères ont déjà éprouvés chez les Hurons. En effet, dans cette

Résidence des Trois-Rivières, où nous donnons nos soins aux Français et aux Sauvages, nous n'avons point d'autres forts que des forts en bois, d'autres remparts que des marais desséchés, où l'on peut aisément mettre le feu, d'autre maison qu'une cabane. Si Dieu, dans sa bonté, veut m'exposer, tout pécheur que je suis, à la fureur de ces barbares, je livrerai volontiers ma vie pour la gloire de Dieu et le salut de mon troupeau [1]. Du reste, ces dispositions sont celles de tous les Nôtres qui habitent ici, des Pères, des Frères et même des domestiques. Nous sommes en tout cinq Jésuites; trois Prêtres et deux Frères; de plus, nous avons six domestiques dont les services nous sont grandement utiles pour cultiver la terre et aider les Sauvages dans leurs travaux. Je me prosterne avec tous mes néophytes aux pieds de Votre Paternité pour en recevoir sa bénédiction, et je suis

de Votre Paternité,
le très-humble serviteur en Jésus-Christ,
JACQUES BUTEUX.

Aux Trois-Rivières, le 21 septembre 1649.

---

[1] Moins de trois ans après, le 10 mai 1652, le vœu du P. Buteux était exaucé: il tombait sous les coups des Iroquois.

XXIV.

LETTRE DU P. PAUL RAGUENEAU AU T. R. P. VINCENT CARAFA, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME.
(Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.)

De Sainte-Marie des Hurons, le 13 mars 1650.

Mon Très-Révérend Père,

Pax Christi.

L'année dernière, il ne nous est venu aucune lettre d'Europe; nous n'avons pas même reçu de Québec une réponse aux nôtres, où nous donnions cependant d'amples détails sur l'état de notre mission. La main du Seigneur continue à s'appesantir sur nous. Nous ne nous en plaignons pas, et nous ne disons point : Ayez pitié de nous, vous du moins qui êtes nos amis. Au contraire, nous nous réjouissons dans nos souffrances, parce que c'est pour notre bien et pour celui de tout notre troupeau que Dieu permet ces afflictions. Dans mes dernières lettres, j'ai fait part à Votre Paternité de la précieuse mort ou plutôt du martyre des Pères Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, et Gabriel Lallemant, que les barbares Iroquois ont arrachés à cette Eglise

naissante, et cruellement massacrés avec un grand nombre de chrétiens.

Vers la fin de cette même année 1640, deux autres Pères ont été tués de la même manière, au milieu de leurs Missions : le P. Charles Garnier, homme vraiment apostolique et doué de toutes les qualités les plus heureuses pour évangéliser ces peuplades, et le P. Noël Chabanel, son compagnon, venu de la province de Toulouse. Le premier fut massacré le 7 décembre, au milieu d'un village que les Iroquois vainqueurs venaient d'envahir et de livrer aux flammes. Le second périt le lendemain, jour de l'Immaculée Conception : on ignora l'auteur de sa mort. Est-ce un ennemi, ou ne serait-ce point plutôt un traître apostat qui aurait frappé le Père au milieu des bois où il était obligé de s'enfuir, pour s'emparer de ses misérables vêtements ? Une autre fois je vous donnerai plus de détails sur ces différents meurtres.

La famine et la contagion ont ajouté leurs ravages à ceux de la guerre ; un grand nombre de sauvages périssent misérablement. On déterre les cadavres, et les frères se nourrissent de la chair de leurs frères, les mères de la chair de leur fils, et les enfants de celle de leurs pères et mères. Cet affreux spectacle s'est vu plus d'une fois ; nos sauvages n'ont pas moins de répulsion pour ces horribles mets que les Européens ; mais la faim ne réfléchit pas. Le dirai-

je? comme il est marqué dans l'Ecriture : *Amplexati sunt stercora*. Heureux qui pouvait se repaître d'une poignée de glands, que l'excès du besoin faisait trouver supportables.

Ce fléau, si funeste aux corps, est avantageux au bien des âmes. Jamais nous n'avons recueilli de si grands fruits de nos travaux; jamais la foi n'a poussé de si profondes racines dans les cœurs; jamais le nom chrétien n'a été si glorieux. L'année dernière, nous avons baptisé plus de trois mille Sauvages. Nous touchons du doigt la vérité de cette parole de l'apôtre : *Flagellat Deus omnem filium quem recipit.*

Nous restons encore treize Pères dans cette Mission, avec quatre Frères coadjuteurs, vingt-deux domestiques qui ne nous quittent jamais, et onze autres, gagés pour un temps plus ou moins considérable, six soldats et quatre enfants : en tout soixante personnes. Tous sont pleins d'estime pour les choses du ciel et méprisent celles de la terre; je puis affirmer à Votre Paternité qu'il n'en est pas un qui n'adore Dieu en esprit et en vérité. C'est bien là la maison de Dieu, la porte du ciel.

Nous éprouvons la bonté paternelle de Dieu à notre égard ; car, entourés de tant de calamités, nous n'en sommes jamais atteints, rien ne nous manque ni pour l'âme, ni pour le corps; je ne dis

pas que nous ayions l'abondance ; mais nous avons de quoi nous sustenter en menant une vie frugale. Bien plus, la libéralité du Seigneur nous a donné les moyens de subvenir charitablement aux besoins de nos pauvres chrétiens : il n'y en a guère dans les bourgs qui ne vivent de nos aumônes, et plus d'un, en mourant, confessait qu'il nous était plus redevable qu'à qui ce fût. Si bien, que l'on nous appelle publiquement les Pères de la patrie, et ce n'est pas sans raison ; tout cela tourne au profit de la religion chrétienne. Pour l'avenir, nous comptons sur la Providence ; à chaque jour suffit son mal.

Cependant nous avons deux grands sujets de craindre la ruine de cette Mission : d'un côté les Iroquois, nos ennemis ; de l'autre, le manque prochain de vivres. Nous ne voyons pas trop comment nous pourrons obvier à ce dernier inconvénient. Nos Hurons ont été contraints, l'année dernière, d'abandonner non-seulement leurs cabanes et leurs villages, mais aussi leurs champs, par suite de continuelles défaites. Il nous a fallu, nous, pasteurs, accompagner notre troupeau dans sa fuite, et quitter notre résidence de Sainte-Marie et les terres cultivées par nos soins, qui promettaient une riche moisson. Que dis-je ? Nous-mêmes avons mis le feu à ce qui nous avait coûté tant de sueurs, de peur qu'un ennemi barbare ne se logeât dans la maison de

Dieu. Ainsi, en un moment, ont été consumés les fruits de dix ans de travaux, qui nous donnaient une espérance fondée de pouvoir désormais nous passer des secours de France. Dieu en a décidé autrement : présentement, notre maison est brûlée. Il a fallu chercher un asile ailleurs, et dans cette contrée étrangère, où nous sommes comme exilés, subir un exil nouveau.

En face du continent, à vingt milles environ de cette première Résidence de Sainte-Marie, est une île située au milieu d'un lac immense, qui mériterait plutôt le nom de mer. C'est là que s'arrêtèrent les Hurons fugitifs, au moins pour la plupart. Nous nous y arrêtâmes avec eux. Il fallut bâtir des cabanes dans ces lieux qui avaient jusque-là servi de repaire aux bêtes fauves, abattre des forêts vierges, construire enfin des forts pour protéger nos Sauvages aussi bien que nous. Non-seulement l'été, mais tout l'hiver furent consacrés à ces pénibles travaux. Aussi, sommes-nous de ce côté parfaitement à couvert et prêts à recevoir l'ennemi Nous ne nous sommes pas contentés, comme autrefois, d'une simple palissade; nous avons bâti un mur de pierres fort épais, aussi facile à défendre que difficile à escalader, à l'épreuve du feu et des machines de guerre, en usage chez les Iroquois.

Mais le plus rude de notre tâche n'est pas fait ;

il va falloir arracher les arbres et préparer la terre à recevoir la culture.

En attendant, pour toute nourriture, nous avons un peu de blé, des racines et des herbages, et notre boisson, c'est l'eau du lac. Nous n'avons plus guères pour vêtements que des peaux de bêtes. Nous n'avons gardé que dix poules, une paire de cochons, deux bœufs et deux vaches pour la reproduction, et du blé d'Inde pour un an. Tout le reste a été dépensé pour remplir le devoir de la charité chrétienne. Si nous avons conservé ce peu que je viens de dire, c'est que la charité n'agit pas à l'aveugle : il eût été imprudent de donner avec une sorte de prodigalité, sans rien réserver pour sustenter vaille que vaille des ouvriers qui se consument pour établir la foi et procurer le salut des âmes. Cependant, quand tout viendrait à nous manquer, nous espérons qu'avec l'aide de Dieu, le courage, la confiance en lui et la patience ne nous manqueront jamais : car la charité peut tout et souffre tout. Je puis le promettre, au nom de tous les Pères qui sont ici. Ils sont prêts à tout : croix, dangers, tortures auxquelles ils sont à chaque instant exposés, rien ne les effraie ; la mort même, ils la désirent; l'état de cette mission leur semble d'autant plus heureux que chacun voit de plus près sa croix, croix à laquelle il n'est au pouvoir d'aucun homme

de l'arracher : Dieu, parlant par la voix de l'obéissance, le pourrait seul.

Que Votre Paternité aime donc et bénisse ses enfants en Notre-Seigneur, puisque nous sommes les enfants de la Croix. Puissions-nous mourir sur cette bienheureuse Croix ! C'est le plus ardent de nos désirs, tout notre espoir, toute notre joie que personne ne saurait nous arracher !

Je suis

de Votre Paternité,

Le très-humble et très-obéissant

fils et serviteur,

PAUL RAGUENEAU.

De la Résidence Sainte-Marie, dans l'île de Saint-Joseph aux Hurons, dans la Nouvelle-France, 13 mars 1650.

XXV.

LETTRE ADRESSÉE PAR MESSIEURS LES ASSOCIÉS DE LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE AU T. R. P. GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. *(Copiée sur l'autographe conservé aux archives du Jésus, à Rome.)*

Paris, juin 1651.

Mon Très-Révérend Père,

Dieu ayant voulu se servir de nous pour l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France, dite Canada, qui n'a eu d'autre dessein que la gloire de Dieu par la conversion des peuples de ce pays, où nous avons contribué de nos soins, et de nos biens plus de douze cents mille livres, depuis vingt-deux ou vingt-trois années que cet établissement a commencé, et quoique les Pères de votre Compagnie n'ont pas seulement employé leurs personnes, mais leurs vies qu'ils ont libéralement sacrifiées pour ce saint œuvre, et à présent que cette colonie se forme et se rend nombreuse, nous avons estimé qu'il étoit nécessaire pour la consolation des habitants François et des Sauvages convertis, d'y avoir un Evêque que nous avons supplié

très-instamment la Reine de nous l'accorder, ce qu'elle a fait, et même promis d'en écrire à sa Sainteté; et comme l'obligation principale que notre Compagnie et ces peuples ont à vos Pères, nous avons cru qu'il était à propos d'en avoir un d'entre eux pour être Evêque de ce pays. Ce qu'ayant été proposé au conseil des choses ecclésiastiques établi par Sa Majesté très-chrétienne, en présence du P. Paulin, confesseur du Roi, qui a sa place au conseil, il en a été nommé trois, qui sont les Pères Lallemant, Ragueneau et le Jeune, et renvoyé aux Pères de votre Compagnie, pour le choix de l'un des trois, dont sans doute l'on vous écrira, bien que notre dite Compagnie n'aie nommé à Sa Majesté que le P. Charles Lallemant supérieur de la maison de Paris, lequel ayant été l'un des premiers qui s'est exposé dans les périls ordinaires pour la conversion des Sauvages, jusques à trois naufrages qu'il a soufferts en ces voyages, pour lequel M. de Lauzon, gouverneur du pays, et notre Compagnie, avons très-grande inclination, ce qui fait que nous supplions instamment V. P. nous faire la grâce d'agréer le choix de sa personne, dont la naissance, son emploi dans les charges et son mérite le rendent recommandable. V. P. nous pourroit objecter, celui qu'il a présentement de supérieur en la dite maison de

Paris; mais quand elle considérera qu'il faut du temps pour achever cette œuvre, avant qu'elle soit parfaitement établie, et que par ce moyen, il pourroit encore accomplir celui de sa supériorité; cela réussissant selon nos souhaits, le pays et notre Compagnie vous aurions très-grande obligation de tout le bien qu'il y pourra faire en cette dignité, priant la divine bonté de répandre ses bénédictions abondantes sur l'heureuse conduite de V. P., à laquelle nous sommes,

Mon Très-Révérend Père,

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,
Les Directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France,

DE LA FERTÉ, abbé de la Magdelaine,
MARGONNE, ROBINEAU, FLEURIAU,
DESPORTES, J. BERUYER.
CHEFFAULT, secrétaire de ladite Compagnie.

De Paris, au mois de Juin 1651.

XXVI.

LETTRE DE MONSEIGNEUR FRANÇOIS DE LAVAL-MONTMORENCY, ÉVÊQUE DE PÉTRÉE, VICAIRE APOSTOLIQUE AU CANADA, AU T. R. P. GOSWIN NICKEL, GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A ROME. (*Traduite du latin sur l'original conservé à Rome.*)

Québec, août 1659.

Mon Révérend Père,

Dieu seul qui sonde les cœurs et les reins, et qui pénètre jusqu'au fond de mon âme, sait combien j'ai d'obligation à votre Compagnie, qui m'a réchauffé dans son sein lorsque j'étais enfant, qui m'a nourri de sa doctrine salutaire dans ma jeunesse, et qui depuis lors n'a cessé de m'encourager et de me fortifier. Aussi je conjure Votre Paternité de ne point voir, dans cette expression de mes sentiments de reconnaissance, le simple désir de remplir un devoir de convenance; c'est du fond de mon cœur que je vous parle. Je sens qu'il m'est impossible de rendre de dignes actions de grâces à des hommes qui m'ont appris à aimer Dieu et ont été

mes guides dans la voie du salut et des vertus chrétiennes.

Si tant de bienfaits reçus dans le passé m'ont attaché à votre Compagnie, de nouveaux liens viennent encore resserrer ces relations affectueuses. Il m'est donné, en effet, mon Révérend Père, de partager les travaux de vos enfants dans cette mission du Canada, dans cette vigne du Seigneur qu'ils ont arrosée de leurs sueurs et même de leur sang. Quelle joie pour mon cœur de pouvoir espérer une même mort, une même couronne! Le Seigneur sans doute ne l'accordera pas à mes mérites; mais j'ose l'attendre de sa miséricorde. Quoi qu'il en soit, mon sort est bienheureux, et le partage que m'a fait le Seigneur est bien digne d'envie. Quoi de plus beau que de se dévouer, de se dépenser tout entier pour le salut des âmes? C'est la grâce que je demande, que j'espère, que j'aime.

J'ai vu ici et j'ai admiré les travaux de vos Pères; ils ont réussi non-seulement auprès des néophytes qu'ils ont tirés de la barbarie et amenés à la connaissance du seul vrai Dieu, mais encore auprès des français auxquels par leurs exemples et la sainteté de leur vie, ils ont inspiré de tels sentiments de piété, que je ne crains pas d'affirmer en toute vérité que vos Pères sont ici la bonne odeur de Jésus-Christ, partout où ils travaillent. Ce n'est pas pour

vous seul que je leur rends ce témoignage, mes paroles pourraient paraître suspectes de quelque flatterie; j'ai écrit dans les mêmes termes au souverain Pontife, au Rói très-chrétien et à la Reine sa mère, aux Illustrissimes Seigneurs de la Congrégation de la Propagande, et à un grand nombre d'autres personnes. Ce n'est pas que tout le monde m'ait approuvé également; vous avez ici des envieux ou des ennemis qui s'indignent contre vous et contre moi; mais ce sont de mauvais juges qui se réjouissent du mal et n'aiment point les triomphes de la vérité. Daigne Votre Paternité nous continuer son affection; du reste, en nous l'accordant, elle n'aimera rien en moi qui ne soit à la Compagnie. Car, je le sens, il n'est rien en moi que je ne lui doive, rien que je ne lui consacre. Je veux être à vous autant que je suis à moi-même; je veux être tout à Jésus-Christ dans les entrailles duquel j'embrasse Votre Paternité, et je la prie de m'aimer toujours, comme elle le fait, d'un amour sincère. Que cet amour soit éternel!

Je suis de Votre Paternité
Le très-humble et obéissant serviteur,

† François de LAVAL, évêque de Pétrée,
Vicaire apostolique.

Québec, août 1659, Nouvelle-France.

XXVII.

LETTRE DU P. JOSEPH-MARIE CHAUMONOT, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AU P. RIPAULS (?) DE LA MÊME COMPAGNIE, A DIJON. *(Provenant des archives de l'Université de Pont-à-Mousson.)*

A Kébec de la Nouvelle-France,
ce 20 octobre 1661.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Puisque le bon Dieu m'a rendu un peu de santé, je donne avis à V. R. que, depuis celle que je lui ecrivis le mois passé, les Iroquois des Onnontaguetonnous, chez lesquels j'ai demeuré presque trois ans, et ay baptisé bon nombre de sauvages, nous ont ramené neuf de nos François captifs, avec assurance qu'au printemps prochain nous en reverrions un plus grand nombre.

Le P. Le Moyne, qui étoit parti d'icy le 20 de juillet avec d'autres Iroquois, pour leur remener de leurs gens que nous tenions prisonniers, nous ecrit : 1° qu'il a eté tres bien reçu et caressé ; 2° qu'on lui a desja basti une chapelle, où il fait fort paisiblement les fonctions d'un homme apostolique ; 3° que

ce peuple, avec deux autres nations Iroquoises les plus nombreuses, redemande la paix avec nous, à cause d'un nouvel ennemi très-belliqueux qui leur a declaré la guerre depuis peu ; 4° qu'il n'y a plus que deux nations de ces barbares, qui continuent d'avoir guerre avec nous, et que celles-cy mesmes sont aux prises avec trois autres peuples barbares, qui leur ont desja tué beaucoup de monde. N'avons-nous pas occasion de croire que le bon Dieu combat pour nous ?

Si nostre Roy nous envoie encore cette année un secours assez considérable, M. d'Avaugour se promet bien d'exterminer ces deux petites peuplades ennemies, et puis d'envoyer aux autres de bonnes garnisons, pour les tenir en bride dans de bons forts que nous y ferons.

Le printemps prochain, ils (les Iroquois) pretendent de me remener avec eux, lorsqu'ils nous viendront rendre le reste de nos prisonniers, d'autant que tout le monde me regrette (à ce qu'ils disent) et notamment ceux que j'ay instruits en la foi.

Je prie très-instamment V. R. et tous nos RR. PP. de me recommander à Dieu dans leurs SS. Sacrifices, afin que mes laschetez et infidelités ne me privent pas du bonheur d'aller encore un coup exposer ma chetive vie en ce pays infidele, pour la conversion des âmes et honneur de mon Createur. Ah! que je se-

rois obligé à Vos Révérences si elles m'obtiennent du bon Jésus la grâce de consommer le reste de mes jours en ce saint amploy.

Mon Révérend Père,

de Votre Révérence, tres-humble et tres obeissant serviteur en Notre-Seigneur,

JOSEPH-MARIE CHAUMONOT,
de la Compagnie de Jésus.

XXVIII.

LETTRE DU P. GABRIEL MAREST, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE. *(Provenant de notre ancien Collége de Louis-le-Grand.)*

Du pays des Illinois en la Nouvelle-France,
le 29 avril 1699.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Il y a près d'un an que je suis dans cette mission ; le pays y est fort différent de celuy du costé de Québec. Le climat y est chaud, les terres fertiles, le peuple d'un esprit facile et doux. Voicy en quel estat y est la religion : parmy les hommes il y en a peu qui embrassent le christianisme ; surtout les jeunes gens, qui vivent dans de monstrueux désordres, qui les éloignent entièrement de la vertu et qui les rendent incapables d'écouster leurs missionnaires. Priez Dieu, mon Révérend Père, qu'il jette les yeux de sa miséricorde sur eux, et qu'il les tire d'un estat si déplorable. Au contraire, les femmes et les filles se trouvent entièrement disposées à recevoir le baptême, pleines de constance et

de fermeté quand elles l'ont une fois reçu ; ferventes à la prière, ne demandant qu'à estre instruites, fréquentant souvent les sacrements, enfin capables de la plus haute sainteté. Le nombre de celles qui embrassent notre sainte religion augmente de jour en jour d'une manière considérable, jusques à ce que, depuis peu, nous avons esté obligés de faire une nouvelle église, la première se trouvant trop petite ; et, à voir comme celle-cy se remplit tous les jours, je crois qu'il nous en faudra faire une troisième. Gloire en soit à Dieu, qui veut bien répandre icy ses graces avec tant de profusion.

Comme le village est grand, y ayant près d'une demie lieue de long, nos fervents chrestiens ont dressé depuis peu une chapelle aux deux bouts pour la commodité de l'instruction ; ils s'y assemblent, et je vais leur y faire régulièrement le catéchisme.

Les enfants nous donnent de très-belles espérances pour l'avenir, on ne sauroit croire l'ardeur qu'ils ont pour se faire instruire ; quand ils sont de retour dans la cabane, ils disent à leurs pères, souvent encore infidèles, ce qu'ils ont appris ; surtout ils savent se moquer des ridicules cérémonies de nos jongleurs, et nous voyons que, par là, la jonglerie s'esteint peu à peu.

Il y a près de dix ans que le P. Gravier jetta les fondements de cette nouvelle chrestienté, qu'il a cultivée avec des soins et des peines incroyables. Le R. P. Binneteau a succédé à ses fatigues et à ses fruicts. Enfin, on peut dire que c'est icy une de nos plus belles missions; en vérité, on ne conçoit pas en France le bien qu'on peut faire parmi ces nombreuses nations; il faut avouer aussi qu'on y a de l'occupation pour l'ordinaire au-dessus de ses forces, et il faut que Dieu nous soutienne d'en haut pour ne pas succomber au travail. Voicy un plan de notre vie.

Tous les jours, avant le soleil levé, nous disons la messe pour la commodité de nos chrestiens, qui s'en vont de là à leur travail. Les sauvages y chantent des prières, ou en récitent ensemble; au sortir de la messe, nous allons dans divers quartiers faire le catéchisme aux enfants; ensuite il faut aller voir les malades. Au retour, on trouve toujours plusieurs sauvages qui viennent nous consulter sur différentes choses. Après midy, trois fois la semaine, se fait un grand catéchisme pour tout le monde; de là on va par les cabanes confirmer les chrétiens et tâcher de gagner quelque idolâtre. Ces visites sont d'une très-grande utilité, et je remarque que le missionnaire ne manque jamais d'y faire quelque nouvelle conquête, ou d'y ramener quel-

que brebis égarée. Les visites se font aujourd'hui dans un quartier et demain dans un autre, estant absolument impossible de parcourir toutes les cabanes en un jour. Quand nous revenons à la maison, nous la retrouvons toute pleine de nos fervents chrestiens, qui viennent pour recevoir quelque instruction ou pour se confesser; c'est ordinairement en ce temps là que j'explique des images de l'ancien et du nouveau testament; ces sortes d'images frappent l'esprit du sauvage et luy aident beaucoup à retenir ce qu'on luy apprend; se fait ensuite la prière publique, où tout le monde se trouve, et une demie heure d'instruction; au sortir de là, plusieurs veulent nous parler en particulier, et souvent la nuit est déjà bien avancée, avant qu'on ait pu contenter tout le monde. Voila ce qui se fait tous les jours. Les samedys et les dimanches sont entièrement occupés pour les confessions; ainsi, un missionnaire n'a ici que la nuit de libre, encore souvent prend-on ce temps là pour apprendre à quelques-uns à chanter des hymnes. Pendant l'hiver, nous nous partageons en différents endroits où les Sauvages vont passer cette saison. J'avois pour moi l'hiver passé un assez gros village à trois lieues d'icy, où après avoir dit la messe les dimanches, je venois encore la dire icy au fort, à nos François.

Il a passé par icy trois Messieurs du Séminaire de Québec que Mgr l'Evesque envoyoit establir des Missions sur le Mississipi. Nous les avons reçus le mieux que nous avons pu, les logeant chez nous et leur faisant part de ce que nous pouvions avoir dans une disette aussi grande que celle où nous avons esté toute l'année dans le village. En partant, nous les avons aussi engagés à prendre sept sacs de bled qui nous restoient, leur cachant nostre pauvreté, afin qu'ils eussent moins de peine à recevoir ce que nous leur offrions. Dans une autre de nos Missions, nous avons encore nourri deux de leurs gens pendant tout cet hyver. Comme ces Messieurs ne savoient pas l'Illinois, nous leur avons donné un recueil de prières et un catéchisme traduict, avec les remarques que nous avons pu faire sur cette langue, afin de les aider à l'apprendre; enfin, nous leur avons fait toutes les honnêtetés et toutes les amitiés possibles. Demandez à Dieu, mon R. Père, qu'il me fasse la grâce de lui être fidèle et de remplir icy les desseins qu'il a sur moi pour l'avancement de sa gloire et l'entière conversion des peuples qu'il a bien voulu confier à ses soins.

Je suis,

Mon Révérend Père,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

GABRIEL MAREST, S. J.

XXIX.

LETTRE DU P. JULIEN BINNETEAU, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE. *(Provenant de notre ancien Collége de Louis-le-Grand.)*

Du pays des Illinois, 1699.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Dieu continue d'estre icy servi, malgré les oppositions du démon, qui suscite des gens tout à fait ennemis du Christianisme : nous les nommons icy Jongleurs. Ils font en public cent mommeries pleines d'impiété, et ils parlent à des peaux de bêtes, à des oiseaux morts, comme à des divinités ; ils prétendent que les herbes médicinales sont les dieux de qui ils tiennent la vie, et qu'il n'en faut point adorer d'autres ; ils chantent tous les jours des chansons en l'honneur de leurs petits manitours, comme ils les appellent ; ils s'emportent contre nostre religion et contre les missionnaires. Où est le Dieu, disent-ils, dont nous parlent ces robes noires ? Que nous donne-t-il, pour les aller entendre ? Où sont les festins qu'ils nous font ? car, mon Révé-

rend Père, c'est par les festins que le parti du démon se soutient icy.

Quoique ces sortes de gens là paroissent fort éloignés d'embrasser le christianisme, plusieurs d'entre eux ne laissent pas cependant de respecter ou de craindre nos mystères et de faire bon visage aux missionnaires; il y en a mesme peu dont les enfants ne viennent à la chapelle; plusieurs les y envoient et quelque motif qui fasse agir les parents, il y a espérance que les jeunes plantes porteront un jour leurs fruits, et que le méchant parti tombera insensiblement. Ce qui vous surprendra, c'est que plusieurs de ces jongleurs, quand ils tombent malades, ont volontiers recours au missionnaire, et il y en a peu qui ne l'écoutent et qui n'avouent qu'il n'y a qu'un Grand Esprit, ouvrier de toutes choses, et qu'il faut seul adorer. Depuis peu, un des plus considérables s'est fait instruire, après avoir longtemps résisté; estant ensuite tombé malade et se sentant proche de la mort, il n'a point eu de repos qu'il n'ait enfin reçu le saint baptême, en exhortant tous ses enfants à embrasser nostre religion.

Les jeunes gens ne mettent pas moins d'opposition au progrès du christianisme que les jongleurs. Ce sont, parmi eux, des monstres d'impuretés, qui s'abandonnent sans honte aux actions les plus

infâmes ; ce qui fait que nous ne voyons presque aucun jeune homme sur qui on puisse compter pour les exercices de religion ; il n'y a que les hommes entre deux âges ou les vieillards qui ayent de la constance

En récompense, les femmes et les filles ont de grandes dispositions pour la vertu, quoique suivant leurs coustumes, elles soient esclaves de leurs frères pour espouser ceux qu'ils jugent à propos, mesmes les hommes déjà mariés à une autre femme. Il s'en trouve néanmoins plusieurs parmi elles, qui résistent alors constamment et qui aiment mieux s'exposer aux mauvais traitements qu'on leur peut faire, que de rien commettre, en cette occasion, contre ce que prescrit le christianisme pour le mariage.

Il y a plusieurs ménages où l'homme et la femme vivent dans une grande ferveur, sans se soucier de ce que les jongleurs et les jeunes libertins peuvent dire ; ils sont toujours les premiers à l'église, assidus aux prières publiques et soutiennent courageusement le parti. Quelques-uns s'assemblent chez un des plus considérables du village, et là, tout l'entretien est de matière de piété, du catéchisme, des prières qu'ils se font réciter les uns aux autres, ou enfin sur les cantiques spirituels. Comme les enfants sont persécutés pour la prière, je connois de bons chrestiens qui les exhortent à se retirer

chez eux, s'offrant à les nourrir et leur faisant part de ce qu'ils ont, comme s'ils étoient leurs propres enfants.

Il y a aussi des femmes mariées à de nos françois qui seroient d'un bon exemple dans les maisons de France les mieux réglées; quelques unes de celles qui sont mariées aux sauvages ont un soin extraordinaire d'entretenir la piété dans les familles; elles instruisent elles-mêmes leurs enfants; elles exhortent leurs maris à la vertu, leur demandent le soir s'ils ont fait leurs prières, les portent à fréquenter les sacrements, et pour elles, elles se confessent au moins tous les huit jours et communient souvent.

Après vous avoir parlé de la mission, je vous diray quelque chose, mon Révérend Père, des missionnaires. Le P. Gabriel Marest y fait des prodiges; il a les plus beaux talents du monde pour ces missions; il a appris la langue en quatre ou cinq mois jusqu'à en faire maintenant des leçons à ceux qui sont icy depuis longtemps, il est d'une (résistance à la) fatigue incroyable, et son zèle lui fait regarder comme rien, tout ce qu'il y a de plus difficile. Je n'aurai jamais de repos, dit-il, tant que je vivrai; je ne croirai jamais en avoir assez fait.

Nous avons trois chapelles et nous faisons le catéchisme en quatre endroits. Des Kikabons, pareillement Illinois, se sont logés auprès de nous,

pour faire du bled dans le voisinage de nostre premier village; ils ont part à la parole de Dieu, ainsy nous ne manquons pas d'occupation icy tous deux. Nostre maison ne désemplit pas, depuis le matin jusqu'au soir, de gens qui viennent se faire instruire et se confesser; il a fallu faire nos chapelles plus grandes qu'elles n'estoient. Le cher Père Marest se livre un peu trop à son zèle; il travaille excessivement le jour et veille la nuit pour se perfectionner dans la langue; il voudroit en cinq ou six mois savoir tout le dictionnaire. Dieu nous conserve un si brave missionnaire; il ne vit que d'un peu de bled cuit, où il mêle quelquefois un peu de petites fèves, et il mange un melon d'eau qui lui sert de boisson. Il y a un autre missionnaire à soixante lieues d'icy qui vient nous voir tous les hivers, il est de la Province de Guyenne et se nomme le P. Pinet, si vous le connoissiez, je vous en dirois davantage de lui. Il a eu le bonheur d'envoyer au ciel l'âme du fameux chef Péouris et de plusieurs jongleurs, et a attiré à nos chapelles, diverses personnes qui sont l'exemple du village par leur ferveur : il me reste à vous parler de ce qui me regarde.

Je suis présentement à Hiremé avec une partie de nos Sauvages dispersés. J'ai esté depuis peu aux Tamarois, en voir une partie sur le bord d'un

des grands fleuves du monde, que nous appelons pour cela le Mississipi, ou la grande rivière; on en a découvert plus de sept cents lieues où elle est navigable, sans en avoir encore trouvé la source. Je dois retourner chez les Illinois de Tamaroa le printemps; il y a une fort grande différence de ce climat icy à celui de Québec, où le froid est long et les neiges fort hautes, au lieu qu'icy d'ordinaire, la neige ne dure que fort peu. A peine tout ce mois cy de Janvier avons nous senti le froid; la vigne se voit attachée aux arbres de tous costés et montant jusqu'au haut, le raisin en est sauvage et n'approche pas de la bonté de celuy de France. Il y a une infinité de noyers et de pruniers de différentes espèces; on y voit encore quelques petites pommes. Il se trouve icy deux autres sortes d'arbres fruictiers que l'on ne connoit point en France, ce sont des Assimines et des Piakimines; le fruit en est bon : de tous nos autres beaux fruits de France nous nous en passons en ce païs-cy. Le gibier y est en quantité; les canards, outardes, oies, cignes, grues, poulets d'Inde; le bœuf, l'ours et le chevreuil sont les grosses viandes que l'on mange au païs de chasse. Le bœuf en ce païs est d'un brun tirant sur le noir; c'est ce qu'on appelle le bufle en Europe; il a une grosse bosse vers le chignon du cou, le poil fort épais, comme celuy des mou-

tons en France, et nous fait de bonnes couvertures de lit. On voit encore plusieurs autres animaux, comme chats sauvages, loups cerviers, rats de bois; la femelle de ceux cy porte ses petits dans une espèce de bourse qu'elle a sous le ventre.

Voicy quelle est la vie de nos Sauvages; ils partent sur la fin de septembre pour chasser. Tout le monde marche, ou se rend en pirogue au lieu de l'hivernement. De là, les plus lestes hommes, femmes, filles, vont dans les terres chercher le bœuf; cet animal est dangereux, courant résolument sur celuy qui l'attaque, surtout quand il est blessé; il soufle d'une manière furieuse et jette des œillades terribles. Quand les Sauvages l'ont tué, ils enlèvent particulièrement la viande de dessus les côtes, la partagent en deux moitiés; cette viande est ensuite exposée pendant quelque temps sur un gril de bois de trois ou quatre pieds de haut, sous lequel on fait un feu clair, puis on la plie; ainsy desséchée, elle se garde fort longtemps sans se corrompre. On appelle ces sortes de pièces des plats-côtés, dont il se fait grand débit au village, quand on est de retour. Cette chasse finit vers le temps de Noël; les Sauvages en reviennent chargés de ces plats-côtés, et il est surprenant combien les hommes et les femmes portent pesant dans la marche. Le reste du temps jusqu'au mois de mars se passe dans l'hivernement,

où les femmes travaillent presque sans cesse; les hommes vont de fois et d'autres chasser le chevreuil ou des ours, sinon ils jouent, dansent, chantent *partisque fruuntur*. Ce sont tous gentilshommes, vivants sans autre mestier, que celuy de la chasse, de la pesche et de la guerre.

La vie que les Sauvages mènent au village est à peu près de même que celle de l'hivernement; les femmes seules y labourent et sèment la terre; ce qu'elles font avec grand soin; aussi pour l'ordinaire les bleds sont-ils fort beaux et en abondance. La fainéantise où vous voyez que vivent les hommes, est la source de toutes leurs débauches et de l'aversion qu'ils ont pour la religion chrestienne. Le bal se tient icy comme en France, tandis que dans une cabane des danseurs suivent la cadence d'une espèce de tambour, vous entendez d'un autre costé quelque vieille qui chante.

J'oubliois de vous parler de nos jardins; un de leurs plus beaux ornements est ce que nous appelons les melons d'eau; ils viennent exorbitamment gros; le goût en est fort doux, et ils sont différents de nos melons en ce qu'ils ne jaunissent pas; ils se mangent sans sel, et la quantité n'en est pas malfaisante.

Voilà, mon R^d^ Père, un petit narré du climat et des mœurs de nos Illinois. Les jeunes enfants nous

y donnent toujours une grande espérance pour l'avenir, ils ont un empressement merveilleux pour se faire instruire, et l'envie d'avoir une aiguille et un grain rouge, ou quelque petite croix ou médaille, fait qu'ils s'appliquent à bien répondre et qu'ils apprennent beaucoup en peu de temps.

Je suis,

Mon Révérend Père,

Vostre très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

JULIEN BINNETEAU,
de la Compagnie de Jésus.

XXX.

LETTRE DU P. JACQUES BIGOT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE. *(Provenant de notre ancien Collége de Louis-le-Grand.)*

Du pays des Abnaquis, 1699.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Je partis sur la fin du mois d'aoust, pour aller dans une de nos Missions de l'Acadie, prendre la place de mon frère qui estoit incommodé (le P. Vincent Bigot). J'y arrivai la veille de la Nativité de la sainte Vierge, où j'eus d'abord la consolation de confesser avec luy et de communier plus de deux cents de nos Sauvages. Comme c'est le premier hyver qu'on ait passé dans ce village tout récemment estably, je vous avoueray que j'ay eu quelque chose à souffrir, tant pour le logement que pour les vivres; mais toutes ces peines ne sont rien en comparaison de la consolation que j'ay eu de jouir dans cette mission des fruicts des travaux de mon frère, et d'y trouver la plupart des Sauvages dans une très grande ferveur. On ne sauroit entrer dans

leur chapelle, sans qu'on y en trouve quelqu'un adorant Jésus-Christ dans le Saint Sacrement; ils s'excitent les uns les autres dans ce saint exercice, et tâchent de tesmoigner par là combien ils sont reconnaissants de l'honneur que leur fait ce Dieu caché, de demeurer ainsy dans leur pauvre chapelle; quelques uns y viennent dès trois heures du matin; plusieurs y passent les deux heures entieres à genoux; j'en connois qui ne manquent jamais d'y aller tous les jours à midy. D'autres en revenant de la forest, après avoir mis leurs charges de bois dans leurs cabanes, vont aussitost saluer Notre Seigneur. Comme la plus grande partie des Sauvages de ce village ne sont baptisés que depuis peu de temps, et qu'ils n'ont pu estre tout à fait instruits, j'ay toujours fait deux instructions publique dans la chapelle, et une troisième dans une cabane particulière pour leur apprendre et pour leur expliquer des chants sur les mystères; cela ne les contentoit pas encore, de sorte que quand j'allois dans les cabanes, ils me faisoient mille questions, importunité sans doute bien agréable. Dès que je faisois le cri dans le village pour l'instruction dès enfants, plusieurs, tant hommes que femmes venoient se joindre à eux pour en profiter. Quelques uns, dès la fin de septembre, avoient coutume de se retirer dans les bois jusqu'au printemps, pour y passer l'hyver plus com-

modément; cette année, ceux-là ont différé plus de trois mois à le faire, afin de pouvoir estre instruits.

Je désesperois quasi de la conversion de deux jeunes sauvages d'environ vingt-cinq ans, grâce à Dieu, ils ont tellement changé depuis quelque temps, qu'aujourd'hui je suis autant consolé de leur ferveur et de leur docilité que j'estois auparavant affligé de leur fierté et de leur indifférence pour le christianisme. Un troisième estant retombé dans ses désordres, après avoir esté baptisé, j'ay esté obligé de modérer les mortifications et les austérités que vouloient faire deux de ses parentes pour obtenir de Dieu sa conversion.

Une jeune femme m'est venue dire que, depuis deux ans, elle avoit promis à Dieu de ne se jamais remarier, qu'elle vouloit lui garder sa parole et que pour cela elle me prioit de dire à ses parents de ne luy plus parler de mariage.

Une autre de même âge, dans la première communion qu'elle fit après la mort de son mari, promit à Jésus-Christ de ne se plus marier. Comme je la blâmois d'avoir fait cela sans m'en avoir parlé, elle m'a dit tout simplement que, possédant Jésus-Christ après la communion, elle n'avoit pu s'empescher de luy dire : Je suis maintenant toute à vous, mon divin Jésus, et jamais je n'auray d'autre espoux que vous. Je ne puis vous exprimer tout ce

qu'a voulu faire cette fervente chrestienne pour le repos de l'âme de son mary.

Depuis quelques jours nos Abnaquis ont commencé à rendre par échange les Anglois qu'ils avoient pris en guerre, et c'est icy, mon Reverend Père, où la religion catholique a triomphé de l'hérésie en la personne mesme des enfants. Selon l'accord fait entre les deux nations, il est libre à ceux qui ont plus de quatorze ans de rester chez les ennemis, mais on a droit de part et d'autre de reprendre, malgré eux, ceux qui sont au-dessous de cet âge. Quand on vint à ramener un pauvre enfant de douze à treize ans, vous n'eussiez pu retenir vos larmes, voyant comme il conjuroit les sauvages de le retenir : Je vais me perdre, s'écrioit-il en pleurant, gardez-moi avec vous, afin que je demeure dans la vraye religion et que je ne sois point damné. Il confondit le capitaine de sa nation, qui estoit venu faire l'échange, luy soutenant que les François et les Sauvages prioient beaucoup mieux que les Anglois. Quelques jours auparavant, à Québec, un jeune Anglois, en pareille circonstance, avoit fait la même confusion à un ministre, en présence de M. le Gouverneur. Quatre filles angloises ont absolument refusé de retourner à Boston, et ont mieux aimé demeurer avec nos Sauvages que de se mettre en danger, ont-elles dit, d'estre perverties par les mi-

nistres. Une autre vient de me dire qu'elle estoit résolue d'en faire autant, ne comptant pour rien, m'a t-elle dit, la dureté de la vie misérable et pauvre des Sauvages pour se conserver dans la vraye religion. Sept petits Anglois ayant entendu parler que l'échange alloit se faire, se sont cachés dans les bois, de peur qu'on ne les ramenast; deux autres, plus avancés en âge, et qui sont morts, il y a quelques mois, après avoir fait icy leur première communion, m'avoient bien assurés qu'il ne retourneroient point. Cette ferveur des Anglois, parmy nous, doit faire honneur à nos bons Sauvages, qui ont un soin et un zèle admirable, pour les mener aux missionnaires et pour les instruire eux-mêmes, dès qu'ils les ont pris. Je les trouve d'abord fort prévenus contre nous; mais peu à peu ils se laissent persuader par la dévotion et par l'assiduité à la prière de nos Abnaquis; ce qu'ils ne voient point, disent-ils, dans leur colonie.

Je vous écris cecy, mon Reverend Père, sur le bord de la mer, où je suis avec nos sauvages, qui y sont venus pour traiter de paix avec un vaisseau anglois qui est à la rade. Le voyage m'a extremement fatigué, outre que nous manquons quasi de vivres à cause du mauvais temps; j'en avois un peu apporté; mais dès la première nuit, un chrestien, qui avait bon appetit, mangea le sac de cuir où je les

avois mis, et n'épargna pas ce qu'il y avoit dedans. Nous nous régalons d'huîtres, que nous allons prendre quand la mer est basse : c'est aussi tout ce que nous avons à manger, depuis quelque temps. Le capitaine du vaisseau dit d'abord que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre vouloit absolument que les Abnaquis chassassent les missionnaires françois, et qu'il leur en donneroit de sa nation. Nous n'en ferons rien, dirent aussitost les capitaines Abnaquis. Vous voudriez nous faire prier comme vous, mais vous n'en viendrez pas à bout. La proposition des Anglois les a tellement irrités, qu'ils ont répondu que l'Anglois eut à sortir de leur pays, qu'ils ne souffriroient jamais qu'il s'y établisse ; que par leur choix ils s'estoient donnés au grand capitaine des François, et qu'ils ne reconnoissoient que luy. Les Anglois en ont mal usé d'ailleurs, en retenant depuis trois ans, malgré leur parole donnée plusieurs fois, deux Abnaquis, par lesquels ils ont retiré des mains de ces Sauvages plus de trente Anglois, promettant toujours de rendre ceux qu'on leur avoit demandés, et cependant n'en avoient encore rien fait. Il faut avouer aussy que d'un autre costé, les Abnaquis, animés par cette perfidie, leur ont pris et tué bien du monde.

Le capitaine anglois m'a fait faire beaucoup d'honnêtetés, m'invitant même à venir sur son

bord, mais je n'ay eu garde de me mettre ainsy entre ses mains; si je l'avois fait, je crois que de longtemps je n'aurois revu ma chère Mission. Je me suis contenté de lui escrire une lettre de remerciement. Je pars pour Québec avec quelques-uns de nos Sauvages, pour rendre compte à M. le Gouverneur de ce qui s'est passé dans cette entrevue avec l'Anglois.

J'arrive de Québec après avoir salué et entretenu Monsieur le Gouverneur, qui est très-content de la manière dont nos Abnaquis ont répondu aux Anglois. Je m'étois remis au plustost sur les glaces, afin d'arriver à l'Acadie avant que les rivières fussent déprises; mais le dégel me surprit au bout de quelques jours, ce qui augmenta la fatigue du voyage, de telle sorte qu'une grosse fièvre me prit; je croyois en mourir le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, et on me ramena le mieux qu'on pût à Québec, où j'ai esté malade près de cinq semaines. Je repartis enfin après Pâques, et par mon retour je donnai bien de la joye à mes chers Sauvages, qui me croyoient mort. Aussitost je me mis à parcourir les trois villages, pour les confesser, leur faire faire leurs Pâques, et les fortifier contre les sollicitations des Anglois, qui font tout ce qu'ils peuvent pour les engager à recevoir des ministres.

Toutes ces fatigues m'ont redonné la fièvre, je n'ay pas laissé cependant de faire toutes mes fonctions et je n'ay passé qu'un jour sans avoir eu la consolation de dire la Messe.

Je suis, de Votre Révérence,

Mon Révérend Père,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

JACQUES BIGOT.

XXXI.

LETTRE DU P. LOUIS AVOND AU P. DE VITRY, MISSIONNAIRE A LA NOUVELLE-ORLÉANS [1].

La Rochelle, 24 juin 1745.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

J'ai lieu d'appréhender que la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, ne parvienne pas jusqu'à vous. Le sujet de ma crainte ne regarde pas beaucoup ma lettre, quoique je serois bien mortifié que vous ne reçussiez pas, par cette occasion, les assurances de mes respects et de ma reconnois-

---

[1] Les trente lettres précédentes sont toutes du XVIIe siècle (1611-1699), et toutes concernent la Mission du Canada; celle qu'on va lire est de la moitié du XVIIIe siècle et contient fort peu de chose sur nos Missions d'Amérique. Si nous la donnons, c'est pour rappeler aux Canadiens que, depuis la captivité du P. Biard, jusqu'à celle du P. Avond, les protestants Anglais, ces libéraux modèles, n'ont cessé de détester et de persécuter le Catholicisme, la liberté de conscience et les Jésuites, qu'ils voulaient bien confondre dans une haine commune et persévérante.

Nous devons cette lettre, comme presque toutes les précédentes, aux recherches du P. Félix Martin, ancien recteur du collége Sainte-Marie, à Montréal.

sance pour toutes les marques d'amitiés que j'ai reçues de votre part, depuis que j'ai eu l'honneur de vous connoître; mais ce qui me fâcheroit infiniment, c'est que vous ne recevriez pas non plus des secours dont je sçais que vous avez un extrême besoin, et dont la perte vous mettroit mal dans vos affaires. Je souhaite de tout mon cœur que le vaisseau qui vous les porte ces secours, ne fasse nulle mauvaise rencontre, et qu'il arrive heureusement au lieu de sa destination.

Vous a-t-on déjà annoncé à la Louisiane, le malheur de l'Eléphant ? ou bien ce vaisseau-ci vous en porteroit-il la première nouvelle? et seroit-ce lui qui vous apprendroit que nous avons été pris et conduits en Angleterre, et que nous sommes revenus en France, au moins la plupart ? Voilà, mon Révérend Père, quelle a été notre destinée. L'on nous avoit comme assuré à la Nouvelle-Orléans le contraire. Nous devions être arrivés en France, avant que les Anglois eussent aucun vaisseau en mer. La saison rigoureuse, les jours courts, l'approche de l'équinoxe, tout nous favorisoit. L'on nous promettoit plus de beurre que de pain. Tout cela n'a de rien servi, ou pour mieux dire, avec tout cela nous avons été faits prisonniers, et cela, le propre jour des Cendres, environ à quatre-vingts lieues du cap Finistère.

Voicy, mon Révérend Père, le détail de nos aventures. Nous eûmes, comme vous savez, un très-beau temps pour passer la Barre. Dès le lendemain, les vents changèrent, et nous tinrent onze jours dans le golfe. Nous débouquons ensuite, et après le débouquement, nous trouvons les vents les plus favorables, qui nous conduisirent au delà du Grand Banc, nous faisant faire grande route. L'on commençoit à parler, dans le vaisseau, comme si nous étions déjà arrivés. L'un devoit prendre telle route, l'autre faire telle chose; chacun faisoit son plan. Nous bâtissions tous des châteaux en Espagne. Les vents changèrent, et nous devinrent tout-à-fait contraires, parce que nous étions beaucoup dans le nord, et ne nous servirent que pour nous faire prendre. L'on court des bordées du nord au sud, et du sud au nord, pendant sept à huit jours, et cette manœuvre inévitable nous conduisit à la gueule du loup, ou pour mieux dire, au lion qui cherchait sa proye, en se promenant le long des côtes de France et d'Espagne.

Les ennemis nous découvrirent vers les dix heures du matin, et nous, nous ne les aperçûmes que vers midi; encore fût-ce par hazard, en prenant hauteur, que les yeux de quelqu'un de nos pilotes tombèrent sur les deux vaisseaux anglois, qui nous donnoient la chasse depuis près de deux heures. A cette nou-

velle, l'on se prépare au combat et on se met à fuir à toutes voiles pour l'éviter. L'on examine les deux navires; l'un dit qu'ils sont grands, l'autre qu'ils sont petits; celui-ci les croit anglois, l'autre assure qu'ils sont françois. Notre capitaine surtout veut parier cent pour un que c'étoient des nôtres. Dans cette diversité de sentiments, un des deux vaisseaux ennemis, meilleur voilier que l'autre, et qui nous avoit un peu plus approché, arbore pavillon françois, et pour mieux nous leurrer, il l'assure d'un coup de canon et réunit tout le monde dans le même sentiment. Ceux qui avoient opiné que les vaisseaux étoient françois se sçavoient un gré infini de leur jugement et nous assuroient qu'ils auroient parié tout au monde que cela étoit. Quelque fut le sentiment d'un chacun, peu nous importoit; mais le grand mal fut qu'au lieu de continuer à faire route, l'on ralentit la marche du vaisseau, et que M. Salette, peu fait aux ruses de guerre, et se persuadant trop légèrement que les vaisseaux étoient françois, fit carguer une partie des voiles, et attendit l'ennemi. Il me souvient que M. Salmon, qui avoit pris médecine ce jour-là, et qui étoit encore au lit, en apprenant l'ordre de M. Salette, le fit appeler et lui dit que bien loin de diminuer de voile, il devroit au contraire en augmenter si cela se pouvoit; que, si les vaisseaux étoient amis, il

ne lui en arriveroit aucun mal en fuyant, et que s'ils étoient ennemis, nous pourrions nous échapper par ce moyen. L'avis étoit fort sage; mais la prévention du sieur Salette l'empêcha de le suivre. Il ne tarda pas à avoir les yeux dessillés.

Un des vaisseaux anglois de cinquante pièces de canons nous joignit bientôt. Dès qu'il nous tint presque à la portée du canon, il amena le pavillon françois et arbora celui de sa nation. Dieu sçait quel fut l'étonnement d'un chacun, et en particulier de ceux qui avoient assuré si hardiment que les navires étoient françois. L'on ne perdit point courage malgré cela. Chacun se rendit à son poste, celui de M. et de Mme Salmon, de Mlle Mariot et le mien fut à la Sainte-Barbe où il ne faisoit pas plus sûr que sur le gaillard.

A peine y fumes nous descendus, que l'ennemi tira sa bordée. On lui répondit sur le même ton. L'on réplique de part et d'autre, pendant environ deux heures, sans que le vaisseau anglois bien plus fort que le nôtre, puisqu'il avoit cinquante canons, sans compter la petite artillerie de ses hunes et trois cent quarante hommes d'équipage, nous eût tué ou blessé personne, ni causé aucun dommage considérable dans nos manœuvres. S'il eut été seul, il ne nous auroit certainement pas enlevé, d'autant mieux qu'on ne pouvoit pas en venir à l'abordage,

la mer étant trop grosse. Mais pendant que nous bataillions avec celui là, et même à notre avantage, le second de soixante canons et de quatre cent quarante hommes nous approchoit petit-à-petit, et dès qu'il fut à portée, il nous lâcha sa batterie basse de vingt-quatre livres de balles. Heureusement pour nous, il fut obligé de fermer vite ses sabords, sans quoi son vaisseau auroit été bientôt plein d'eau, à cause du mauvais tems. L'Eléphant fit feu contre celui-là encore, et tint même environ une heure contre les deux réunis. Enfin comme nos manœuvres étoient toutes coupées, nos voiles toutes enlevées, notre mâture haute entièrement fracassée, notre capitaine fit amener pavillon. Les Anglois nous dirent que si on avoit tardé à se rendre, le gros vaisseau devoit nous raser de près et nous lâcher en même tems toute sa bordée pour nous couler bas.

Vous pensez bien, mon Révérend Père, que je fis bien du mauvais sang pendant ce combat. Je vous avoue que jamais temps ne me parut si long : M. et Mme de Salmon et Mlle Mariot se firent descendre dans la soute au pain, et moy je me cachai entre deux canons placés à l'arrière de la Sainte-Barbe, ayant auprès de moy Mme Vaudrée, transie de peur aussi, et qui fut assez heureuse pour avoir un peu retiré ses jambes en arrière, sans quoi elle

auroit risqué de les avoir enlevées par un boulet qui perça notre vaisseau de part en part, à six pouces de l'eau vis-à-vis l'endroit où elle étoit placée. Un combat d'environ trois heures, à forces si inégales, semble annoncer bien des morts et des blessés, au moins du côté des plus foibles. Cependant nous n'eusmes que deux hommes tués et un troisième dangereusement blessé et qui a eu le bonheur d'en rechapper. Il y en eut encore quatre ou cinq qui attrappèrent quelque égratignure. Nous ne sçavons pas la perte des ennemis. Ils eurent soin de la cacher. Bien de nos gens jugent qu'ils eurent une douzaine d'hommes tués sur la place, et presque autant de blessés, dont plusieurs sont encore morts après, de leurs blessures.

Dès que le combat fut fini, les Anglois vinrent se mettre en possession de leur prise. Les officiers en agirent avec nous avec politesse. Nous restâmes encore dans l'Éléphant jusqu'au samedi au matin, que nous fumes transportés dans les vaisseaux anglois. Une partie de nos passagers avec le P. capucin et l'aumônier furent conduits au *Chester*, c'est le nom d'un des vaisseaux. M. et Mme Salmon, quelques autres et moy, fumes conduits à bord du *Sunderland*, dont le capitaine, Jean Brett, nous reçut fort honnêtement. J'ai lieu surtout d'être content de lui. Pendant que j'ai resté à son bord, j'ai mangé

à sa table, couché dans sa chambre et agi avec lui aussi familièrement que s'il eut été un officier français. Il est vrai que je dois une grande partie de ces politesses, et en particulier d'avoir eu sa table, à Mme de Salmon qui lui dit en entrant dans son vaisseau, qu'il y avoit un Père jésuite qui arriveroit bientôt, qu'il le prioit de ne me pas séparer de M. Salmon et d'elle. Dès que je fus monté à bord, mon petit compliment fait, le capitaine m'introduisit dans la chambre, où bientôt après, l'on nous servit un bon dîner, d'excellente bierre, d'excellent vin, et blanc, et rouge. Il nous a toujours très-bien régalés. La manière dont il en usoit à notre égard, les attentions qu'il avoit pour M. Salmon fort incommodé, nous faisoient féliciter dans notre malheur d'être tombés entre les mains d'un si galant homme. Mais le dénouement de la pièce nous fit changer de langage. Chemin faisant, l'on fit visite de nos malles; et tout ce qu'il y avoit d'or et d'argent fut enlevé : c'est le droit de la guerre, et personne ne trouva cela étrange.

Le quinzième jour de notre prise, nous entrâmes dans la rade de Plymouth, et le surlendemain nous fumes conduits au port du Roy, à trois quarts de lieue plus haut, où nous restâmes encore onze jours tout près de terre sans pouvoir y aller, quelque bonne envie que nous en eussions. M. Salmon,

qui étoit plus incommodé qu'à l'ordinaire, ne cessoit de demander qu'on le mit à terre. Ni le capitaine ni le commissaire du port ne vouloient prendre sur eux de l'y mettre. On l'amusoit tant qu'on pouvoit, en attendant qu'on eût reçu des ordres de Londres. Cependant, comme M. Salmon pressoit toujours, on se détermina à lui accorder ce qu'il demandoit si instamment. Notre capitaine, qui étoit presque toujours à terre, vint à bord pour lui dire qu'on lui avoit trouvé une maison à Plymouth, et qu'il seroit débarqué le lendemain. On lui tint parole: mais, avant son départ, on fit venir une vieille femme pour fouiller Mme Salmon et Mlle Mariot. Cette cérémonie se fit de la manière la plus choquante et la plus humiliante. Madame fut introduite seule avec la duègne, dans sa chambre, qui la dépouilla jusqu'à la chemise, palpant avec la main dans les endroits où elle soupçonnoit qu'on auroit pu cacher quelque chose, la décoiffa, la déchaussa. Ayant fini avec Madame, elle fit la même chose à Mlle Mariot. Après quoy des hommes préposés en firent autant à M. Salmon, qui, sans être dépouillé, fut visité avec une grande exactitude. L'on cherchoit les bijoux et les pierreries de Madame, qu'on faisoit monter bien haut, selon le faux rapport de je ne sçais qui, mais on n'en trouva point, quoi qu'il y en eut ; et leurs mains, quelqu'avides qu'elles fussent, ne tombèrent

point sur l'endroit où M. Salmon les avoit cousues. On leur prit tout l'argent monnoyé qu'on leur trouva. Mon tour vint; l'on me regardoit comme l'homme de confiance de M. Salmon, et par conséquent comme le receleur de leurs trésors. Pendant que M. Salmon se préparoit pour aller à terre, je fus conduit dans une chambre basse, où un adroit fouilleur fit sur moy une exacte recherche, sans me deshabiller. Le collet de ma soutane, la ceinture de mes culottes, mes souliers, ma calotte, tout fut passé en revue fort inutilement; car je n'avoir rien, pas même les quarante piastres que vous m'aviez données; avant que de quitter l'Eléphant, je les avois remises à un officier anglois, qui parut très-disposé à me rendre service, et dont j'eus ensuite toutes les peines du monde à en arracher dix-neuf, la veille de mon départ d'Angleterre.

Après cette scène tragique, l'on me fit rester dans la chambre où j'étois, jusqu'à ce que le canot, qui devoit mettre à terre notre ancien commissaire, eût poussé au large. Je n'eus pas la consolation de lui souhaiter un bon voyage. Dans l'intervalle qu'il y eut entre son départ et mon élargissement, qui ne fut pas bien long, l'on me vola six à sept chemises, quelques paires de bas, des coiffes de bonnets, presque tous mes mouchoirs. Je me trouvai bien isolé dans le vaisseau, perdant une telle compagnie; mais

ce ne fut que pour trois ou quatre jours, au bout desquels, et officiers de l'Eléphant, et passagers, furent conduits dans la ville de Plymouth, d'où ils furent envoyés le lendemain à une autre petite ville, distante de quatre lieues de la première. Il n'y eut que moy qui restai avec M. Salmon. J'en eus l'obligation à mon capitaine anglois, qui dit aux commissaires des prisonniers que j'étois de la famille de l'intendant prisonnier.

Nous étions dans une maison bourgeoise, prisonniers sur notre parole, sans être gênés en rien. Nous allions librement et dedans et dehors de la ville, sans que personne nous dit rien : mais aux dépens de qui étions-nous logés et nourris? Le Roi donnoit douze sols à ceux qui avoient des commissions, et aux autres six seulement; j'étois de ces derniers. Cette solde ne suffisoit qu'à payer la moitié de ce qu'il m'en coûtoit pour ma chambre, qu'on me louoit douze sols d'Angleterre par jour, c'est-à-dire vingt-quatre de notre monnoye. Pour la table, j'y ai été pour trois louis, sans paroître cependant payer mon écot. Voicy comment : à notre départ j'avois trois pièces d'or d'Angleterre, valant chacune un louis de France. Je cherchois à changer cet argent pour de l'argent de France; comme je n'en trouvois pas, M. Salmon me dit qu'il trouveroit une personne qui le lui changeroit. Je lui remis mon ar-

gent : nous passons en France, nous allons ensemble jusques à Rennes. A notre séparation, il ne me parla de rien, et je ne jugeay pas devoir lui rien demander, après avoir vécu un mois à ses dépens.

Si j'écrivois à une religieuse, il lui tarderoit bien de sçavoir comment est-ce que j'ai paru en Angleterre, si c'est en habit de Jésuite, ou sous quelqu'autre harnois : pour mieux piquer sa curiosité, je ferois encore passer quelqu'autre épisode qui allongeroit ma lettre, et renvoieroit sa curiosité bien loin. Vous vous imaginez de quelle manière j'y ai paru. L'on n'y peut paroître en habit de religieux sans s'exposer à des huées et à des insultes de la part de la populace, que rien ne retient. M. notre capitaine fut le premier à me conseiller de prendre des habits seculiers pour aller à terre. La métamorphose se fit en cette manière. J'avois une veste rouge, que M. Salmon m'avoit laissée; Avrillon me prêta un habit gris de fer, aussi court que la veste, et si étroit que je n'avois presque pas l'usage de mes bras; les bas et les culottes de la Compagnie. Mon chapeau fut retapé, mes cheveux restèrent tels qu'ils étoient, pendant quelques jours; après quoi, je pris perruque, moins pour me déguiser qu'à cause du froid; c'est dans cet équipage leste que je fis mon entrée dans Plymouth. Je m'équipai après, à loisir, d'une manière plus convenable, et moins gênante. M. La-

vergne, qui avoit sauvé quelques quadruples, m'en prêta deux, que j'employai à faire emplette d'un habit commun et modeste. J'achetai des bas, des souliers, des cravates, une perruque. Le P. Séraphim, n'ayant pu avoir des habits séculiers, descendit avec son froc et sa longue barbe. Dès qu'il eut débarqué, tout le monde courut après lui; c'étoit pour la populace un phénomène tout nouveau, et pas un ne put deviner quelle espèce d'homme pouvoit être ce nouveau venu. Le lendemain, il fit le sacrifice de sa barbe et prit des habits séculiers qu'on lui prêta, en attendant que ceux que lui faisoient faire nos capitaines anglois, fussent finis.

Quoiqu'aux environs de Plymouth il n'y eut point de nos frères, j'ai cependant trouvé le moyen de faire sçavoir le malheur qui m'étoit arrivé à un qui restoit à vingt-huit lieues de moy. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, il monta à cheval pour se rendre à Plymouth, où il arriva le mardi de la semaine sainte et partit le samedy d'après. Il ne vint pas les mains vuides. Il me donna sept pièces d'or d'Angleterre, telles que celles dont j'ai déjà parlé; ce qui me servit à faire les dépenses, pour lesquelles n'avoit pas suffi l'argent, que j'avois emprunté de M. Lavergne. Il me donna encore l'adresse du P. Provincial, afin que si mon séjour étoit trop long, je pusse me procurer les secours

dont j'aurois besoin. J'écrivis à ce Père à ce sujet; mais je partis d'Angleterre avant que d'avoir reçu sa réponse.

Ce fut le 28 avril qu'officiers et passagers du vaisseau du Roy furent embarqués dans un bâtiment destiné à transporter les prisonniers, et le lendemain nous arrivâmes à Morlaix. Cette navigation ne fut pas longue; mais elle fut bien fatigante, tant à cause du grand monde que nous étions, qu'à raison de la petitesse du bâtiment et du gros temps. Nous nous délassâmes quelques jours à Morlaix. Je me régularisai le lendemain de mon arrivée, et quand tout fut prêt pour notre départ, nous prîmes la route de Rennes, où j'arrivai tout brisé et moulu de fatigues, hors d'état d'accompagner M. Salmon jusqu'à Paris, quoique ce fut là mon projet. Après m'être reposé quatre ou cinq jours, je me mis en marche pour Nantes, où je séjournai dix jours; d'où je me suis rendu à la Rochelle : et certes il étoit temps que j'arrivasse. J'étois extrêmement fatigué de la toux; ma poitrine étoit sèche comme une allumette, et je ressemblois à un squelette. Je courus vite au médecin, qui m'ordonna des bouillons adoucissants et restaurants pendant huit à dix jours; une medecine après, suivie d'autres bouillons avec des herbes, des écrevisses, des limaçons. Le lait devoit encore

venir après tout; mais je le laissai là; non que je n'en ay bien besoin, mais il me tarde d'arriver dans ma Province. Ces remèdes, que je prends encore, m'ont fait quelque bien; mais n'ont pas été jusqu'à la racine du mal, et je crains d'être obligé de m'arrêter dans ma route. Quoi qu'il en puisse arriver, j'ai fixé mon départ au 28, avant-veille de St-Pierre. Je traverserai la Xaintonge, l'Angoumois, le Périgord, pour me rendre à Cahors. Dieu veuille que cela soit bientôt.

Je vous ai fait un long et ennuyeux détail de mes aventures : pour vous dédommager de cet ennuy, le P. de Zari, piémontois, et un autre frère qu'on nous envoie, et les nouvelles publiques vous apprendront, et les conquêtes que fait Louis XV, et les batailles qu'il gagne.

Il ne me reste, mon Révérend Père, qu'à vous assurer de l'estime et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos Saints Sacrifices,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

AVOND, S. J.

A La Rochelle, 24 juin 1745.

P. S. J'oublie encore bien de petites circonstances, touchant notre prise et sa suite. Le Capi-

taine anglois n'a laissé ni malles, ni lits; il a fait briser les unes et défaire les autres, se doutant qu'il y avoit de l'argent caché. La cuiller et la fourchette d'argent, que j'avois prises, ont été saisies. Je vous ai déjà dit que M. Salette ralentit sa marche mal à propos. Les Anglois eux-mêmes nous ont dit souvent, que si on avoit continué à fuir, ils étoient disposés à nous abandonner, et que le coup de canon qu'ils tirèrent était leur dernière ressource : malheureusement pour nous cette ruse ne leur réussit que trop.

Mais finissons ces histoires lamentables. En voicy une petite moins triste, et que nous ne laisserons pas ignorer à nos chères sœurs et surtout à Sœur Ste Magdeleine, puisqu'elle y a donné occasion. Le lendemain de mon arrivée à Morlaix, je fus aux religieuses Ursulines de cette ville, uniquement pour leur dire des nouvelles de Ste Magdeleine et de sa sœur, afin qu'elles fissent sçavoir à leurs sœurs de Landernau, qui ne sont qu'à trois lieues de Morlaix, ce que je leur aurois appris sur leur compte. Dès que je parus à la porte, la religieuse, qui se trouva là, me demande fort civilement : Mon Révérend Père, à qui souhaitez-vous de parler ?— A madame la Supérieure, répondis-je; seroit-elle visible ? — La portière viendra dans un moment, et elle l'avertira, dit-elle. La portière

vient, me titre de Révérend Père plusieurs fois. Cette façon de parler ne me laisse aucun doute dans l'esprit qu'elle ne me prit pour un jésuite. J'en avois l'habit. Tout ce qu'il y avoit de trop ou de trop peu, c'est que j'étois bien tondu, et qu'il ne paroissoit point de cheveux hors de ma calotte. L'on m'introduit dans le parloir de la supérieure avec fracas. Dès que je fus placé, la même portière vint me demander fort humblement d'où est-ce que je venois ? Je lui répondis, croyant être assez connu, que je venois de la Louisiane : mais que pour venir en France, j'avois passé par l'Angleterre. Elle s'en retourna, m'assurant que madame la Supérieure viendroit bientôt. Dès qu'elle m'eût quitté, je me doutai de ce qui arriva, et que ces religieuses me prendroient pour quelque *petoromant,* qui ne venoit que pour leur couper la bourse.

Je ne fus pas trompé dans ma conjecture. A ce coup on tarde à me répondre, et l'on tint problamement le chapitre à mon sujet. Enfin arrive la portière chargée de m'éconduire, qui me dit d'un ton fort touché, que Madame la Supérieure étoit indisposée, et qu'elle m'envoyoit une pièce de douze sols pour faire ma route, et que si je voulois encore boire un coup, on alloit apporter du vin. Qui fut surpris et étonné? ce fut moy; qui répondis, la rougeur au visage, que je n'étois pas venu chez

elles pour leur demander aucun secours ; qu'en Angleterre, je n'avois manqué de rien, Dieu mercy, et qu'actuellement je ne manquois de rien non plus. Je fis une grande et profonde révérence, et me retirai. Or ce jour là même, le commissaire de Morlaix régaloit M. Salmon, et moy par conséquent. La compagnie étoit belle et nombreuse. Je fis venir ma petite aventure au dessert. L'on en rit beaucoup, et une des dames invitées se chargea d'instruire les religieuses, malgré mes remontrances. Quoique j'aie resté encore plusieurs jours à Morlaix après cela, je n'ai eu aucune nouvelle de mes religieuses. J'ai l'honneur encore de vous saluer et de vous répéter que je suis,

Votre très-humble, etc.
AVOND, S. J.

Je vous prie de vouloir bien assurer Madame Le Verrier de mes très-humbles respects, et que je me souviendrai à jamais des marques de bonté qu'elle m'a toujours données. Faites encore, s'il vous plaît, mes compliments à nos chers Frères, à MM. de Berot, Pontalba, du Breuil, Olivier, et à ceux à qui vous jugerez encore convenable.

TABLE.

Préface. . . . . page VII
I. — Lettre du P. Pierre Biard. — Dieppe, 21 janvier 1611. . . . . page 1
II. — Lettre du même. — Port-Royal de la Nouvelle-France, 10 juin 1611. . . . . page 9
III. — Lettre du P. Ennemond Masse. — Port-Royal 10 juin 1611. . . . . page 39
IV. — Lettre du P. Pierre Biard. — Port-Royal, 11 juin 1611. . . . . page 41
V. — Lettre du même. — Port-Royal de France, 31 janvier 1612. . . . . page 44
VI. — Lettre du même au T. R. P. Général. — Port-Royal, 31 janvier 1612. . . . . page 77
VII. — Lettre du même au même. — Amiens, 6 mai 1614. . . . . page 106
VIII. — Lettre du P. Charles Lallemant. — De la Nouvelle-France, 1er août 1626. . . . . page 117
IX. — Lettre du P. Paul le Jeune. —Québec, 1634. page 122
X. — Lettre du P. Jean de Brébeuf. — De la Résidence de Saint-Joseph, 20 mai 1637. . . . . page 157
XI. — Lettre du même. — De la Résidence de Saint-Joseph, 1638. . . . . page 163
XII. Lettre du P. François du Peron, au P. Joseph-Imbert du Peron, son frère. — Au bourg de la Conception de Notre-Dame, 27 avril 1639. . . . . page 167
XIII. — Lettre du P. Joseph-Marie Chaumonot. — Kébec, 7 août 1639. . . . . page 193
XIV. — Lettre du même. — Du pays des Hurons, 24 mai 1640. . . . . page 165
XV. — Lettre du même. — Du pays des Hurons, 26 mai 1640. . . . . page 197
XVI. — Lettre du même. — De Sainte-Marie aux Hurons, 3 août 1640. . . . . page 210

XVII. — Extrait d'une lettre du P. Jean de Brébeuf. — Québec, 20 août 1641. . . . . page 216
XVIII. — Lettre du P. Isaac Jogues. — Du village des Iroquois, 30 juin 1643. . . . . page 218
XIX. — Lettre du P. Jean de Brébeuf. — Des Trois-Rivières, 23 septembre 1643. . . . . page 222
XX. — Lettre du P. Charles Garnier. — De Sainte-Marie des Hurons, le 3 mai 1647. . . . . page 226
XXI. — Lettre du P. Jean de Brébeuf. — De Sainte-Marie aux Hurons, 2 juin 1648. . . . . page 229
XXII. — Lettre du P. Paul Ragueneau. — De Sainte-Marie aux Hurons, le 1er mars 1649. . . . . page 233
XXIII. — Lettre du P. Jacques Buteux. — Des Trois-Rivières, le 21 septembre 1649. . . . . page 245
XXIV. — Lettre du P. Paul Ragueneau. — De Sainte-Marie aux Hurons, le 13 mars 1650. . . . page 247
XXV. — Lettre des Associés de la Compagnie de la Nouvelle-France, au T. R. P. Général. — Paris, juin 1651. page 254
XXVI. — Lettre de Monseigneur François de Laval-Montmorency, évêque de Pétrée, au T. R. P. Goswin Nickel. — Québec, août 1659. . . . . page 257
XXVII. — Lettre du P. Joseph-Marie Chaumonot. — Québec, 20 octobre 1661. . . . . page 260
XXVIII. — Lettre du P. Gabriel Marest. — Du pays des Illinois, 29 avril 1699. . . . . page 263
XXXIX. — Lettre du P. Julien Binneteau. — Du pays des Illinois, 1699. . . . . page 268
XXX. — Lettre du P. Jacques Bigot. — Du pays des Abnaquis, 1699. . . . . page 277
XXXI. — Lettre du P. Louis Avond. — La Rochelle, 24 juin 1745. . . . . page 285

Poitiers, typ. et stéréotyp. Oudin.

LIBRARY OF CONGRESS
0 017 374 304 A